



M E T P A R K

Date de télétransmission :	26 mai 2025
Date de retour de l'acte :	26 mai 2025
Identifiant de l'acte :	033-453335069-20250521-705-DE-1-1

CONSEIL ADMINISTRATION DU 21 MAI 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le 21 mai à 14h30, le Conseil administration légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

Etaient présents :

M. Christophe DUPRAT, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, M. Patrick PAPADATO, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY.

Etait excusée et représentée :

Mme Béatrice DE FRANCOIS à M. Gérard CHAUSSET.

La séance est ouverte

Affaire 2025/03/03P

Compte administratif 2024

Le compte administratif 2024 du service public industriel et commercial en pièce jointe de cette délibération est annexé au rapport d'activité annuel 2024 qui permet de mettre en exergue les faits marquants de l'exercice écoulé et tente d'appréhender une vision globale dans la perspective de sa présentation devant la commission consultative des services publics locaux.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis,

- **d'adopter le compte administratif 2024 du service public industriel et commercial tel qu'annexé à la présente délibération et commenté dans le rapport d'activité 2024,**
- **d'acter que le rapport d'activité 2024 joint est constitutif du rapport destiné à la commission consultative des services publics locaux. Il intègre en son chapitre 4 la partie relative au service public administratif de la fourrière.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 21 mai 2025

Pour expédition conforme

Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' with a horizontal line extending to the right and a vertical line intersecting the curve of the 'D'.

Christophe DUPRAT



METPARK

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

PROPOS LIMINAIRES

En application du code général des collectivités territoriales, les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont tenues de remettre chaque année un rapport annuel en vue de sa présentation devant la commission consultative des services publics locaux.

Centré sur l'exercice 2024, ce rapport donne néanmoins quelques informations relatives à l'année 2025.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, METPARK est un établissement public à double visage depuis que la gestion de la fourrière qui est un service public administratif (SPA) a été transférée à la Régie par Bordeaux Métropole. Cette activité retracée au chapitre 4 s'est ajoutée à l'objet social initial de METPARK qui relève d'un service public industriel et commercial (SPIC).

Budgétairement, la gestion de la fourrière automobile est distincte de la gestion de l'activité stationnement et dispose d'une comptabilité propre. Toutefois, la gestion de ce service s'appuie pour partie sur des moyens communs à l'exploitation du SPIC et du SPA. Concrètement, METPARK stationnement refacture un certain nombre de charges correspondant aux moyens mobilisés pour contribuer à la bonne gestion de METPARK Fourrière.

En 2024, METPARK était engagée sur 2 parkings : Amédée St Germain et Amplitude (ex Dunant) dans le cadre de la convention de partenariat avec l'établissement public Bordeaux Euratlantique (EPABE). La 2^{ème} phase du parking Amédée St Germain (303 places) a été livrée le 05 janvier 2024. Le parking Amplitude d'une capacité de 400 places a été livré le 30 janvier 2024.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE METPARK.....	page 3
CHAPITRE 2 – LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU SPIC EN 2024	page 4
2.1 – Vie Sociale.....	page 4
2.2 – Politique tarifaire.....	page 8
2.3 – Evolution des abonnements et de la fréquentation des parkings.....	page 9
2.4 – Des niveaux d’investissement et de grosses réparations toujours soutenus pour la rénovation et la sécurité des parcs....	page 11
2.5 – Des actions concrètes pour optimiser l’expérience client...	page 35
2.6 – Des actions de communication interne et externe.....	page 37
CHAPITRE 3 – ACTIVITE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE – COMPTES 2024	
CHAPITRE 4 – L’ACTIVITE FOURRIERE AUTOMOBILE	

ANNEXES

ANNEXE 1 : Organigramme
ANNEXE 2 : Délibérations relatives aux tarifs 2024
ANNEXE 3 : Evolution de la fréquentation horaire
ANNEXE 4 : Total abonnements 2024
ANNEXE 5 : Compte administratif stationnement
ANNEXE 6 : Compte administratif fourrière
ANNEXE 7 : Rapport financier SPIC
ANNEXE 8 : Rapport financier SPA

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE METPARK

La régie métropolitaine d'exploitation de parcs de stationnement créée par le conseil communautaire du 05 avril 2004 exerce depuis le 1^{er} janvier 2020 son activité sous le nom commercial de METPARK.

L'objet social de la Régie a été élargi à 5 reprises dans le domaine du stationnement.

METPARK est une régie dotée de la personnalité morale dont le conseil d'administration comprend 11 élus issus de Bordeaux Métropole ayant la qualité d'administrateur qui ont droit de vote. Assistent également aux séances du conseil d'administration sans voix délibérative 1 représentant d'association d'usagers et deux représentants du personnel.

METPARK, dont le dernier organigramme à fin d'année 2024 est joint en annexe 1, gère l'ensemble des parcs de stationnement de Bordeaux Métropole qui n'ont pas fait l'objet d'une délégation de service public et tous parcs dont la Régie a acquis directement la propriété ou qu'elle peut exploiter dans le cadre d'un contrat.

Depuis sa création, l'activité de METPARK a progressé en cohérence avec l'élargissement de son objet social. Le périmètre d'activité s'est considérablement accru depuis 2009 puisque la régie a construit ou pris en exploitation plus d'une quinzaine de parcs supplémentaires.

Par ailleurs, elle gère la fourrière automobile sur le territoire de Bordeaux Métropole depuis le 1^{er} janvier 2011.

Début 2025, METPARK gère 32 parkings représentant une capacité de plus de 15 000 places VL. Il y a 14 ans, METPARK gisait 17 parkings pour une capacité totale de 8261 places.

L'ensemble de ces parkings est réparti sur 7 communes (Bordeaux, Floirac, Talence, Bègles, Le Bouscat, Mérignac et Pessac).

Le chiffre d'affaires de 11 003 869,25 € HT en 2005, premier exercice en année pleine, s'établit en 2024 à 25,4 M€.

CHAPITRE 2 – LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU SPIC EN 2024

2.1 – LA VIE SOCIALE

	Dates	Nombre de délibérations
Année 2024 : conseils d'administration et délibérations	2024	95
1 ^{er} conseil d'administration	09 février	18
2 ^{ème} conseil d'administration	26 mars	16
3 ^{ème} conseil d'administration	29 mai	10
4 ^{ème} conseil d'administration	27 juin	9
5 ^{ème} conseil d'administration	24 septembre	16
6 ^{ème} conseil d'administration	25 novembre	8
7 ^{ème} conseil d'administration	19 décembre	18
Année 2023 (7 conseils d'administration)	2023	102

En plus des délibérations adoptées, chaque conseil d'administration comprend en début de séance diverses affaires qui sont présentées à titre d'information dont :

- un rapport du directeur général faisant le point sur les marchés passés entre 2 conseils d'administration,
- une analyse de l'activité (fréquentation horaires et abonnés, nombre d'abonnements, de réclamations, évolution des recettes abonnés et horaires),
- un point sur la gestion de la fourrière,
- un point sur les opérations neuves et les travaux en cours,
- un point sur les problématiques liées à la sécurité dans les parkings.

Les principales délibérations adoptées en 2024 :

➤ **Les finances**

Pour le SPIC :

- les délibérations relatives aux budget, compte de gestion, compte administratif,
- décisions modificatives, vote des tarifs, affectation des résultats,
- frais de représentation du directeur général - Dotation 2024 et détails 2023,
- ajustements budgétaires,
- ajustement de la provision PGER 2023,
- PPI 2024-2028,
- placement de la trésorerie,
- Plan à moyen terme 2024-2026,
- liste des créances des débiteurs décédés,
- occupation du domaine public : autorisation donnée au directeur général et tarifs,
- provisions pour dépréciations des clients,
- admission en non-valeur de créances,
- autorisation d'engager et liquider les dépenses,
- provisions pour risques et charges,
- sorties d'actif.

Pour le SPA :

- évolution de la tarification des mises en fourrière des véhicules,
- sortie sans frais d'un véhicule mis en fourrière,
- liste des créances des contrevenants décédés,
- provisions pour dépréciation des clients,
- admission en non-valeur de créances,
- autorisation d'engager et liquider des dépenses,
- révision du montant prévisionnel de la subvention d'équilibre versée par Bordeaux Métropole : avenant au contrat d'objectifs.

➤ **Le personnel**

- augmentations salariales et primes individuelles annuelles de performance,
- modification du tableau des effectifs,
- frais de déplacement professionnel : mise en place d'une avance,
- protocole d'accord NAO 2024,
- accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail,
- ajustement de l'organigramme,
- renouvellement du contrat de travail du directeur général.

➤ **Les conventions et AOT :**

Pour le SPIC :

- convention de refacturation des consommations de fluides à la société GTM sur le parking Gambetta,
- convention de délivrance d'abonnements pour le compte de l'UGC Ciné Cité niveau -1 du parking 7^{ème} art à TALENCE,
- avenant à la convention SENSO relative à la réservation ponctuelle de places de stationnement sur le parking Aréna,
- convention d'occupation temporaire du domaine public portant sur une activité de nettoyage de véhicules dans le parking centre commercial Mériadeck,
- vélo tour : convention de partenariat,
- avenant à la convention précaire et révocable d'occupation du domaine public portant publicité dans les ascenseurs des parcs de stationnement exploités par METPARK,
- convention de gestion des équipements collectifs des niveaux privés (- 2 et - 6) du parking PEY PERLAND,
- convention Bordeaux Métropole/METPARK relative à METSTATION et à l'inauguration du pont Simone Veil,
- convention de partenariat avec le salon du livre ancien sur le parking des Grands Hommes,
- convention d'occupation temporaire du domaine public portant sur une activité de régie publicitaire,
- convention relative à la refacturation SPIC/SPA,
- convention avec la société KEOLIS sur le parking Porte de Bordeaux,

Pour le SPA : avenant à la convention financière pour la réalisation de travaux d'extension du terrain à Mérignac.

➤ **Autorisations de lancement de la procédure et attributions des marchés :**

- délégation de pouvoir du directeur général en matière de commande publique – marchés publics de travaux passés selon la procédure adaptée,
- marché n° 2023SE042 signalétique réglementaire et d'orientation
- marché n° 2020SE030 : maintenance des ventilations mécaniques, avenant n° 3 : intégration du parc de stationnement Amédée St Germain îlot 9.12,
- marché n° 2024SE004 : prestations de sécurité et de sûreté des infrastructures de la Régie,
- marché n° 2023SE062 : fourniture et pose d'un système de guidage à la place dans les parcs Amplitude, 8 mai 45 et centre commercial Mériadeck,
- marché n° 2024SE012 : entretien des parkings et des locaux de METPARK,
- marché n° 2021MOE0113 : contrat de maîtrise d'œuvre pour la création et la rénovation d'espaces à mobilités douces : avenant n° 4 : augmentation du montant maximum,
- marché n° 2021PI01502 : mission de CSPA dans le cadre du marché global de performance : avenant n° 1 régularisation de la décomposition du prix global et forfaitaire,
- marché n° 2021SE019 : maintenance des installations de sprinklage : avenant n° 2 : intégration du parc Amplitude,
- marché n° 2022SE001 : maintenance des SSI lot 4 : avenant n° 1 : intégration des parcs Amédée St Germain îlot 9.12 et Amplitude,
- marché de travaux d'extension de la fourrière de Mérignac – 2 lots,
- marché n° 2023SE063 renouvellement des équipements de péage de contrôle d'accès, de télésurveillance des parcs de stationnement Victoire, Laharpe, Centre Commercial Mériadeck, Pey-Berland, Front du Médoc, Libération, St Jean, Pessac, Mérignac, 8 Mai 45, Bonnac, Grands Hommes, Beaujon, Les Sècheres, espace logistique et fourrière
- marché n° 2024FS002 renouvellement et modification des installations de vidéoprotection avec maintenance associée sur 9 parcs de stationnement,
- marché n° 2024SE013 formations professionnelles,
- marché n° 2023TVX003 accord-cadre multi attributaires à bons de commande relatif aux travaux de peinture pour la réfection et l'entretien des parcs de stationnement – avenant n° 1,
- marché 2024TIC027 : interconnexion de sites d'accès à internet et de services associés,
- marché 2024TIC028 : infrastructure informatique haute disponibilité sur Data Center,
- marché 2024FS041 : fourniture d'électricité,
- délégation de pouvoir du directeur général en matière de commande publique,
- marché 2024SE051 : enlèvement des déchets,
- marché 2023FS062 : fourniture et installation d'un système de guidage à la place avec maintenance associée pour le parc de stationnement 8 mai 45 : autorisation de signer l'avenant n° 1 du lot n° 1,
- marché 2022SE001 : maintenance des systèmes de sécurité incendie des parcs de stationnement de la marque DEF : autorisation de signer l'avenant n° 2 du lot 3.

➤ **Divers :**

Pour le SPIC :

- mise à jour du règlement intérieur des parkings,
- adoption du règlement intérieur de METSTATION,
- extension du tarif préférentiel réservé aux abonnés titulaires de la carte européenne de stationnement ou de la carte mobilité inclusion (CMI) stationnement sur le parking centre commercial Mériadeck pendant la fermeture du parking Front du Médoc,
- remise gracieuse d'un mois de stationnement pour les abonnés résidents des tours Erika et le Centre suite à la fermeture du parking Front du Médoc,
- tarifs 2024 : création d'un nouveau produit tarifaire préférentiel : précision,
- tarifs 2025,

Pour le SPA :

- évolution de la tarification des mises en fourrière des véhicules,
- liste des contrevenants décédés,
- bail professionnel relatif à la location d'un terrain situé sur la commune du Haillan,
- parking Grands Hommes : mise en affectation,
- parking 7^{ème} Art : révision du tarif abonnement,
- autorisation donnée au directeur général pour ester en justice,

2.2 – LA POLITIQUE TARIFAIRE

La politique tarifaire de la Régie, en cohérence avec le plan de mobilité de Bordeaux Métropole, est restée très mesurée ces dernières années. En effet, les abonnements ont été revalorisés de façon très modérée.

Les tarifs 2024, présentés ci-après, ont été adoptés par le conseil d'administration en novembre 2023. Il convient de distinguer le dispositif d'abonnements de la politique tarifaire.

2.2.1 – LES ABONNEMENTS

Une légère revalorisation de la tarification pour les VL

Afin d'harmoniser les tarifs abonnements de tous les parkings appartenant à une même zone tarifaire, les tarifs d'un tiers des parcs ont été gelés pour 2024. Les abonnements résidents et permanents revalorisés ont subi des hausses en moyenne de 5 € par mois.

Les 2 roues motorisés ont été revalorisés en moyenne de 2 € par mois.

L'abonnement vélo est passé de 35 € à 45 € par an en raison de la livraison des premières METSTATION et des nombreux services gratuits proposés.

Pour les autres abonnements, il est à noter l'augmentation de l'abonnement autopartage de 85 à 90 €. L'abonnement résident week-end, le forfait nuit résident et l'abonnement nuit et dimanche centre commercial Mériadeck ont été supprimés.

Un nouveau produit tarifaire a été créé. Les abonnés titulaires de la carte européenne de stationnement ou de la carte mobilité inclusion (CMI) stationnement bénéficient d'une réduction de 40 % sur un abonnement résident ou permanent sur les parkings Cité Mondiale, République, Pey-Berland, Alsace Lorraine et Grands Hommes ainsi que sur centre commercial Mériadeck pendant la fermeture du parking Front du Médoc.

2 forfaits tarifaires ont été créés :

- un forfait stationnement de 80 € en plus du coût du stationnement pour occupation de places réservées (places PMR, bornes IRVE, ...),
- un forfait administratif de 80 € TTC.

L'utilisation des bornes IRVE est devenue payante en 2024.

Les frais de carte sont passés de 31 à 30 €.

Les nouvelles grilles tarifaires sont annexées au présent rapport.

2.2.2 – LES TARIFS HORAIRES

En 2024, la tarification horaire de l'hypercentre, du centre et de la périphérie a été gelée. Quelques ajustements très à la marge ont été réalisés sur certains parkings.

Les véhicules 4 roues motorisés :

- application du tarif hypercentre sur le parking centre commercial Mériadeck,
- application du tarif centre sur le parking Bergonié,
- uniformisation des durées entre les 2 zones sur le parking St Jean et augmentation du tarif arrêt minute,
- suppression du forfait 2 jours à 15 € sur le parking Mérignac mais maintien du forfait 7 jours à 30 €,
- le forfait spectacle sur le parking Aréna est passé de 13 à 14 €.

Les véhicules 2 roues motorisés : gel de la tarification horaire. Dans un souci d'uniformisation, le tarif 2 roues motorisés sur centre commercial Mériadeck a baissé. Il est passé à 0,40 € par ¼ d'heure jusqu'à 4 H.

2.3 – EVOLUTION DES ABONNEMENTS ET DE LA FREQUENTATION DES PARKINGS

2.3.1 – EVOLUTION DES ABONNEMENTS

Au 31 décembre 2024, METPARK comptabilisait 9 256 abonnements, soit -3,1 % par rapport au 31 décembre 2023.

La Régie comptabilise donc au 31 décembre 2024 (annexe n° 4) :

- 3 359 abonnements résidents contre 3 484 au 31 décembre 2023 (soit -3,6 %),
- 4 393 abonnements permanents contre 4 766 au 31 décembre 2023 (soit -7,8 %),
- 175 abonnements motos contre 162 au 31 décembre 2023 (soit + 8,0 %),
- 538 abonnements vélos contre 467 au 31 décembre 2023 (soit + 15,2 %),
- 791 abonnements « autres » (abonnements multiparc, autopartage etc..) contre 674 au 31 décembre 2023 (soit +17 %)

2.3.2 – EVOLUTION DES AMODIATIONS

Au 31 décembre 2024, le nombre des amodiations est en augmentation de 437 par rapport à la même période en 2023 (1 721 en 2024 contre 1 284 en 2023). Cette hausse est liée aux souscriptions suite aux ouvertures des parkings Amédée Phase 2 (+127 amodiations) et Amplitude (311 amodiations).

2.3.3 – EVOLUTION DE LA FREQUENTATION HORAIRE

Au 31 décembre 2024, la fréquentation horaire cumulée affiche un résultat en baisse de 6,5 % par rapport à décembre 2023 (2 563 632 entrées en 2023 contre 2 397 026 entrées en 2024).

A périmètre comparable, la fréquentation cumulée s'élève à 2 357 298 entrées contre 2 388 746 entrées en 2023, soit une baisse de 1,3 %. Le périmètre comparable est obtenu en neutralisant les fermetures de parcs (Gambetta et Front du Médoc) ainsi que les nouveaux parcs ouverts récemment (Amplitude et Amédée)

Certains parcs ont été impactés par cette baisse de fréquentation par des événements impactant METPARK : Victoire -19 % (travaux de peinture) et Pey-Berland -7 % (accessibilité restreinte au parking depuis l'été 2024 en raison de bornes d'accès dans les voiries avoisinantes).

A contrario, certains parcs ont profité d'une hausse de la fréquentation et donc ont augmenté leur chiffre d'affaires horaires : Aréna (+ 13 %), Allées de Chartres (+11%) ou Grands Hommes (+ 9 %).

Nom Parcs	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation
CC MERIADECK	477 808	476 989	-0,2%
GARE ST JEAN	461 451	406 794	-11,8%
PEY-BERLAND	251 521	234 519	-6,8%
GRANDS HOMMES	216 191	235 111	8,8%
VICTOR HUGO	215 220	225 372	4,7%
ALLEES DE CHARTRES	140 888	155 923	10,7%
GRAND PARC	115 218	115 083	-0,1%
GAMBETTA	141 892	14 054	-90,1%
VICTOIRE	74 351	60 186	-19,1%
REPUBLIQUE	67 735	70 850	4,6%
BERGONIE	68 042	64 778	-4,8%
CITE MONDIALE	55 867	58 466	4,7%
PESSAC	48 436	58 810	21,4%
MERIGNAC	43 038	46 999	9,2%
ARENA	41 672	47 449	13,9%
8 MAI 45	33 159	33 921	2,3%
PALUDATE	24 963	24 153	-3,2%
LIBERATION	20 646	17 819	-13,7%
LAHARPE	17 165	8 471	-50,6%
FRONT DU MEDOC	23 668	0	-100,0%
AMEDEE	9 326	21 741	133,1%
PORTE DE BORDEAUX	7 152	7 924	10,8%
SECHERIES	4 231	4 484	6,0%
BEAUJON	3 992	3 197	-19,9%
AMPLITUDE	0	3 933	
Total général	2 563 632	2 397 026	-6,5%
Périmètre constant (*)	2 388 746	2 357 298	-1,3%

** hors Gambetta, FDM, Amplitude et Amédée*

2.4 – DES NIVEAUX D'INVESTISSEMENT ET DE GROSSES REPARATIONS TOUJOURS SOUTENUS POUR LA RENOVATION ET LA SECURITE DES PARCS

2.4.1 - ETUDES DIVERSES / TRAVAUX DE RENOVATION

Travaux de mise en peinture divers et traitement des dégradations

L'équipe interne peinture intervient régulièrement sur l'ensemble des parcs pour :

- supprimer des tags et graffitis,
- mettre en peinture divers locaux techniques (local sprinkler, TGBT...) dans les différents parcs,
- reprendre diverses places de stationnement et/ou leur numérotation,
- remettre en état des ouvrages en serrurerie.

Travaux liés au Plan Management Qualité de Bordeaux Métropole

Tout au long de l'année, le service maintenance a réalisé divers travaux de réparation ou d'amélioration pour répondre aux observations émises par Bordeaux Métropole dans le cadre de son Plan Management Qualité des parcs de stationnement et maintenir les standards fixés par METPARK.

Sécurisation du parc Victor Hugo

Après l'installation de luminaires supplémentaires pour supprimer les points noirs, la pose d'ouvrage de serrurerie dans les paliers d'escalier pour limiter les squats ou encore la pose de portails avec contrôle d'accès à chaque entrée piétons l'année dernière, la sécurisation du parc s'est poursuivie cette année avec le remplacement intégral de tout l'équipement vidéo du parc qui sera piloté à terme par un VMS (vidéo management system) depuis le futur COMESS (Centre Opérationnel Métropolitain d'Exploitation, de Sécurité et de Sûreté).

Poste de contrôle central d'exploitation Pey Berland

À la suite de la fermeture en décembre 2023 du PC central de gestion des parkings Front du Médoc et de son transfert sur le parc Victoire, il a été décidé, en cas de dysfonctionnement de celui-ci, de prévoir un second PC d'exploitation dans le parc Pey Berland pour permettre la continuité d'exploitation des parkings qui sont gérés à distance. Deux postes dédiés à l'exploitation y ont donc été aménagés. Le parc Pey Berland abrite désormais le poste de contrôle d'exploitation central et le parc Victoire abrite le poste de secours (Poste de Reprise d'Activité).

Réfection phase 3 de l'étanchéité et de la pergola du toit terrasse du parc centre commercial Mériadeck

Malgré la 3^{ème} phase de réfection de l'étanchéité du toit terrasse entrepris en 2023, des infiltrations sont de nouveaux apparues au cours de l'année 2024. Celles-ci ont fait l'objet d'investigations dans le cadre de la garantie de parfait achèvement des entreprises qui n'ont pas abouties.

METPARK a donc sollicité fin 2024 son assurance dommage ouvrage pour prendre en charge ce désordre.

Extension Fourrière Mérignac

Le site de la fourrière de Mérignac était fortement engorgé. C'est pourquoi Bordeaux Métropole a acquis une parcelle de 3 190 m² contigüe au site existant afin de l'aménager pour doubler sa capacité d'accueil (75 véhicules actuellement).

Par convention, Bordeaux Métropole a souhaité confier cet aménagement à METPARK.

À la suite des études de conception qui ont été finalisées à la fin du 1^{er} trimestre 2024, la consultation des marchés de travaux a été lancée en avril.

L'estimation des travaux a été revue et actualisée par la nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre (TEXP Ingénierie) passant de 850 000 € HT à 1 460 000 € HT. Le rapport d'analyse des offres a été finalisé courant mai. Le marché a été notifié mi-juin pour un montant total de 1 574 929 € HT dont 1 376 401 € HT pour le lot 1 (SORREBA) et 198 528 € HT pour le lot 2 (FAUCHE).

L'OS de préparation de chantier a été notifié le 14 juin.

La première réunion de chantier s'est tenue le 19 juin 2024.

Les travaux se sont déroulés tout au long du second semestre 2024.

La livraison de l'opération prévue initialement au cours du 2^{ème} trimestre 2024 a été reportée à début 2025 compte tenu des difficultés rencontrées avec la 1^{ère} équipe de maîtrise d'œuvre dont le marché avait dû être résilié puis relancé.

MGP : Rénovation de 4 parkings (Gambetta, République, Cité Mondiale et Porte de Bordeaux)

Il a été acté la rénovation de 4 parkings (Gambetta, Porte de Bordeaux, Cité Mondiale et République) sous la forme d'un marché global de performance (MGP) intégrant la conception et la réalisation des travaux ainsi que la maintenance des équipements de péage. À la suite des différentes études de structures et de sécurité incendie, l'estimation de l'opération a été revue à 26 000 000 € HT y compris la maintenance sur 4 ans. Cette opération vise non seulement à rénover ces parcs mais également à ouvrir leur accès aux mobilités douces et offrir de nouveaux services aux clients.

A l'issue de la procédure avec négociations à laquelle trois candidats avaient été retenus (MAS, EIFPAGE et GTM), le marché global de performance a été notifié le 2 mars 2023 à GTM, mandataire du groupement d'entreprises pour un montant de 22 990 000 € HT.

Les études de conception du parc test Gambetta (1^{er} parc rénové) se sont déroulées tout au long de l'année 2023. Le projet du parc test Gambetta a été soumis à la commission UNESCO et à la commission métropolitaine des avant-projets. Celui-ci a dû être retravaillé et un consensus a finalement été trouvé concernant la transparence de la place à maintenir, l'intégration de la rampe des mobilités douces sur la place, le traitement des entrées VL/piétons ainsi que la répartition du minéral et du végétal.

Sur cette base le permis de construire du parc GAMBETTA a été délivré le 18 octobre 2023. Cependant, les services instructeurs de BM ont demandé à METPARK de déposer un PC modificatif supprimant la végétalisation de la place qui était prévue et qui sera mise en œuvre ultérieurement par BM dans le cadre plus global de requalification/végétalisation de la rue G. BONNAC intégrant la place.

METPARK a émis le souhait que l'étanchéité globale du parking sur la place soit également reprise par BM lors de ces travaux. Un plan de repérage des infiltrations et des points de faiblesse de l'étanchéité sur la place a été établi par GTM. Ces éléments ont été transmis à Bordeaux Métropole. On observe notamment des infiltrations au droit de regards, caniveaux, voirie et trottoirs. Des investigations complémentaires doivent être menées par Bordeaux Métropole sous les buttes qui n'ont pas été touchées par le projet. La Régie a sollicité GTM pour chiffrer des travaux d'étanchéité complémentaires sur des points singuliers de la place et de sa remise en état dans l'attente du futur projet de végétalisation de Bordeaux Métropole. Ceux-ci sont de l'ordre de 400 000 € HT. METPARK a sollicité Bordeaux Métropole pour la prise en charge financière de ces travaux sur le domaine public. Il est impératif que les travaux d'étanchéité sur toute la place soient réalisés dans les meilleurs délais.

À la suite de la période de préparation de chantier, les travaux ont débuté le 02 janvier 2024 pour une durée de 12 mois conformément au calendrier contractuel.

La commission de sécurité qui s'est tenue le 26 novembre 2024 a donné un avis favorable à l'exploitation du parc.

La réception des travaux avec réserves a été prononcée le 27 novembre 2024. Le parc a été ouvert au public le 28 novembre 2024 après-midi après avoir été inauguré dans la matinée soit un mois avant la date prévue.

Deux avenants reprenant l'ensemble des plus-values ayant fait l'objet d'ordres de service pour un montant de 1 062 299 € HT ont été notifiés à GTM fin novembre. L'ensemble représente une plus-value de 4,62%. Ces avenants concernent notamment :

- la réalisation d'un bassin de rétention des EP qui a été exigée pour la rampe par la SABOM a engendré une plus-value de 93 071 € HT,
- l'option flocage prévue au marché levée pour un montant de 571 789 € HT,
- des travaux complémentaires qui n'avaient pu être identifiés pour étancher la dalle du R-3 pour un montant de 72 602,86 € HT,
- certains travaux d'étanchéité (sous grande butte engazonnée) et d'aménagements de la place comme souhaités par les services de Bordeaux Métropole pour un montant de 240 000 € HT pour permettre l'inauguration et la bonne exploitation de ce parking.

Le montant du MGP relatif au parc Gambetta avec avenants s'élève à 6 980 000 € HT.

Par ailleurs, afin de respecter le calendrier global du MGP, un OS de démarrage de la phase conception pour les 3 autres parcs a été notifié à GTM le 3 mai 2024 permettant d'anticiper et de préparer au mieux la phase travaux.

Une réflexion a été menée par Bordeaux Métropole sur l'opportunité d'un réaménagement global de la place de la République avec, dans le cadre du MGP, la création d'une rampe d'accès aux mobilités douces au parc République. Les conclusions de cette réflexion n'ont pas été favorables et Bordeaux Métropole a notifié à METPARK l'abandon de cet aménagement.

Les études de conception APS du parc Cité Mondiale ont été remises fin septembre et celles de République mi-décembre conformément au calendrier contractuel.

Les travaux du parc République devraient débuter fin du 1^{er} semestre 2025, ceux de Cité Mondiale fin du 2^{ème} semestre 2025 et ceux de Porte de Bordeaux en 2026. La fermeture totale du parc République est actée durant les travaux afin d'optimiser le délai de chantier et permettrait des travaux plus qualitatifs.

Création et rénovation de METSTATION pour les mobilités douces avec offres de services dans différents parcs

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de METPARK, il est prévu la création et la rénovation de METSTATION, espace de stationnement sécurisé dédié aux mobilités douces avec offres de services dans les différents parcs pour un montant total de l'opération estimé à environ 2 M€ HT. Dans ce cadre, il a été lancé un marché de maîtrise d'œuvre à bon de commande attribué à l'agence MORE architecte et notifié en mars 2022.

Parc 8 mai 45 :

Un premier bon de commande a été notifié pour l'extension du local existant sur le parc 8 mai 45 en avril 2022.

Le projet a connu des difficultés et des retards dans l'instruction des autorisations réglementaires notamment par les services métropolitains.

La consultation des marchés de travaux a été lancée début décembre 2022.

Les marchés de travaux en corps d'état séparés ont été notifiés en mai 2023 pour un montant de 500 000 € HT avec un démarrage en juin 2023.

À la suite de difficultés techniques liées au désamiantage, la réception de la METSTATION de 8 mai 45 initialement prévue en novembre 2023 a été prononcée avec réserves le 30 janvier 2024. Toutes les réserves ont été levées au cours de l'année 2024.

La METSTATION 8 mai 45 a été ouverte au public le 11 février 2024 et inaugurée le 14 février. Elle peut accueillir 229 vélos dont 37 vélos cargo et 18 trottinettes. Elle comprend un espace de service (bornes de réparation, bornes de gonflage, un lave main), un espace vitrine pour des tiers, 80 casiers dont 56 électrifiés.

Front du Médoc :

Un bon de commande a été notifié à la maîtrise d'œuvre début 2023 pour réaliser l'extension du local existant.

Bien que le projet ait été validé par le service d'urbanisme de BM, les études de conception au stade APD ont été suspendues en raison de la fermeture du parking suivant arrêté municipal de danger imminent en décembre 2023.

Parc Pey Berland :

Un bon de commande a été notifié à la maîtrise d'œuvre début 2023 pour réaliser l'extension du local existant.

Les études de conception se sont déroulées au cours de l'année 2023. Le projet a été validé par le service d'urbanisme de BM en 2023.

La consultation des marchés de travaux en corps d'état séparés a été lancée début décembre 2023.

Les marchés de travaux en corps d'état séparés ont été notifiés fin février 2024 pour un montant de 88 289 € HT.

La METSTATION du parc PEY BERLAND a été réceptionnée le 18 juin 2024 avec réserves et a été mise en exploitation dès le lendemain. Toutes les réserves ont été levées au cours de l'année 2024.

Elle peut accueillir 44 vélos et comprend un espace de service (borne de réparation, borne de gonflage) et 32 casiers dont 16 électrifiés.

Victor Hugo :

Un bon de commande a été notifié à la maîtrise d'œuvre début 2023 pour créer une METSTATION sur 400m² de l'entresol en supprimant une vingtaine de places de stationnement VL. Le projet prévoit l'ouverture de la façade rue Richemont.

Le projet a fait l'objet d'une présentation auprès du CLUB le 9 juin 2023 et d'un avis de l'ABF. Les sujets portaient essentiellement sur le traitement des façades (matérialité et couleur) ainsi que les enseignes. L'ABF, après d'âpres discussions, a finalement accepté le traitement de la façade en maille inox. La validation de ces éléments n'a été transmise que fin 2023 par Bordeaux Métropole, ce qui a entraîné du retard dans la réalisation des études.

Les autorisations d'urbanisme déposées auprès des services instructeurs fin janvier 2024 ont été validées courant juin 2024 par BM.

La consultation des marchés de travaux en procédure adaptée a été lancée fin juillet 2024. La date de remise des offres initialement prévue début septembre a finalement été repoussée à début octobre afin d'obtenir davantage de candidatures.

Les offres ont été analysées au cours du dernier trimestre 2024.

Les marchés de travaux en corps d'état séparés ont été notifiés en tout début d'année 2025 pour un montant estimé à 330 000 € HT.

Les travaux ont démarré début février 2025 pour une livraison à l'été 2025.

Elle pourra accueillir 131 vélos dont 23 vélos cargo et 18 trottinettes. Elle comprend un espace de services (borne de réparation, bornes de gonflage, un lave main), un espace vitrine pour des tiers, 48 casiers dont 24 électrifiés.

Gambetta :

La METSTATION a été réalisée au cours de l'année 2024 dans le cadre du marché global de performance.

Elle peut accueillir 44 vélos dont 6 vélos cargo. Elle comprend un espace de service (borne de réparation, borne de gonflage, lave main) et 32 casiers dont 16 électrifiés.

Gare Saint Jean :

Gares et connexions envisagerait d'implanter un espace mobilités douces à l'arrêt minute Nord de la gare St Jean. Des discussions sont en cours avec Bordeaux Métropole et Gares et connexions pour en confier la réalisation et l'exploitation à METPARK. Bordeaux Métropole a communiqué à METPARK une toute nouvelle proposition d'aménagement du parvis établie par Gare et connexion avec l'arrêt minute sud réservé aux taxis et un aménagement de l'arrêt minute nord 1/3 motos et 2/3 vélos.

Une réunion avec la SNCF et BM a eu lieu le 22 mai 2023 pour évoquer notamment le devenir des arrêts minutes. La SNCF a exprimé son intention de ne participer à aucun financement pour les aménagements des arrêts minutes Nord et Sud pourtant

prévus dans le Plan d'Echange Multimodal. Un devis pour l'étude de faisabilité de l'arrêt minute Nord a été demandé à notre prestataire. Il s'élève à près de 25 000 € HT d'honoraires. Les travaux sont provisoirement estimés à 1,5 M€ HT hors travaux de sécurité incendie.

Du fait du montant conséquent des investissements à réaliser que METPARK ne pourrait supporter seule, Bordeaux Métropole a été saisie par courrier en date du 14 juin 2023 pour arbitrer les modalités de prise en charge financière des investissements qui seraient acceptables pour METPARK. Par courrier du 04 octobre 2023, Bordeaux Métropole confirme à METPARK son souhait de transformer les arrêts minutes Nord et Sud tout en trouvant un équilibre financier acceptable pour METPARK avec les différentes parties prenantes.

METPARK a donc sollicité sa maîtrise d'œuvre pour réaliser une étude de faisabilité afin de convertir l'arrêt minute Nord en espace vélos/motos. Le marché d'un montant de 24 940 € HT a été notifié le 12 mars 2024.

L'étude de faisabilité sur l'arrêt minute Nord a été remise fin juin 2024 et transmise à Bordeaux Métropole courant juillet. Plusieurs scenarii sont présentés dont le plus ambitieux prévoit un accès spécifique par un trottoir roulant et un système de guidage à la place, pour un coût travaux de 2 350 000€ HT.

L'opportunité et les modalités d'un tel investissement devront être discutées avec les différents intéressés dans le contexte du projet de réaménagement des abords de la gare et de la convention d'exploitation actuelle de METPARK qui s'achèvera en 2032.

Victoire, Pessac, Mérignac, CCM, Lhote :

Compte tenu du fort potentiel des parcs Victoire, Pessac, Mérignac, CCM et Lhote, METPARK a sollicité en début d'année 2024 sa maîtrise d'œuvre pour y implanter de nouvelles METSTATION.

Les études de conception APS et APD ont été produites et les autorisations de travaux ont été déposées pour Victoire, Mérignac et Pessac au cours du dernier trimestre 2024. Celles-ci pourront accueillir respectivement 62 vélos, 84 vélos dont 8 cargos et 40 vélos.

Les études de conception APD sur Lhote sont en cours.

Concernant la METSTATION projetée sur CCM, des études en interne sont menées pour déterminer les meilleures possibilités d'accès (rampe dédiée ou rampe existante en double flux). Les premiers retours d'expérience semblent confirmer des problématiques de flux dans le parking si une rampe existante devait être condamnée pour la dédier aux vélos. Les travaux des METSTATION Victoire, Mérignac, Pessac, CCM et Lhote devraient débuter fin du 1^{er} semestre 2025 pour s'achever en toute fin 2025.

Rénovation des installations électriques courant fort/courant faible du parking Grands Hommes

La vétusté des installations électriques et les différents rapports des bureaux de contrôle sur ces équipements nous ont obligé à remplacer le TGBT (tableau général basse tension) et à créer un TGS (tableau général de sécurité). L'installation électrique haute tension sera rationalisée en prenant en compte les besoins

électriques futurs du parc de stationnement notamment, pour les installations sprinklage et les bornes de recharge électrique supplémentaires. Les luminaires fluorescents ont été remplacés par des luminaires LED associés à un système de gestion de l'éclairage intelligent qui est bien plus économe en énergie.

Le cout de l'opération est de 537 546 € HT.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié à ALTERNET pour un montant de 34 855 € HT fin juillet 2022.

À la suite de la consultation des marchés de travaux lancée fin avril 2023 et après négociations, le marché a été notifié le 21 juillet 2023 à la Société JP FAUCHE pour un montant de 418 742 € HT.

Les travaux de rénovation des installations électriques ont débuté le 07 septembre 2023. Le calendrier d'exécution des travaux a pris quelques semaines de retard du fait de la présence de marginaux qui ont perturbé le bon déroulement des travaux (agressions physiques et verbales, occupation des zones de chantiers...) qui ont été réceptionnés avec réserves fin septembre 2024. Les réserves de réception ont toutes été levées au dernier trimestre 2024.

Concomitamment des travaux de mise en peinture des cages d'escalier et signalétique ont été réalisés suivant la nouvelle charte graphique de METPARK.

Un avenant d'un montant de 7 569,79 € HT a été notifié à la Société JP FAUCHE afin de prendre en compte l'installation de luminaires plus qualitatifs et anti vandales dans les escaliers.

Réaménagement d'une zone de bus Allées de Chartres en zone de stationnement VL

Afin de permettre une meilleure capacité de stationnement sur le parc Allées de Chartres très fréquenté, il a été décidé de réaménager une partie de la zone de stationnement bus pour gagner 27 places VL supplémentaires. La zone de stationnement bus reste en effet actuellement très peu utilisée malgré les investissements déjà réalisés pour améliorer son attractivité notamment en confort d'usage. Ces travaux d'un montant de 24 413 € HT ont été réalisés au cours du 3^{ème} trimestre 2024. La nouvelle zone de stationnement VL a été ouverte le 10 octobre 2024.

Désordres structurels parc Front du Médoc

À la suite de problèmes d'étanchéité au niveau de la dalle de Mériadeck et notamment au niveau des joints de dilatation, d'importants désordres structurels sont apparus sur le parc Front du Médoc.

Afin de mener des investigations techniques, des travaux de désamiantage sur les zones les plus sinistrées pour un montant de près de 80 000 € HT ont été réalisés de mai à juillet 2022.

Un bureau d'étude a été missionné pour un montant de 15 500 € HT afin d'analyser l'état structurel de l'ossature de l'ouvrage. Son rapport remis début octobre 2022 ne faisait pas état de désordres graves.

Des discussions étaient en cours avec Bordeaux Métropole pour définir les modalités de prise en charge financière et juridique par les différents copropriétaires des travaux à réaliser. En ce sens, BMA a été missionnée par la ville de Bordeaux pour mener des diagnostics fonciers et techniques afin de clarifier les modes d'intervention pour la maintenance et l'entretien des ouvrages des différentes copropriétés de la dalle Mériadeck.

Afin de suivre les dernières évolutions des désordres, une nouvelle analyse structurelle des ouvrages les plus touchés par les infiltrations a été menée par un BET spécialisé (SOCOTEC). Celui-ci a fait état d'un danger imminent sur la structure du parking et des structures des bâtiments avoisinants et a conseillé d'en interdire l'accès sans délai. METPARK a alors immédiatement alerté Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux. Cette dernière a saisi le tribunal administratif afin de nommer un expert chargé de donner un avis sur l'existence d'un danger imminent et de définir les mesures de mise en sécurité à prendre le cas échéant.

Le rapport d'expertise en date du 19 novembre 2023 atteste que « l'état de l'ouvrage justifie le danger imminent » et préconise des mesures de mise en sécurité à prendre pour certaines immédiates et pour les autres (étalement et diagnostic structurel du parc) dans un délai de 25 jours sans fermeture du parc.

METPARK a donc mis en œuvre les mesures immédiates qui s'imposaient. Cependant, compte tenu des contraintes techniques (amiante), administratives et de l'ampleur des études et travaux à réaliser, les sociétés (GTM et MAS) saisies par METPARK étaient dans l'incapacité de mettre en œuvre dans un tel délai certaines autres mesures demandées par l'expert (diagnostic structurel global du parking).

Un arrêté municipal de danger imminent a été pris le 28 novembre 2023 reprenant les conclusions de l'expert. Puis le 05 décembre 2023, la police municipale de la Ville de Bordeaux a imposé la fermeture immédiate du parc de stationnement et de sa zone fourrière.

METPARK a donc été contrainte d'interdire tout accès au parking et de faire évacuer les clients horaires et abonnés. De plus, METPARK n'a plus alors été en mesure d'exploiter la fourrière faute de site de substitution.

Après consultation en urgence de deux sociétés de gros œuvre, un marché pour la pose d'étais a été notifié mi-décembre 2023 à l'entreprise GTM pour un montant de 271 000 € HT. Les travaux d'étalement se sont achevés le 12 janvier 2024.

Mi-janvier 2024, METPARK a missionné le bureau d'études TEXP INGENIERIE, pour un montant de 38 500 € HT, afin d'établir le diagnostic structurel préconisé par l'expert judiciaire.

Par courrier en date du 29 décembre 2023, METPARK a informé le maire de Bordeaux qu'en raison du délai de désamiantage préalable sur certaines zones de la structure du parking, le diagnostic structurel ne pourrait pas être produit avant septembre 2024 et dans ces conditions METPARK souhaitait connaître les mesures complémentaires que le Maire envisageait de prendre au titre de ses pouvoirs de police.

Ces informations ont également été transmises le 24 janvier 2024 au service prévention/périls de Bordeaux Métropole.

En réponse, un nouvel arrêté en date du 5 mars 2024 a été notifié à METPARK par le Maire de Bordeaux. Celui-ci modifie les dispositions de l'article 1 de l'arrêté du 28 novembre 2023 en accordant un délai supplémentaire de 27 semaines à compter du 5 mars 2024 pour réaliser l'étude structurelle. Le délai initial était de 25 jours. Il y est également précisé que le service sécurité bâtementaire réalisera le contrôle et le suivi du calendrier de la réalisation des travaux.

Un 1^{er} marché de travaux de désamiantage a été notifié à l'entreprise DFD début avril 2024 pour un montant de 288 000 € HT. Cependant, ce marché a dû être résilié pour en passer un nouveau. En effet, compte tenu des résultats des mesures d'empoussièrement préalables menées avant chantier, la méthodologie de réalisation des travaux qui était prévue n'était plus appropriée.

Le calendrier initial des travaux permettant la remise du diagnostic structurel pour septembre 2024 n'a donc pu être tenu.

METPARK a tenu informé de cette situation le service prévention et, par courrier du 2 août 2024, le Maire de la Ville de Bordeaux.

Une nouvelle consultation de travaux a été lancée au cours du 3^{ème} trimestre 2024 puis déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en raison d'absence de concurrence. La consultation a été alors relancée le 29 novembre 2024 avec une remise des offres le 20 décembre 2024. La notification du marché estimé à 1 400 000 € HT a été réalisée début février 2025 après passage en CA du 30 janvier 2025. De ce fait, la remise de l'étude structurelle est donc reportée à l'été 2025.

Par courrier du 18 octobre 2024, METPARK a de nouveau rappelé au Maire de la Ville de Bordeaux, que l'étude structurelle ne pourrait être produite dans le délai, aujourd'hui expiré (pm 27/09/2024), fixé par l'arrêté, et par conséquent l'a interrogé sur la suite à donner.

Par ailleurs, METPARK par courrier du 2 octobre 2024 a alerté les services de Bordeaux Métropole sur la perte financière engendrée par la fermeture du parc qui perdurera tant que les travaux de reprise de l'étanchéité de la dalle ne seront pas réalisés. Cette situation affecte déjà les comptes de METPARK qui s'interroge donc sur le devenir de ce parc et la pertinence d'en poursuivre son exploitation.

Concernant l'exploitation de la fourrière, après d'actives recherches et quelques déceptions (ancien site de la caisse des dépôts et consignations), METPARK a finalement réussi à trouver un site de substitution à la fourrière au HAILLAN.

Un bail professionnel a été conclu pour une durée de 9 ans le 16 mars 2024.

Ce site de 21 672m² avec un hangar de 3 730m² nécessite toutefois des travaux de sécurisation/sûreté qui ont été réalisés a minima dans un 1^{er} temps, et dans un second temps, suivant un calendrier adressé aux autorités compétentes.

Espace logistique parc Front du Médoc

Afin de participer au développement de la logistique urbaine, METPARK a décidé de réaliser un espace d'environ 300 m² sur l'ancienne poche de stationnement dédiée à l'hôtel Mercure côté Bonnac.

Les marchés de maîtrise d'œuvre, contrôle technique et CSPS ont été notifiés début janvier 2023. L'opération est estimée à 190 000 € HT. Les études de conception ont été confiées au BET DOMENGER pour un montant de 14 080 € HT.

Une autorisation de travaux a été transmise au SDIS courant juin 2023.

Les marchés de travaux ont été notifiés pour un montant de 101 527 € HT le 20 septembre avec le démarrage de la période de préparation de chantier au 03 octobre 2023. L'ordre de service de démarrage des travaux a été notifié le 13 octobre 2023. La réception des travaux prévue initialement en fin d'année 2023 a été reportée à début janvier 2024 en raison de la défaillance d'un sous-traitant qualifié pour réaliser des travaux sous amiante (SS4).

Cependant, compte tenu de la fermeture du parking début décembre 2023 suivant l'arrêté municipal de danger imminent, le chantier est actuellement ajourné. A ce titre, des indemnités pourraient être réclamées par les différents prestataires.

Pour la poursuite de cette opération, METPARK est dans l'attente de la décision de Bordeaux Métropole sur le devenir du parc Front du Médoc.

Travaux de peinture sur le parc Pey-Berland

L'ensemble des niveaux appartenant à METPARK du parc Pey-Berland a été remis en peinture conformément à la nouvelle charte graphique de la Régie pour un montant total de 830 000 € HT.

Ces travaux ont été réceptionnés avec réserves le 26 septembre 2022. À la suite de problématiques liés aux produits utilisés et à leurs mises en œuvre sur certaines zones, d'importants travaux de reprise ont dû être entrepris aux frais de l'entreprise et de son fournisseur au cours du premier semestre 2023. Ces prestations ont été réceptionnées mi-avril 2023. Cependant au cours de l'année 2024 une mauvaise tenue de la peinture est apparue sur de nouvelles zones. Des reprises ont donc été programmées à nouveau en 2025 aux frais et risques de l'entreprise.

Travaux de peinture sur le parc 8 mai 45

L'ensemble des niveaux appartenant à METPARK du parc 8 mai 45 a été remis en peinture conformément à la nouvelle charte graphique de la Régie pour un montant total de 735 000 € HT.

Ces travaux se sont déroulés au cours du second semestre 2023. Ils n'ont pu être réceptionnés, avec réserves, que toute fin 2023 avec 2 mois de retard du fait d'infiltrations généralisées dans le parking dues aux fortes pluies des mois d'octobre et novembre. Ces infiltrations, liées à la mauvaise étanchéité de la dalle, dégradent l'état du parking.

À la suite de mauvaises préconisations de la part du fournisseur (jaunissement du gris clair des allées de circulation), les zones concernées au niveau R+1 et au RDC ont été entièrement reprises aux frais et risques de l'entreprise au cours des mois de juillet et août 2024. Quelques passages piétons vont également être repris à l'été 2025.

Travaux de peinture sur le parc Mérignac

L'ensemble des niveaux du parc Mérignac a été remis en peinture conformément à la nouvelle charte graphique de la Régie pour un montant total de 560 000 € HT.

Au préalable certains travaux de gros œuvre concernant des caniveaux ou des cunettes avaient été réalisés afin d'assainir certains niveaux remis en peinture. Cependant, d'importantes infiltrations liées à la mauvaise étanchéité de la dalle ont ralenti le chantier et dégradent davantage l'état du parking.

Les travaux de remise en peinture ont débuté à la fin du 3^{ème} trimestre 2023 et se sont achevés en février 2024.

Cependant, le niveau -1 doit être repris au frais et risque de l'entreprise et nécessite une fermeture du parc de 24h. Ces travaux sont planifiés en 2025, période plus favorable pour les travaux de peinture.

Travaux de peinture sur le parc Victoire

L'ensemble des niveaux du parc Victoire a été remis en peinture conformément à la nouvelle charte graphique de la Régie pour un montant total de 823 700 € HT.

Les travaux ont débuté le 28 janvier 2024 pour une durée de 6 mois.

Les travaux ont été phasés par niveau afin de maintenir au mieux le fonctionnement du parc avec une remise en exploitation du niveau -3 mi-mars 2024, du niveau -2 fin avril puis du niveau -1 fin juin.

Le chantier s'est achevé mi-juillet 2024, mais des décollements importants ont été constatés au niveau -3. Ces zones ont été refaites en octobre 2024 mais ne sont toujours pas satisfaisantes. Une nouvelle mise en peinture de ce niveau sera réalisée en 2025 aux frais et risques de l'entreprise.

Travaux de peinture sur le parc Centre Commercial Mériadeck (CCM)

Les niveaux -1 et -2 du parc CCM ont été remis en peinture conformément à la nouvelle charte graphique de la Régie pour un montant total de 1 258 000 € HT.

Un phasage fin (multi phasage par niveau) a été établi de concert avec la galerie marchande et Auchan pour limiter l'impact des travaux sur le confort des usagers et la fréquentation du parc.

Au préalable, une information spécifique avait été diffusée aux abonnés et horaires par notre service communication.

Les travaux d'une durée de 9 mois ont débuté le 12 février 2024 par le niveau -2 avec un phasage par ½ niveau.

Les travaux de peinture ont été retardés par un dégât des eaux d'AUCHAN et l'apparition d'infiltration au sol après grenailage. Le traitement de ces infiltrations du niveau -2 d'un coût de 40 000 € HT a généré un délai de 2 mois de travaux supplémentaires.

La 1^{ère} moitié du -2 a été libérée fin avril 2024 et le reste du niveau - 2 le 22 juin 2024. Afin d'optimiser le calendrier, l'entreprise a mis des effectifs sur chantier durant la période estivale (hormis les deux dernières semaines d'août).

Concernant le niveau -1, le phasage a fait l'objet de nombreuses discussions avec Auchan et Terranae et sa mise en peinture en 4 phases a été réalisée conformément à leurs attentes. Une grande partie du niveau -1 a pu être ainsi mise en exploitation le 15 novembre 2024 avant les fêtes de Noël. La dernière phase de travaux (zone pistes) a débuté le 6 janvier 2025 et a pris fin en février.

Travaux de peinture sur le parc Pessac

L'ensemble des niveaux du parc Pessac a été remis en peinture conformément à la nouvelle charte graphique de la Régie pour un montant total de 692 000 € HT.

Les travaux ont débuté mi-octobre 2024 par le niveau -3.

Les joints de fractionnement du niveau -3, ont nécessité un traitement spécifique. Le niveau -3 a été réouvert le 27 novembre 2024.

Les travaux se sont poursuivis au niveau -2 qui a été libéré le 15 décembre 2024.

Les travaux pour la mise en peinture du -1 d'une durée d'un mois ont repris fin janvier 2025 et se sont achevés fin février 2025.

Remplacement du matériel de péage sur 16 parcs

Dans le cadre de la modernisation et l'optimisation de l'exploitation de ses parcs, METPARK a lancé fin 2023 une consultation en procédure avec négociations pour le renouvellement du matériel de péage sur 16 sites. Il s'agit des parcs Victoire, Laharpe, CC Meriadeck, Pey Berland, Front du Médoc, Libération, St Jean, Pessac, Mérignac, 8 Mai 45, Bonnac, Grands Hommes, Beaujon, Sècheries, Espace logistique et fourrière du Haillan. Il s'agit de mettre en œuvre des équipements innovants en « ticket less » (sans ticket) par lecture de plaque.

A l'issue de la consultation, six candidatures nous sont parvenues le 31 janvier 2024. Trois candidats (ORBILITY, DESIGNA et RCS) ont été admis aux négociations. Leurs offres initiales nous ont été remises le 19 avril 2024. Les négociations se sont tenues les 25, 26 et 30 avril pour une remise des offres après négociations le 27 mai.

À la suite de demandes de précisions, les offres finales nous sont parvenues le 10 juin.

La CAO du 24 juin s'est prononcée sur l'attribution du marché qui a ensuite été notifié à la société RCS le 10 juillet 2024 pour un montant de 2 561 540 € HT

(travaux + maintenance sur 4 ans). Compte tenu de la fermeture du parking FDM par arrêté municipal, ce parking sera supprimé par avenant du marché.

Par requête du 07 août 2024, la société ORBILITY (OSP HOLDING France) a saisi le tribunal administratif de Bordeaux d'un référé contractuel demandant l'annulation de la procédure de passation et du contrat conclu entre la Régie et la société RCS. Par ordonnance du 6 septembre 2024 le tribunal a rejeté toutes les demandes de la société ORBILITY.

Le parc 8 mai 45 a été retenu comme parc test. Il a été le 1^{er} parc à être équipé dès octobre 2024. Il est opérationnel depuis le 6 décembre 2024 avec une réception effective des équipements au 13 décembre 2024. Les équipements ont été testés durant un mois avant de poursuivre leur déploiement sur les autres parcs. Les premiers retours sur le fonctionnement du matériel ont été très positifs

Conformément au calendrier contractuel, les parcs Laharpe et Bonnac ainsi que la fourrière de Mérignac ont été équipés en février 2025, puis le parc St Jean en mars 2025.

Les parcs Pessac, Mérignac, Victoire et Grand Hommes ont été équipés en avril/mai 2025.

Les parcs CCM et Pey Berland seront équipés en juin/juillet 2025.

L'ensemble des équipements de péage des parcs concernés sera déployé d'ici l'été 2025.

Installation d'un système de guidage à la place sur 3 parcs

METPARK a lancé fin 2023 une consultation en appel d'offre pour un marché de fourniture et d'installation d'un système de guidage à la place en trois lots sur les parcs de stationnement 8 mai 45, Amplitude et Centre Commercial Mériadeck.

A l'issue de la consultation trois sociétés (SANTERNE/TKH, QUERCUS et IPCOM/TKH) ont remis une offre recevable fin janvier 2024.

La CAO qui s'est réunie le 19 mars 2024 a attribué les marchés à :

Lot 1 parc CCM : QUERCUS

Lot 2 parc AMPLITUDE : QUERCUS

Lot 3 parc 8 mai 45 : SANTERNE

Les marchés ont été notifiés à QUERCUS et SANTERNE le 26 avril 2024 pour un montant respectif de 456 408 € HT (parcs CCM et Amplitude) et 281 516 € HT (parc 8 mai 45).

Conformément au calendrier contractuel, la société QUERCUS a débuté les travaux sur le parc Amplitude début septembre et les a achevés fin septembre 2024.

A l'issue d'une période d'essai de 2 mois du système de guidage à la place, celui-ci a été réceptionné le 06 décembre 2024.

QUERCUS a enchaîné début octobre avec le parc CCM en terminant l'installation début décembre 2004. L'installation a été réceptionnée en février 2025. Le système a été toutefois opérationnel dès le 13 décembre 2024. Un phasage spécifique avec les travaux en cours de mise en peinture avait été mis en place afin de préserver le bon fonctionnement du parc et du centre commercial Mériadeck.

En parallèle, la société SANTERNE a commencé à équiper le parc 8 mai 45 début octobre 2024. La présence d'amiante dans le parking a nécessité des mesures particulières (travaux en sous-section 4) avec un délai de travaux allongé. Le niveau RDC a été pratiquement terminé à fin décembre 2024. Les autres niveaux ont été équipés début 2025. Le système sera en fonctionnement en avril 2025.

Attribution d'une concession pour la fourniture, l'installation et l'exploitation de 1500 IRVE

Dans le cadre de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités dite LOM, la Régie METPARK est considérée comme une autorité organisatrice de la mobilité sur son domaine d'exploitation.

A ce titre, pour répondre aux objectifs fixés par la LOM et participer au schéma métropolitain de développement de l'électromobilité mais aussi aux enjeux nationaux et européens qui visent à substituer dans les prochaines années les véhicules thermiques par des véhicules électriques, METPARK a souhaité augmenter fortement le nombre d'infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) dans ses parcs.

Pour ce faire, la Régie a lancé une consultation sous forme de procédure avec négociation pour confier à un prestataire, via un contrat de concession de service d'une durée de 15 ans, l'installation, la gestion et l'exploitation de 1 500 IRVE de 7,4 KW, 50KW et 200 KW.

Lors du conseil d'administration du 13 décembre 2023, cette concession, après avis de la CDSP, a été attribuée à la société TOTALENERGIES CHARGING SERVICES.

Le contrat a été notifié le 19 février 2024 au concessionnaire qui devra implanter et exploiter 1 500 IRVE sur 26 parcs d'ici le 31 décembre 2026. Celui-ci a fait l'objet d'un communiqué de presse.

Le contrat prévoit un minimum d'IRVE à déployer par an, soit pour l'année 2024, 200 IRVE a minima.

Pour cela, le concessionnaire a soumis au SDIS 33, début avril 2024, le plan de déploiement prévisionnel des IRVE pour pré validation avant dépôt des autorisations administratives (DACAM). Compte tenu des exigences du SDIS 33, le calendrier de déploiement a dû être modifié avec pour certains parcs la suppression totale d'IRVE (Lhôte et Bonnac non sprinklés) qui seront compensées par des IRVE supplémentaires sur d'autres parcs.

Au cours du second et troisième trimestre 2024 les autorisations administratives des différents parcs concernés ont été déposées et validées par les services instructeurs. Il s'agit des parcs Amplitude, Amédée, Allées de Chartres, Beaujon, Gambetta, Laharpe, Libération et Pessac.

Ainsi sur l'année 2024, l'objectif contractuel d'exploiter 200 points de charge a été dépassé puisque 321 points de charge ont été mis en service par le concessionnaire sur 8 parcs à savoir :

Parc Amplitude : 40 points de charge dont 20 fin juin et 20 autres début décembre,
Parc Beaujon : 6 points de charge exploités début novembre,
Parc Gambetta : 102 points de charge dont 4 rapides exploités fin novembre,
Parc Libération : 15 points de charge exploités début décembre,
Parc Allées de Chartres : 8 points de charge dont 4 rapides exploités début décembre,
Parc Amédée St Germain : 122 points de charge exploités mi-décembre,
Parc Laharpe : 28 points de charge exploités mi-décembre.

D'ici l'été 2025 il est prévu d'équiper les parcs Pessac (50 points de charge dont 2 rapides), Grand Parc (35 points de charge dont 2 rapides), Mérignac (47 points de charge), Paludate (20 points de charge) et Pey Berland (118 points de charge dont 4 rapides). Puis suivront d'ici la fin de l'année 2025 les parcs Aréna (87 points de charge), les Sècheries (38 points de charge) et enfin Centre Commercial Mériadeck (85 points de charge dont 6 rapides).

Un comité stratégique avec TOTAL s'est tenu mi-janvier 2025 pour ajuster et valider le calendrier de déploiement 2025 des IRVE.

Etude pour la programmation du COMESS

A la suite du fort développement de la Régie ces dernières années et pour répondre aux évolutions de la sécurité incendie, il a été acté de créer un Centre Opérationnel Métropolitain d'Exploitation, de Sûreté et de Sécurité (COMESS) adapté aux nouvelles stratégies de METPARK en termes d'exploitation et de sûreté/sécurité.

Le COMESS doit répondre à trois objectifs principaux :

- 1/ être le centre stratégique de pilotage de tous les process liés à la bonne exploitation et de sûreté/sécurité de l'ensemble des sites de la Régie. Il détermine l'image et la qualité de la structure.
- 2/ mutualiser, simplifier et centraliser les applicatifs existants afin de faciliter le travail des opérateurs et d'améliorer l'ergonomie de leur poste de travail.
- 3/ permettre l'intégration et la professionnalisation de la sûreté. Cela se concrétisera notamment par la mise en place d'un mur d'images visible depuis l'ensemble des postes qui intégrera le nouveau système de management de vidéo protection.

Suite à la consultation lancée fin avril 2023, le marché a été notifié le 13 septembre 2023 au bureau d'études CETAB pour un montant de 18 550 € HT. Celui-ci est chargé de réaliser le programme technique et fonctionnel du COMESS.

En fin d'année 2023 un préprogramme des travaux a été remis.

Au cours du 1^{er} semestre 2024 des réunions d'étude concernant notamment l'ergonomie des logiciels et applicatifs à disposition des opérateurs se sont tenues. Un projet de programme définitif nous a été remis fin mai 2024.

Le programme finalisé intégrant nos observations nous a été remis début juillet 2024.

2.4.2 - TRAVAUX LIES A LA SURETE/SECURITE

Mise en place d'un système de vidéo protection des parcs

Le système actuel de vidéo surveillance très vétuste sur certains parcs n'était plus adapté aux besoins de METPARK qui a l'ambition de créer un centre opérationnel métropolitain d'exploitation et de sécurité/sûreté (COMESS).

Le marché global de vidéo protection est estimé à 3 700 000 € HT pour l'ensemble des sites de METPARK.

La Régie a notifié fin juin 2022 via l'UGAP un marché d'un montant de 24 626 € HT qui avait pour objet la réalisation d'un diagnostic technique sur plusieurs typologies de parcs (de surface, en infra et en superstructure) afin d'élaborer une stratégie globale pour la vidéo protection des différents parcs de stationnement gérés par METPARK. Celui-ci a permis de dégager une stratégie pour chaque type de parc.

C'est sur cette base qu'un marché de maîtrise d'œuvre chargée de la conception du système de vidéo protection sur 9 parcs a été attribué au bureau d'étude CETAB en juillet 2023 pour un montant de 35 580 € HT. Les études de conception ont été finalisées fin d'année 2023.

La consultation (appel d'offres ouvert) a été lancée mi-janvier 2024 pour le marché de fourniture et mise en place d'un VMS (vidéo management system, logiciel spécifique pour l'exploitation de caméras intelligentes) et également pour l'équipement de 3 sites pilotes (Pey Berland, Paludate, Victor Hugo) avec le rattachement de 6 sites existants (Beaujon, Sècheries, Aréna, Grand Parc, Gambetta, Amédée St Germain) selon la stratégie retenue.

A l'issue de la consultation huit sociétés avaient remis une offre.

La CAO du 24 juin après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres a attribué le marché au groupement INEO INFRACOM classé 1^{er} pour un montant de 1 273 260 € HT (travaux + maintenance sur 4 ans).

Le marché a été notifié le 17 juillet 2024.

Conformément au calendrier contractuel, l'installation du VMS a été faite courant novembre 2024.

Le déploiement des caméras sur Beaujon et Gambetta avec leur intégration au VMS se sont achevés fin novembre 2024.

Concernant le parc Victor Hugo, le déploiement des chemins de câble, câbles et des caméras débuté mi-novembre se poursuit. Leur intégration au VMS a été réalisée fin février 2025.

Les parcs Pey Berland et Paludate ont été équipés respectivement en mars et avril 2025.

Les travaux sur l'ensemble des 9 parcs s'achèveront en juillet 2025.

Réalisation d'audits et de schémas directeurs de mise en sécurité

L'ensemble des schémas directeurs de mise en sécurité de nos parcs comprenant la planification des travaux a été transmis au SDIS pour avis et validation fin 2022.

Tous ont reçu un avis favorable sur les années 2022 et 2023 : 8 mai 45, Cité Mondiale, Front du Médoc, gare Saint Jean, Pey Berland, Victoire, Pessac, Gambetta, CCM dont Incité, Alsace Lorraine, République et Porte de Bordeaux.

Cependant, les schémas directeurs de mise en sécurité des parcs Bergonié et Bonnac ont reçu un avis défavorable. En effet, concernant le parc Bergonié, le SDIS précise que le schéma directeur doit être mené par l'institut Bergonié propriétaire de deux niveaux et RUS du parking. Quant à Bonnac, l'AFUL doit réaliser un audit sécurité de son niveau privé. METPARK a donc saisi officiellement les tiers concernés.

Travaux de remplacement des SSI et de rénovation des systèmes de sprinklage

Il a été mis en évidence par les études menées au cours des dernières années que des travaux de réfection des systèmes de sécurité incendie sur les parkings Pessac et Mérignac et de sprinklage sur les parkings Front du Médoc, 8 mai 45, Victoire, Pessac, Mérignac, Pey Berland et Grands Hommes (création) étaient nécessaires.

Le montant des opérations est estimé à :

700 000 € HT pour le remplacement des SSI des parcs Pessac et Mérignac avec une réception prévisionnelle des travaux à l'été 2025,

10 100 000 € HT pour la rénovation des systèmes de sprinklage avec une réception prévisionnelle des travaux échelonnée jusqu'à fin 2028.

METPARK a fait le choix de faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage pour réaliser cette opération dont le marché a été attribué à la société ALTERNET en janvier 2023 pour un montant de 56 620 € HT (lot SSI) et 217 800 € HT (lot sprinklage).

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié à la société ARTELIA en juillet 2023 pour un montant de 61 039 € HT (lot SSI) et 343 000 € HT (lot sprinklage).

Compte tenu de la fermeture du parking FDM par arrêté municipal, ce parking a été supprimé par avenant en février 2024 du marché de maîtrise d'œuvre et de l'AMO (lot sprinklage).

Concernant le remplacement des SSI des parcs Pessac et Mérignac, les études de conception ont été finalisées fin avril 2024.

La consultation en procédure adaptée pour les marchés de travaux a été lancée mi-mai 2024. Quatre sociétés ont été admises à négocier.

A l'issue des négociations, le marché de travaux a été attribué à la société SANTERNE AQUITAINE pour un montant de 446 874,29 € HT. Celui-ci a été notifié le 13 décembre 2024.

L'ordre de service de préparation de chantier a été notifié mi-janvier 2025 pour une réception des travaux à l'été 2025.

Concernant la rénovation/création des systèmes de sprinklage sur 7 parcs, les études de conception se poursuivent et demandent un délai supplémentaire compte tenu des difficultés techniques rencontrées obligeant à modifier le type de sprinklage initialement prévu pour un sprinklage de type « brouillard d'eau » sur certains parcs. Ce système a été validé au préalable par le SDIS et les autorisations de travaux ont été déposées mi-novembre 2024.

Les travaux de sprinklage sont estimés à 9 400 000 € HT.

Les travaux pour les parcs Grands Hommes, Pessac, Victoire et Mérignac sont prévus sur la période fin 2025/2027. Puis suivront en 2026 les parcs Pey Berland et 8 mai 45 sur la période 2026/2028. L'ensemble des travaux de tous les parcs devrait être achevé au 1^{er} trimestre 2028.

Audit de la radiocommunication privée et PTI (protection travailleur isolé)

En 2020, une étude sur l'ensemble des parcs a été réalisée pour connaître l'état des communications internes à l'intérieur des parkings. Cette étude a relevé l'obsolescence du matériel. Une remise en état de ces équipements pour un montant estimé de 350 000 € HT est prévue sur les 4 prochaines années.

Sur l'année 2022, cette opération a été mise en attente à la suite de la réflexion en cours par le responsable SI sur la technologie à mettre en œuvre (répéteur 4 G par exemple).

Registre de sécurité dématérialisé

Afin de faciliter la maintenance et le suivi des opérations effectuées sur l'ensemble des sites METPARK, il a été décidé de dématérialiser l'ensemble des maintenances et des contrôles réglementaires. L'ensemble de ces éléments est centralisé sur des registres de sécurité dématérialisés. Le marché a été notifié à REGISTRE SECURITE en fin d'année 2023 pour 32 000 € HT sur une durée de 4 ans. Le système déployé au cours du premier trimestre 2024 est désormais opérationnel.

2.4.3 - INVESTISSEMENTS LIES A LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX PARCS

GRAND PARC / LITIGE TRAVAUX SOCIETE VILQUIN

L'ouvrage a été réceptionné et exploité en décembre 2019 après un avis favorable de la commission de sécurité.

Au cours de l'année 2020, les entreprises sont intervenues pour lever leurs réserves de réception. Seule la société VILQUIN a dû faire l'objet d'une mise en demeure pour que celle-ci finisse par lever ses réserves fin 2020.

Par ailleurs, METPARK a répondu au mémoire en réclamation que lui a adressé l'entreprise VILQUIN faisant état d'un préjudice qu'elle aurait subi de 473 205,65 € HT au début du chantier en juin 2019.

Cette réclamation a fait l'objet d'une procédure auprès du tribunal administratif de Bordeaux.

La demande d'expertise technique faite par VILQUIN a été rejetée et a conforté la position de METPARK.

Un nouveau mémoire en défense a dû être produit en avril 2020 pour répondre au mémoire en défense du maître d'œuvre.

Par jugement en date du 15 mars 2021, le tribunal administratif a rejeté la requête de VILQUIN et a mis à sa charge une somme de 1 500 € au profit de METPARK.

Cependant, la société VILQUIN par courrier du 02 avril 2021 a refusé le décompte général du lot n° 2 « charpente métallique » qui lui avait été notifié. Elle réclame notamment des sommes pour des travaux supplémentaires. METPARK, après avis du maître d'œuvre, a rejeté par courrier du 30 avril la nouvelle réclamation de VILQUIN. Il a été réglé à VILQUIN le solde du marché admis par METPARK.

METPARK a reçu le 18 juin 2021 une nouvelle requête aux fins d'expertise judiciaire de VILQUIN concernant le préjudice initial auquel la société rajoute les sommes demandées dans le second mémoire en réclamation. L'avocat de METPARK a donc produit un nouveau mémoire en défense. Des mémoires complémentaires en défense ont également été déposés par la maîtrise d'œuvre.

METPARK a reçu fin novembre 2021 une proposition de médiation de la part du tribunal administratif de Bordeaux et a décidé de refuser cette médiation puisque VILQUIN a déjà été déboutée plusieurs fois de ses réclamations par les tribunaux.

Le tribunal administratif de Bordeaux, par ordonnance en date du 15 mars 2022, a pris la décision de faire droit à la seconde demande d'expertise de VILQUIN et ce malgré le premier rejet en avril 2019.

Le tribunal souhaite avoir des éléments factuels et techniques pour déterminer le ou les responsables du retard constaté sur le chantier.

METPARK a fait appel de cette ordonnance. L'appel de METPARK a été rejeté par la Cour administrative d'appel en date du 22 novembre 2022.

METPARK a reçu le rapport de la première expertise judiciaire qui s'est tenue le 09 novembre 2022. Dans son rapport, l'expert judiciaire demande aux différentes parties des explications ou pièces complémentaires pour justifier les retards de calendrier d'exécution. Deux intervenants supplémentaires ont été mis dans la cause (le lot gros œuvre réalisé par l'entreprise MAS et le SDIS 33). L'avocat de la Régie a produit un dire en réponse à l'expert en avril 2023.

Les mémoires en défense de la maîtrise d'œuvre concluent au sursis à statuer, dans l'attente de l'achèvement des opérations d'expertise, et au rejet de la requête de la société VILQUIN, le BET EDEIS demandant, à titre subsidiaire, à être garanti par l'ensemble des autres parties défenderesses dont METPARK.

Une seconde expertise judiciaire s'est tenue le 08 novembre 2023.

Des dires ont été produits depuis par la maîtrise d'œuvre et VILQUIN, chacun rejetant la responsabilité sur l'autre partie. Toutefois, dans son dire n°3 qui tend principalement à mettre en cause le rôle de la maîtrise d'œuvre, VILQUIN fait grief à METPARK d'avoir gardé le silence sur ses différentes demandes. Dans ses derniers dires (n° 4, 5, 6 et 7) VILQUIN persiste et met encore en cause METPARK sur le fondement même des pénalités de retard. Un dire en défense n° 4 de METPARK a été produit mi-mai 2024.

L'expert a répondu en fin d'année 2024 aux différents dires qui lui ont été adressés depuis sa désignation. Les réponses apportées sont lapidaires et abondent exclusivement dans le sens de VILQUIN. Toutefois, l'expert a précisé qu'il examinerait « avec une grande attention » les pièces du marché et courriers de METPARK.

L'expert souhaite programmer une nouvelle réunion d'expertise pour entendre les différentes parties sur des points cruciaux qui motivent son avis actuel.

METPARK maintiendra ses positions et a décidé de saisir le juge chargé du contrôle des expertises compte tenu de l'inertie de l'expert (plus de 19 mois de retard pour la remise de son rapport final) voire sa partialité (a été salarié à une époque de la société VILQUIN) dans la conduite de sa mission.

Acquisition/convention de travaux pour la réalisation en 2 phases du parc de stationnement Amédée St Germain avec le promoteur Bouygues Immobilier

Dans le cadre de la convention avec l'EPA Bordeaux Euratlantique, l'achat des 2 phases (ilot 9.11 et ilot 9.12) du parking Amédée St Germain par METPARK a été acté selon les modalités de l'article R 2122 – 3 alinéa 2 du code de la commande publique.

Pour la 1^{ère} phase, l'acte signé le 18 octobre 2019 prévoyait 303 places avec une livraison mi-décembre 2021.

Pour la seconde phase, l'acte signé le 27 septembre 2021 prévoyait 332 places avec une livraison en septembre 2023.

La capacité totale du parking (lots 9.11 et 9.12) sera alors de 635 places.

Première phase Îlot 9.11 (303 places) :

Le promoteur a informé la Régie mi-juin 2021 d'un décalage de livraison de 2,5 mois (report de mi-décembre 2021 à fin février 2022) du fait d'une part, de l'arrêt du chantier durant la période de confinement COVID 19 (du 17 mars au 11 mai 2020) et d'autre part, de journées d'intempérie.

Le chantier a subi un mois de retard supplémentaire suite à des jours d'intempérie au cours de l'hiver 2021, reportant la livraison à fin mars 2022.

À la suite de la mise en place de la nouvelle charte graphique METPARK, des prestations supplémentaires au lot peinture ont été demandées au promoteur pour un montant de 75 000 € HT prolongeant la durée de chantier d'un mois environ, soit une livraison au 12 avril 2022.

La date de livraison a été repoussée à plusieurs reprises par le promoteur (mi-mai, juin, puis juillet, ...).

Une première commission de sécurité réunie le 17 juin 2022 n'a pas pu rendre son avis compte tenu de l'avancement insuffisant de l'ouvrage.

Une seconde commission de sécurité s'est tenue le 19 septembre 2022 et a donné un avis favorable avec réserves. La notification du PV de la commission ainsi que l'arrêté municipal d'exploitation du parc ont été obtenus le 30 septembre 2022.

De nombreuses réunions sur la liste des réserves et des non-conformités ont eu lieu afin d'envisager une livraison entre le 05 et le 07 octobre 2022. En parallèle, des négociations financières ont été menées concernant les quelques non-conformités (dimensionnement des places et équipements techniques).

Le parking a finalement été réceptionné avec réserves le 12 octobre 2022 pour une exploitation le 13 octobre.

Le promoteur BOUYGUES IMMOBILIER accuse donc un retard de 149 jours dans la réalisation de ses travaux.

Les pénalités concernant le retard de livraison (297 764.85 €) et la non-conformité des places au regard de la norme (75 000 €) ont été notifiées au promoteur.

Par assignation du 22 décembre 2022, BOUYGUES IMMOBILIER a saisi le Tribunal judiciaire de Bordeaux afin de solliciter l'annulation des pénalités appliquées. Le cabinet d'avocat ADALTYS a alors été missionné par METPARK.

Dans le cadre de la procédure judiciaire initiée par BOUYGUES IMMOBILIER, METPARK a saisi le juge de la mise en état afin de contester la compétence du juge judiciaire pour statuer sur le litige.

Par ordonnance du 25 octobre 2024, le tribunal a donné raison à METPARK et a donc condamné le promoteur à mieux se pourvoir et à verser 800€ à METPARK. Cependant, notre avocat nous a informé le 29 novembre 2024 que le promoteur avait interjeté appel à l'encontre de cette ordonnance. METPARK est dans l'attente de la décision du tribunal.

Un PV de levée de réserves en date du 13 janvier 2023 a été établi constatant que toutes les réserves de réception n'avaient pas été levées par le promoteur alors que celles-ci auraient dû être levées le 12 janvier au plus tard.

Conformément à la convention de travaux, METPARK a mis en demeure BOUYGUES IMMOBILIER de lever les réserves subsistantes dans un délai de 30 jours tout en appliquant les pénalités de retard correspondantes (1000 €/jour calendaire de retard plafonnées à 60 000 €).

METPARK a dressé un PV constatant la levée de l'ensemble des réserves de réception subsistantes le 06 février 2023.

Le promoteur accusant un retard de 23 jours dans la levée des réserves de réception, un titre de recettes d'un montant de 23 000 € lui a été adressé le 6 avril 2023. Le promoteur s'est acquitté de cette somme le 18 juillet 2023.

Une mise en demeure en date du 10 octobre 2023 a également été adressée au promoteur pour lever les désordres de parfait achèvement avec notre opposition à la levée de sa garantie bancaire et le prolongement de la garantie de parfait achèvement jusqu'à la levée du dernier désordre. Au 31 décembre 2024 l'ensemble des réserves de parfait achèvement a été levé.

Seconde phase Îlot 9.12 (332 places) :

Par courrier du 02 février 2023, le promoteur a informé METPARK avoir subi 134 jours d'intempéries depuis le début des travaux (sept. 21 à déc. 22) susceptibles d'engendrer un report de livraison.

METPARK par courrier en date du 16 février 2023 en a contesté le fond et la forme. En effet :

- sur le fond, le point de départ des intempéries retenu par le promoteur est erroné (septembre 2019 alors que l'acte du 9.12 n'a été signé qu'en septembre 2021). Les jours d'intempéries seraient alors ramenés à 62 jours (septembre 2021 à décembre 2022),

- sur la forme, les conditions de notification des jours de retard fixées dans la convention de travaux n'ont pas été respectées (pas de notifications régulières au 30 juin et 30 décembre de l'année concernée).

BOUYGUES. IMMOBILIER n'a jamais apporté de réponse au courrier de METPARK.

Par courrier du 26 juin 2023, le promoteur a informé METPARK avoir subi 22 jours d'intempéries depuis le 1^{er} janvier 2023 engendrant un report de livraison au 31 octobre 2023.

La commission de sécurité du 23 octobre n'a pu rendre un avis compte tenu des trop nombreux travaux de sécurité et d'accessibilité restant à réaliser. La commission de sécurité s'est donc transformée en une simple visite de chantier par les pompiers. Le promoteur a pourtant maintenu la livraison de l'ouvrage au 31 octobre. Or, l'avis de la commission de sécurité étant l'une des conditions cumulatives permettant la livraison des ouvrages, un PV de refus de livraison a donc été dressé.

Une nouvelle commission de sécurité s'est tenue le 05 décembre 2023 et a donné un avis favorable avec observations. De ce fait et afin de respecter les termes de la convention de travaux, le promoteur a dû reporter la date de livraison de l'ouvrage au 18 décembre 2023.

A cette date, le promoteur n'ayant pas apporté tous les documents nécessaires à la livraison de l'ouvrage, sa réception avec réserves n'a pu avoir lieu que le 5 janvier 2024 avec une mise en exploitation le 8 janvier 2024.

METPARK a alors notifié au promoteur une pénalité pour 18 jours de retard d'un montant de 108 000 €. Celle-ci a fait l'objet d'un titre de recette le 31 janvier 2024. Bouygues Immobilier qui ne l'a pas contesté a procédé à son versement au cours du mois de juin 2024.

Au titre de la garantie de parfait achèvement (GPA), une liste de 53 réserves a été transmise au promoteur. Plusieurs réunions de suivi des réserves se sont tenues avec le promoteur au dernier trimestre 2024. Il a été convenu que l'ensemble des réserves de GPA doit être levé pour le 05 janvier 2025 au plus tard.

Des échanges sont également en cours avec le promoteur pour vérifier la complétude des DOE.

Par ailleurs, concernant le sinistre du local onduleur dans lequel s'est produit fin avril 2024 une surchauffe anormale nécessitant a minima le remplacement des batteries, une mise en demeure a été envoyée au promoteur pour y remédier. En réponse, il a été convenu de mettre en jeu l'assurance dommage ouvrage pour la prise en charge de ce désordre. Une déclaration de sinistre a donc été adressée début juin 2024 à l'assureur. Une première expertise diligentée par l'assureur s'est tenue le 25 juillet et a été suivie d'une seconde le 19 septembre 2024.

L'expert a rencontré des difficultés pour obtenir des pièces techniques de la part du promoteur et de ses entreprises. Il a cependant fait savoir à METPARK qu'il souhaitait diligenter, dans le cadre de sa mission, un maître d'œuvre pour définir la solution réparatoire et établir le cahier des charges techniques.

METPARK est donc toujours dans l'attente du rapport d'expertise et de la décision de l'assureur.

Acquisition/convention de travaux pour la réalisation du parc de stationnement AMPLITUDE avec le promoteur REALITES

Le parking Jardin de l'Ars a été substitué par le parking AMPLITUDE conformément à l'avenant n° 3 de la convention de partenariat pour la réalisation de parcs publics de stationnement avec l'EPA Bordeaux Euratlantique.

L'achat du parking AMPLITUDE d'une capacité de 406 places a été acté selon les modalités de l'article R 2122 – 3 alinéa 2 du code de la commande publique.

L'acte a été signé le 23 juillet 2021 prévoyant une livraison de l'ouvrage début septembre 2022.

Par différents courriers, le promoteur REALITES a informé METPARK du report de livraison de l'ouvrage au 06 octobre, puis au 09 et enfin au 29 novembre 2023.

Bien que la commission de sécurité du 17 novembre 2023 ait donné un avis favorable avec observations, toutes les conditions cumulatives nécessaires à la livraison de l'ouvrage n'étaient pas réunies pour une livraison au 29 novembre. REALITE a dû de nouveau reporter la livraison au 08 décembre puis au 21 décembre 2023. A cette date, le promoteur n'ayant pas apporté tous les documents nécessaires à la livraison de l'ouvrage tels que définis dans l'acte, la livraison a été effectuée avec réserves le 12 janvier 2024. Le parc a été mis en exploitation le 30 janvier 2024.

Comme convenu, la quasi-totalité des réserves de livraison a été levée le 28 juin 2024. Seules deux réserves ont été maintenues et devaient être levées le 12 janvier 2025 au plus tard à l'expiration de la garantie de parfait achèvement.

Un différend est apparu avec le promoteur sur la date de livraison qui pour METPARK n'a pu être effective que le 12 janvier 2024 et par conséquent sur le montant des pénalités de retard.

Également, une pénalité d'un montant de 161 822,15 € pour 7 places non conformes a été notifiée le 15/03/2024 au promoteur. REALITES l'a contestée. D'un commun accord une procédure amiable a été engagée par la désignation d'un homme de l'art chargé de départager les parties, comme le prévoit la convention de travaux.

Pour contester à titre conservatoire la facture relative aux 7 places non conformes, REALITES a déposé une requête en ce sens auprès du Tribunal administratif le 15 mai 2024. En effet, REALITES souhaitant toujours privilégier la voie amiable, a introduit ce recours car son délai de contestation arrivait à expiration.

L'expertise contradictoire sur site s'est tenue le 25 juin 2024.

À la suite des conclusions du rapport d'expertise amiable et afin de solder les différends entre METPARK et le promoteur (pénalités de retard, conformité des places...), il a été convenu d'établir un protocole transactionnel éteignant le recours judiciaire introduit par REALITES et le versement d'une indemnité de 50 000 € à METPARK au plus tard le 15 novembre 2024. Début décembre 2024, METPARK a dû relancer le promoteur pour son paiement qui n'avait toujours pas été effectué. Celui-ci a d'ailleurs fait l'objet d'une saisie conservatoire par les services du Trésor public. Le promoteur semble connaître de grandes difficultés financières.

Par ailleurs, après de nombreuses discussions, un accord a finalement été trouvé avec la ville de Bordeaux pour que METPARK assure la fonction de RUS exigée par le SDIS non seulement du parking mais également du gymnase contigu (propriété ville de Bordeaux). En ce sens une convention METPARK/Ville de Bordeaux a été signée le 26 novembre 2024. La convention (pm 2000 €/an) prendra effet à la livraison du gymnase qui n'était toujours pas effective au 31 décembre 2024.

2.5 – DES ACTIONS CONCRETES POUR OPTIMISER L'EXPERIENCE CLIENT

Améliorer l'expérience client reste une priorité pour la Régie. En 2024, plusieurs dispositifs ont été déployés pour renforcer la qualité de service, tant sur le plan digital que sur le terrain.

2.5.1 – Un nouveau site internet METPARK

Le site internet de METPARK a été entièrement refondu afin d'améliorer l'expérience en ligne des usagers professionnels et particuliers. Cette refonte a permis de proposer :

- Un design modernisé et une navigation plus intuitive,
- Un espace dédié aux professionnels, avec des offres et informations ciblées,
- Un moteur de recherche intelligent permettant aux clients d'identifier l'abonnement le plus adapté à leurs besoins.

2.5.2 – Lancement de l'application METPARK

La Régie propose désormais une application mobile disponible sur Apple Store et Google Play.

Dans sa première version, elle permet :

- De localiser l'ensemble des parkings sur une carte interactive,
- De consulter les tarifs et utiliser un simulateur de coût,
- De vérifier en temps réel le nombre de places disponibles,
- De lancer un itinéraire vers un parking,
- D'enregistrer son numéro de place de stationnement.

2.5.3 – Une relation client renforcée

La création d'un pôle client assure :

- Le traitement des demandes d'informations et des réclamations,
- Le conseil personnalisé,
- La commercialisation des offres.

Grâce à de nouveaux outils de gestion, les délais de traitement ont été significativement réduits :

- 1 451 réclamations traitées en 2024,
- Délai moyen de première réponse : 24 heures,
- Clôture des dossiers : moins de 2 jours.

Le nombre de réclamations a diminué de 23 % malgré les perturbations liées aux travaux et à la fermeture du parking Gambetta, démontrant l'efficacité des dispositifs d'accompagnement client.

Par ailleurs, le standard téléphonique a été modernisé avec un parcours d'appel optimisé et l'intégration de messages automatisés pour améliorer l'orientation et l'information des usagers.

2.5.4 – Une signalétique modernisée

En 2024, la signalétique de 12 parcs a été revue pour améliorer l'orientation et la

lisibilité sur site : 8 mai 45, Bonnac, Centre commercial Mériadeck, Gambetta, Grands Hommes, Victor Hugo, Victoire, Amédée Saint-Germain, gare Saint-Jean, Aréna, Laharpe et Mérignac Centre.

2.5.5 – Le service « Ma place »

Disponible dans plusieurs parkings (Amédée Saint-Germain, Gambetta, Mériadeck et 8 mai 45), le service « Ma place » permet aux clients de localiser leur véhicule via des bornes tactiles, en saisissant leur plaque d'immatriculation ou la date et l'heure estimées de leur arrivée.

2.5.6 – METPARK s'engage pour toutes les mobilités

Des dispositifs spécifiques ont été mis en place pour faciliter l'accès au stationnement des personnes à mobilité réduite :

- Réduction de 40 % sur les abonnements résidents et permanents dans 6 parkings,
- Mise à disposition de places handybikes dans les METSTATION,
- Référencement des places PMR via l'application Very Important Parking.

2.5.7 – Enquête de satisfaction 2024

L'enquête de satisfaction a été menée auprès de 524 clients sur 7 parkings. Le taux de satisfaction globale atteint 73 %. Les résultats détaillés mettent en évidence :

Points forts (≥ 80 % de satisfaction) :

- Facilité à trouver une place (81 %, +6 pts),
- Fonctionnement des bornes d'entrée/sortie (90 %, +3 pts),
- Étape de paiement (90 %, stable),
- Signalétique extérieure (86 %, +3 pts) et intérieure (81 %, +5 pts),
- Qualité des échanges avec les agents (84 %, stable).

Points à améliorer (< 60 %) :

- Disponibilité des ascenseurs (50 %, -9 pts),
- Bornes de recharge électrique : visibilité et fonctionnement (49 %, -16 pts),
- Clarté de l'information sur les tarifs et services (56 %, +1 pt).

Zoom par parc :

- Victor Hugo : baisse liée à des problèmes d'insalubrité.
- Amédée Saint-Germain : baisse en raison d'incidents sur des véhicules juste avant l'enquête.
- Gambetta : forte progression post-rénovation, avec 97 % de satisfaction (+20 pts).

2.6 – DES ACTIONS DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

2.6.1 – Séminaire collaborateurs 2024

Le 27 mai, METPARK a organisé son 2^{ème} séminaire annuel qui a permis de faire le point sur les résultats 2023, les projets en cours et les perspectives à venir.

2.6.2 – Journées d'intégration

La première journée d'intégration des nouveaux collaborateurs a eu lieu le 23 mai et sera désormais organisée chaque trimestre.

2.6.3 – Inaugurations et couverture médiatique

En 2024, trois événements majeurs ont été largement médiatisés :

- Inauguration de la première METSTATION en février : plus de 100 participants et 27 retombées presse pour une audience estimée à 3,7 millions de personnes.
- Signature du contrat de concession avec TotalEnergies (avril) pour l'installation et l'exploitation de 1 500 points de recharge sur 26 parkings pendant 15 ans : 11 articles publiés.
- Inauguration du parking Gambetta : plus de 200 participants, 6 articles de presse.

2.6.4 -Campagne de communication annuelle

Comme chaque année, la Régie a mis en œuvre une campagne de communication d'envergure. En 2024, METPARK a choisi de concentrer ses efforts sur la promotion de METSTATION, avec pour objectif de faire connaître l'offre auprès des Bordelais, de valoriser ses avantages et de mettre en avant son positionnement tarifaire attractif.

La campagne s'est articulée autour de plusieurs canaux complémentaires :

- Affichage urbain : 93 faces déployées en centre-ville pendant deux semaines en juin, permettant de toucher près de 480 000 personnes.
- Écrans digitaux : diffusion en septembre sur 16 écrans situés dans les centres commerciaux Mériadeck et Promenade Sainte-Catherine.
- Réseaux sociaux : présence continue de juin à décembre sur Facebook, Instagram et YouTube, avec un ciblage géographique et contextuel finement optimisé.
- Street marketing : opérations menées en juin et septembre avec la distribution de 3 000 couvres-selles réutilisables et personnalisés par 4 animateurs dans les principaux quartiers de la ville (Pey Berland, Saint-Pierre, Triangle d'Or, Mériadeck, Saint-Seurin, Fondaudège, Chartrons, Quinconces, Gambetta, Saint-Michel).

- Affichage mobile innovant : un vélo électrique équipé d'un écran grand format et de deux affichages latéraux rétroéclairés a été utilisé pour diffuser les messages de manière originale et percutante.

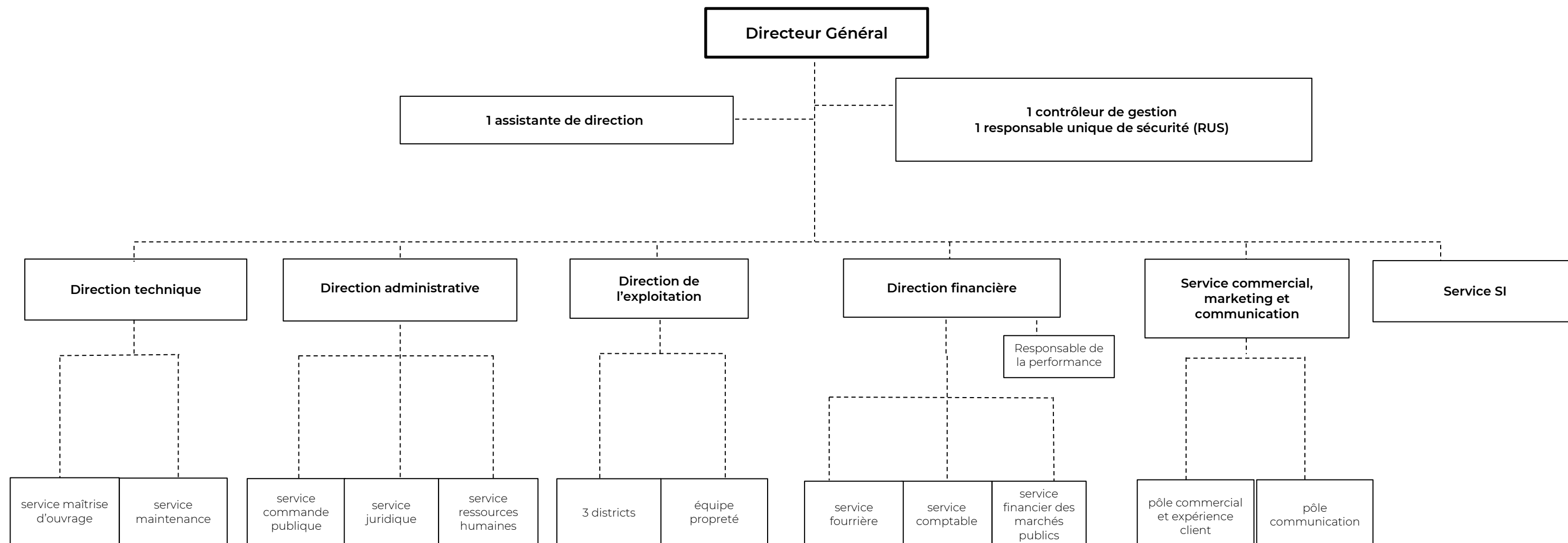
Cette stratégie multicanale a significativement renforcé la notoriété de METSTATION, contribuant à une hausse de 15 % des abonnements par rapport à 2023.

CHAPITRE 3 – ACTIVITE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - COMPTES 2024

Voir la présentation du rapport financier en annexe.

CHAPITRE 4 – L'ACTIVITE FOURRIERE AUTOMOBILE

Voir la présentation du rapport financier en annexe.





METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

20 NOV. 2023

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 15 novembre 2023 (convocation du 02 novembre 2023)**

Aujourd'hui quinze novembre deux mille vingt trois à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme de FRANÇOIS, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mme Brigitte TERRAZA à Mme de FRANÇOIS, M. Emmanuel SALLABERRY à M. DUPRAT

La séance est ouverte

AFFAIRE 2023/06/01P

TARIFS 2024

La politique tarifaire de la Régie, en conformité avec le plan de mobilité de Bordeaux Métropole, a été simplifiée et améliorée depuis le 1^{er} janvier 2021 afin de la rendre plus visible et cohérente auprès de ses usagers notamment.

Pour mémoire, en 2023, il avait été procédé à une hausse tarifaire très maîtrisée de certaines plages horaires et une harmonisation des grilles tarifaires abonnés de quelques parkings qui n'étaient pas encore en cohérence avec les trois secteurs identifiés (hypercentre, centre et périphérie).

Pour 2024, il est proposé de poursuivre l'harmonisation entamée sur ces trois zones tarifaires identifiées pour les abonnements et malgré une forte inflation de laisser inchangés les tarifs horaires, mise à part quelques légers ajustements et la création des tarifs pour le nouveau parking Amplitude qui devrait ouvrir dans les prochaines semaines.

Ces évolutions visent principalement à permettre la réalisation du plan stratégique de mandat voté en décembre 2020 par le conseil d'administration. Les changements tarifaires pour 2024 sont présentés ci-dessous.

1 – LES TARIFS HORAIRES

1) Les véhicules 4 roues motorisés

- Application du tarif hypercentre sur le parking Centre Commercial Mériadeck : 0,80 € par 1/4H jusqu'à 2h puis 0,60 € au-delà,

- application du tarif centre sur le parking Bergonié : 0,70 € par 1/4H jusqu'à 2h puis 0,60 €,
- uniformisation des durées entre les deux zones sur le parking gare Saint-Jean et augmentation du tarif arrêt minute qui était jusqu'à présent anormalement moins cher que la zone de stationnement longue durée :
 - o zone longue durée : 2,50 € par 1/4H jusqu'à 1h30 puis 0,70 € au-delà,
 - o arrêt Minute : 3,00 € par 1/4H jusqu'à 1h30 puis 1,50€ au-delà,
- suppression du forfait 2 jours à 15 € sur le parking Mérignac (16 € pour 2 fois 24H) mais maintien du forfait 7 jours à 30 €,
- augmentation du forfait spectacle sur le parking Aréna : 14€ contre 13€ en 2023.

La tarification horaire de l'hypercentre, du centre et de la périphérie est gelée pour 2024.

2) Les véhicules 2 roues motorisés

Ces tarifs sont également gelés pour 2024 et s'appliquent sur les seuls parkings disposant d'une boucle moto. Ils sont même en baisse sur le parking du Centre Commercial Mériadeck. Dans un souci d'uniformisation, le tarif véhicules 2 roues motorisés sur ce parc de stationnement passe à 0,40€ par 1/4H jusqu'à 4h.

2 – LES ABONNEMENTS

1) Les véhicules 4 roues motorisés

Comme entamée il y a 4 ans, une convergence entre les tarifs abonnements de tous les parkings appartenant à une même zone tarifaire (hypercentre, centre, périphérie) est proposée lorsque cela est nécessaire.

Ainsi, **un tiers des parkings exploités par la Régie voient leurs tarifs gelés pour 2024.**

Les abonnements proposés à la revalorisation subissent des hausses de 5 euros par mois en moyenne pour les résidents et les permanents afin, encore une fois, d'atteindre l'objectif d'harmonisation entre tous les parcs d'une même zone tarifaire.

Les parkings concernés par une augmentation tarifaire sont les suivants : 8 Mai 1945, Allées de Chartres, Alsace Lorraine, Centre Commercial Mériadeck, Cité Mondiale, Front du Médoc, Victor Hugo, Victoire, Amédée Saint-Germain, Amplitude, Beaujon, Bergonié, Croix de Seguey, gare Saint-Jean, Grand Parc, Paludate, Porte de Bordeaux, Aréna, Laharpe, Les Sècheries, Libération, Mérignac, Pessac, rue de Bègles et Talence 7^{ème} Art.

2) Les véhicules 2 roues motorisés

20 parkings disposent d'un abonnement motos avec une hausse moyenne de 2 € par mois entre 2023 et 2024. 13 parkings sont proposés à la revalorisation tarifaire en 2024.

3) Les véhicules 2 roues non motorisés

L'abonnement vélo est proposé à 45 € par an en 2024 contre 35€ en 2023 en raison de la livraison des premières METSTATION et de leurs nombreux services gratuits (recharges batteries électriques, kits de réparation, casiers de stockage...) dans les prochains mois.

4) Les autres abonnements

- Ajout de l'accès au parking Paludate dans l'abonnement multiparcs dont le tarif est gelé en 2024,
- augmentation de l'abonnement employés qui passe de 46 € par mois à 48 € par mois en 2024,
- revalorisation de l'abonnement autopartage à 90 € par mois en 2024 au lieu de 85€ en 2023 et seuil d'abonnement relevé à 25 (au lieu de 15 en 2023),
- clarification de l'option petit rouleur permettant aux abonnés résidents qui sortent du parking moins de 15 fois par mois de disposer d'une remise mensuelle de 7,5 € TTC,
- suppressions de l'abonnement résident week-end, du forfait nuit résident, et de l'abonnement nuit et dimanche Centre Commercial Mériadeck,
- **création d'un nouveau produit tarifaire préférentiel réservé aux abonnés titulaires de la carte européenne de stationnement ou CMI sur les parkings situés dans le secteur bordelais à contrôle d'accès : Cité Mondiale, République, Pey Berland, Alsace Lorraine et Grands Hommes. Réduction de 40% sur le prix normal de l'abonnement résident ou permanent.**

5) Frais de carte

Baisse des frais de carte de 1 € avec un tarif de 30 € en 2024 contre 31 € en 2023.

3 – LES AUTRES TARIFICATIONS

- Création de 2 nouveaux supports tarifaires :
 - o forfait stationnement indu sur places réservées (places PMR, bornes IRVE...) : 80 € TTC en plus du coût du stationnement.
 - o forfait administratif : 80 € TTC en plus du coût de stationnement.
- L'utilisation des bornes IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique), devient payante en 2024 selon le tarif en vigueur sur le parc de stationnement.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter les tarifs 2024.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 15 novembre 2023
Pour expédition conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' with a horizontal line extending to the right, and a small vertical stroke intersecting the 'C'.

Christophe DUPRAT



TARIFICATION HORAIRE VEHICULES 4 ROUES MOTORISES AU 1^{er} JANVIER 2024

Place
à la
Mobilité!

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

20 NOV. 2023

Bureau du courrier

SECTEUR HYPER CENTRE

**8 Mai 1945 - Allées de Chartres - Cité Mondiale
Front du Médoc – Gambetta - Grands Hommes -
Pey Berland - République - Victor Hugo - Victoire**

Prix au 1/4h : 0,80€ jusqu'à 2h puis 0,60€ au-delà

TARIFS SECTEUR HYPER CENTRE	
15 min	0,80 €
30 min	1,60 €
1h	3,20 €
2h	6,40 €
3h	8,80 €
4h	11,20 €
5h	13,60 €
6h	16,00 €
7h	18,40 €
De 7h45 à 24h	20,00 €
Forfait Nuit (*)	6,00 €
24h supplémentaires	20,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	20,00 €

(*) De 20h à 7h et au-delà de 1h45 de stationnement

Centre Commercial Mériadeck

Prix au 1/4h : 0,80€ jusqu'à 2h puis 0,60€ au-delà

TARIFS CENTRE COMMERCIAL MERIADECK	
15 min	0,80 € (*)
30 min	1,60 € (*)
1h	3,20 € (*)
1h30	4,80 € (*)
2h	6,40 € (*)
3h	8,80 €
4h	11,20 €
5h	13,60 €
6h	16,00 €
7h	18,40 €
De 7h45 à 24h	20,00 €
Forfait Nuit (**)	6,00 €
24h supplémentaires	20,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	20,00 €

(*) Gratuité de 2h réservée exclusivement aux clients du centre commercial disposant d'une preuve d'achat de 15 euros pendant ses horaires d'ouverture.

(**) De 20h à 7h et au-delà de 1h45 de stationnement

Allées de Chartres bus

Prix au 1/4h : 2,00€ jusqu'à 1h30 puis 1,50€ au-delà

TARIFS ALLEES DE CHARTRES BUS	
15 min	2,00 €
30 min	4,00 €
1h	8,00 €
1h30	12,00 €
2h	15,00 €
3h	21,00 €
4h	27,00 €
5h	33,00 €
De 6h à 24h	39,00 €
Forfait Nuit (*)	39,00 €
Forfait du 01/03 au 30/09 mensuel / semestriel	60€ / 350€
Forfait du 01/10 au 28/02 mensuel / semestriel	55€ / 250€
24h supplémentaires	39,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	39,00 €

(*) De 20h à 7h

SECTEUR CENTRE

Amédée Saint-Germain - Amplitude - Beaujon
Grand Parc - Paludate - Porte de Bordeaux

Prix au 1/4h : 0,70€ jusqu'à 2h puis 0,60€ au-delà

TARIFS SECTEUR CENTRE	
15 min	0,70 €
30 min	1,40 €
1h	2,80 €
1h30	4,20 €
2h	5,60 €
3h	8,00 €
4h	10,40 €
5h	12,80 €
6h	15,20 €
7h	17,60 €
De 8h à 24h	20,00 €
Forfait Nuit (*)	6,00 €
24h supplémentaires	20,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	20,00 €

(*) De 20h à 7h au-delà de 2h de stationnement

Bergonié

Prix au 1/4h : 0,70€ jusqu'à 2h puis 0,60€ au-delà

TARIFS BERGONIE	
15 min	GRATUIT
30 min	GRATUIT
40 min	GRATUIT
45 min	2,10 €
1h	2,80 €
1h30	4,20 €
2h	5,60 €
4h	10,40 €
6h	15,20 €
De 8h à 24h	20,00 €
24h supplémentaires	20,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	20,00 €

Gare Saint-Jean

Prix au 1/4h : 2,50€ jusqu'à 1h30 puis 0,70€ au-delà

TARIFS GARE SAINT-JEAN	
15 min	2,50 €
30 min	5,00 €
1h	10,00 €
1h30	15,00 €
2h	16,40 €
3h	19,20 €
4h	22,00 €
5h	24,80 €
6h	27,60 €
De 7h à 24h	29,00 €
24h supplémentaires	29,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	29,00 €

Gare Saint-Jean : Arrêt Minute

Prix au 1/4h : 3,00€ jusqu'à 1h30 puis 1,50€ au-delà

TARIFS GARE SAINT-JEAN : ARRET MINUTE	
10 min	GRATUIT
15 min	3,00 €
30 min	6,00 €
1h	12,00 €
1h30	18,00 €
2h	21,00 €
3h	27,00 €
4h	33,00 €
5h	39,00 €
6h	45,00 €
7h	51,00 €
De 8h à 24h	57,00 €
24h supplémentaires	57,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	57,00 €

SECTEUR PERIPHERIE

Laharpe - Libération - Sècheries

Prix au 1/4h : 0,60€ jusqu'à 1h puis 0,50€ au-delà

TARIFS SECTEUR PERIPHERIE	
15 min	0,60 €
30 min	1,20 €
1h	2,40 €
1h30	3,40 €
2h	4,40 €
3h	6,40 €
De 4h à 24h	8,00 €
Forfait Nuit (*)	3,00 €
24h supplémentaires	8,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	8,00 €

(*) De 20h à 7h au-delà de 1h15 de stationnement

Mérignac centre

Prix au 1/4h : 0,50€ au-delà de 1h
Du lundi au dimanche : 1h de gratuité
Samedi matin : Gratuité de 8h à 13h

TARIFS MERIGNAC	
15 min	GRATUIT
30 min	GRATUIT
Au-delà d'1h	2,00 €
1h30	3,00 €
2h	4,00 €
3h	6,00 €
De 4h à 24h	8,00 €
Forfait Nuit (*)	3,00 €
24h supplémentaires	8,00 €
Forfait 7 jours consécutifs	30,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	8,00 €

(*) De 20h à 7h au-delà de 1h15 de stationnement

Pessac centre

Prix au 1/4h : 0,50€ au-delà de 2h
Du lundi au dimanche : 2h de gratuité

TARIFS PESSAC	
15 min	GRATUIT
30 min	GRATUIT
1h	GRATUIT
1h30	GRATUIT
Au-delà de 2h	4,00 €
3h	6,00 €
De 4h à 24h	8,00 €
Forfait Nuit (*)	3,00 €
24h supplémentaires	8,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	8,00 €

(*) De 20h à 7h au-delà de 1h15 de stationnement

Aréna

Prix au 1/4h : 0,50€

TARIFS ARENA	
15 min	0,50 €
30 min	1,00 €
1h	2,00 €
1h30	3,00 €
2h	4,00 €
3h	6,00 €
De 4h à 24h	8,00 €
Forfait Nuit (*)	3,00 €
Forfait spectacle	14,00 €
24h supplémentaires	
sans spectacle	8,00€
avec spectacle	22,00€
Ticket perdu ou détérioré / jour	
sans spectacle	8,00€
avec spectacle	22,00€

(*) De 20h à 7h au-delà de 1h15 de stationnement hors spectacle

Le forfait spectacle s'applique exclusivement les soirs d'événements et comprend : 2h de stationnement avant et 2h de stationnement après le spectacle. En dehors de ces horaires, la tarification des parkings du secteur périphérie s'applique

TARIFICATION HORAIRE VEHICULES 2 ROUES MOTORISES AU 1^{er} JANVIER 2024

*place
à la
Mobilité!*

**Amédée Saint-Germain - Amplitude - Gambetta
Grand Parc - Paludate - Pey Berland
République - Sècheries - Victoire - Victor Hugo**

Prix au 1/4h : 0,40€

TARIFS MOTOS	
15 min	0,40 €
30 min	0,80 €
1h	1,60 €
1h30	2,40 €
2h	3,20 €
3h	4,80 €
4h	6,40 €
De 4h45 à 24h	8,00 €
24h supplémentaires	8,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	8,00 €

Gare Saint-Jean (hors arrêt minute)

Prix au 1/4h : 0,50€

TARIFS MOTOS - Gare Saint-Jean	
15 min	0,50 €
30 min	1,00 €
1h	2,00 €
1h30	3,00 €
2h	4,00 €
3h	6,00 €
4h	8,00 €
De 5h à 24h	10,00 €
24h supplémentaires	10,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	10,00 €

Centre Commercial Mériadeck

Prix au 1/4h : 0,40€

TARIFS MOTOS - Centre Commercial Mériadeck	
15 min	0,40 € (*)
30 min	0,80 € (*)
1h	1,60 € (*)
1h30	2,40 € (*)
2h	3,20 € (*)
3h	4,80 €
4h	6,40 €
De 4h45 à 24h	8,00 €
24h supplémentaires	8,00 €
Ticket perdu ou détérioré / jour	8,00 €

(*) Gratuité de 2h réservée exclusivement aux clients du centre commercial disposant d'une preuve d'achat de 15 euros pendant ses horaires d'ouverture

AUTRES PRODUITS

Chèques parkings :

Ils permettent de bénéficier d'une réduction tarifaire sur tout stationnement de 2h à 24h pour un minima de 20 unités achetées.

Le chèque parking, sous la forme d'un ticket, correspond à un titre de paiement à sortie unique. Les réductions sur la tarification horaire du parking sollicité, s'effectuent au prorata du nombre de chèques achetés :

- o 20 tickets : -20%,
- o 50 tickets : -30%,
- o 80 tickets et plus : -40%.

Les chèques parking ont une durée de validité d'un an et sont réservés aux personnes morales.

Forfaits 24/72h :

Ils correspondent à des tickets de parkings à entrées et sorties illimitées, délivrés uniquement à des personnes morales pour des stationnements de 24h, 48h et 72h pour un minima de 20 unités achetées. Les réductions, sur la tarification horaire du parking sélectionné, s'effectuent au prorata du nombre de tickets achetés :

- o 20 tickets : -20%,
- o 50 tickets : -30%,
- o 80 tickets et plus : -40%.

Valables 1 an.

Cartes à décompte :

Carte rechargeable à créditer du montant de son choix. A chaque sortie du parc, le débit est calculé sur un tarif horaire.

Permet d'accéder à tous les parcs.

AUTRES TARIFICATIONS

Forfait stationnement indu sur places réservées (places PMR, bornes IRVE...) :
80€ TTC

Forfait administratif : 80€ TTC

A compter du 1^{er} janvier 2024, l'utilisation des bornes IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique) devient payante selon le tarif en vigueur sur le parc de stationnement.

TARIFICATION ABONNEMENTS

AU 1^{er} JANVIER 2024

Parcs	Véhicules 4 roues motorisés		Abonnement véhicules 2 roues motorisés	Abonnement Vélo (**)	
	Abonnement Résident (*)	Abonnement Permanent			
	Mensuel	Mensuel	Mensuel	Mensuel	Annuel
Secteur Hyper-Centre					
08-mai-45	70 €	110 €	40 €	10 €	45 €
ALLEES DE CHARTRES	70 €	100 €			
ALSACE LORRAINE	85 €	110 €			
BONNAC	80 €	125 €	45 €		
C.C. MERIADECK	80 €	125 €	45 €	10 €	45 €
CITE MONDIALE	75 €	120 €			
FRONT DU MEDOC	75 €	115 €	45 €	10 €	45 €
GAMBETTA	80 €	125 €	45 €	10 €	45 €
GRANDS HOMMES		125 €			
LHOTE	80 €	125 €	45 €	10 €	45 €
PEY BERLAND	80 €	125 €	45 €	10 €	45 €
REPUBLIQUE	80 €	125 €	45 €	10 €	45 €
VICTOR HUGO	80 €	100 €	40 €	10 €	45 €
VICTOIRE	75 €	110 €	45 €	10 €	45 €
Secteur Centre					
AMEDEE SAINT-GERMAIN	80 €	105 €	45 €		
AMPLITUDE	80 €	105 €	45 €		
BEAUJON	80 €	100 €		10 €	45 €
BERGONIE					
CROIX DE SEQUEY	75 €	115 €			
GARE SAINT-JEAN	110 €	155 €	60 €		
GRAND PARC	75 €	100 €	35 €	10 €	45 €
PALUDATE	80 €	110 €	45 €	10 €	45 €
PORTE DE BORDEAUX	65 €	100 €		10 €	45 €
Secteur Périphérie					
ARENA	50 €	70 €	30 €		
LAHARPE	50 €	70 €			
LES SECHERIES	50 €	70 €	30 €	10 €	45 €
LIBERATION	50 €	70 €	30 €		
MERIGNAC CENTRE	50 €	70 €	30 €	10 €	45 €
PESSAC CENTRE	50 €	70 €	30 €	10 €	45 €
RUE DE BEGLES	70 €	100 €			
TALENCE 7 ^{ème} ART	50 €	70 €			

(*) L'abonnement résident est réservé aux particuliers habitant dans un rayon d'un kilomètre maximum du parking.

(**) L'abonnement vélo permet l'accès à 16 locaux vélos / METSTATION

AUTRES ABONNEMENTS

Abonnement hebdomadaire : -50% sur le tarif permanent mensuel pour une semaine de stationnement.

Abonnement multiparcs : offre permettant aux TPE/PME, commerçants, artisans, professions libérales, médicales, paramédicales, auto-entrepreneurs et administrations publiques de stationner au tarif de 175 € TTC/mois sur 11 parkings éligibles à ce tarif : Gambetta, Front du Médoc, République, 8 Mai 45, Centre Commercial Mériadeck, Victoire, Pey Berland, Cité Mondiale, Paludate, Victor Hugo et Allées de Chartres.

Abonnement multicartes : offre permettant aux sociétés qui souhaitent disposer de plusieurs abonnements de bénéficier d'une remise de 30% sur l'abonnement permanent au-delà de 50 souscriptions.

Abonnement employés : offre réservée aux employés de commerce, de professions libérales et d'administrations publiques pour un stationnement sur les parkings de Pessac Centre et de Mérignac Centre sur une plage horaire du lundi au samedi de 8h à 22h au tarif de 48 € TTC/mois.

Abonnement autopartage : offre réservée aux sociétés et associations d'autopartage disposant d'une flotte dite écologique (électrique, hybride, éthanol, GPL, GNV,...).

Tarif préférentiel de 90 € TTC/mois à partir de 25 abonnements souscrits.

Les parcs gare Saint-Jean, rue de Bègles, Lhôte et Croix de Seguey sont exclus de ce dispositif.

Option petit rouleur : option permettant aux abonnés résidents qui sortent du parking moins de 15 fois par mois de disposer d'une remise mensuelle de 7,5 € TTC.

Abonnement résident réduit : offre permettant aux bordelais titulaires d'un abonnement en voirie actif pour un 1^{er} véhicule léger de disposer d'une remise de 50% sur l'abonnement résident pour un 2nd véhicule stationné au sein d'un parking METPARK. Offre réservée aux particuliers habitants à moins d'un kilomètre du parking.

Tarif éligible sur 8 parkings : Victoire, Front du Médoc, Centre Commercial Mériadeck, Paludate, Cité Mondiale, Grand Parc, Porte de Bordeaux et 8 Mai 1945.

Abonnement pour personnes à mobilité réduite : remise de 40% sur le prix de l'abonnement résident ou permanent.

Offre réservée aux détenteurs d'une carte européenne de stationnement ou d'une CMI (Carte Mobilité Inclusion) stationnement pour personnes handicapées sur les parkings Cité Mondiale, République, Pey Berland, Alsace Lorraine et Grands Hommes.

FRAIS DE CARTE

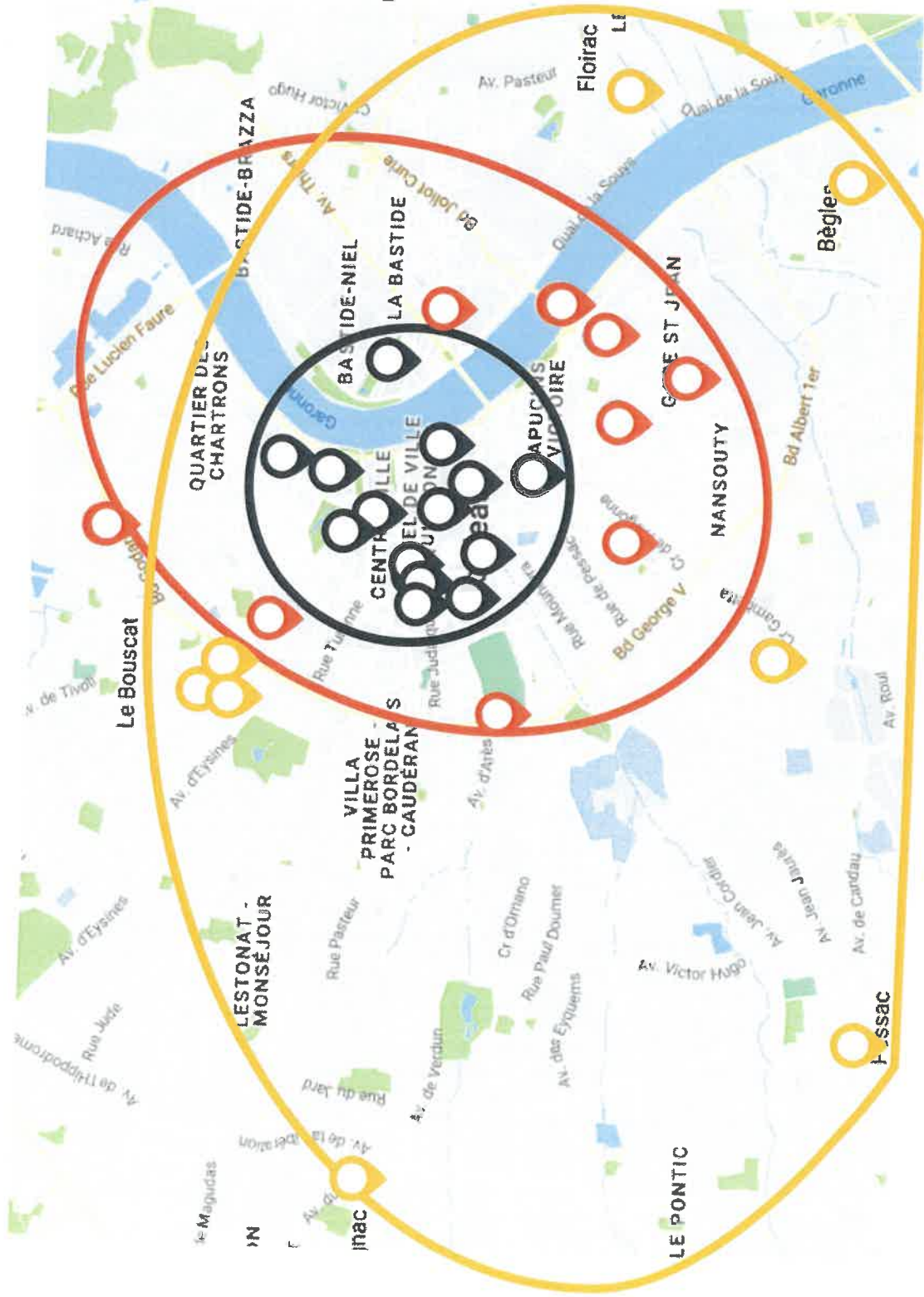
Véhicules 4 roues motorisés et 2 roues motorisés : 30 € TTC

Vélos et autres engins de déplacement personnels : 15 € TTC

Toute demande de renouvellement de carte de plus de 5 ans est rééditée à titre gracieux.

Frais d'envoi de la carte au domicile de l'abonné : 9 € TTC

RÉPARTITION DES PARKINGS METPARK EN 3 SECTEURS TARIFAIRES



HYPERCENTRE

8 Mai 1945 - Allées de Chartres (+ bus) -
Alsace Lorraine - Bonnac - Centre
Commercial Meriadec - Cité Mondiale
- Front du Médoc - Gambetta - Grands
Hommes - Lhôte - Pey-Berland -
République - Victor Hugo - Victoire



CENTRE

Amédée Saint-Germain - Amplitude -
Beaujon - Bergonié - Croix de Seguey-
Gare Saint Jean (+ arrêt minute) - Grand
Parc - Paludate - Porte de Bordeaux -
Rue de Bègles



PÉRIPHÉRIE

Arena - Laharpe - Libération -
Mégarama - Mérignac centre - Pessac
centre - Sécheries - UGC 7^{ème} art

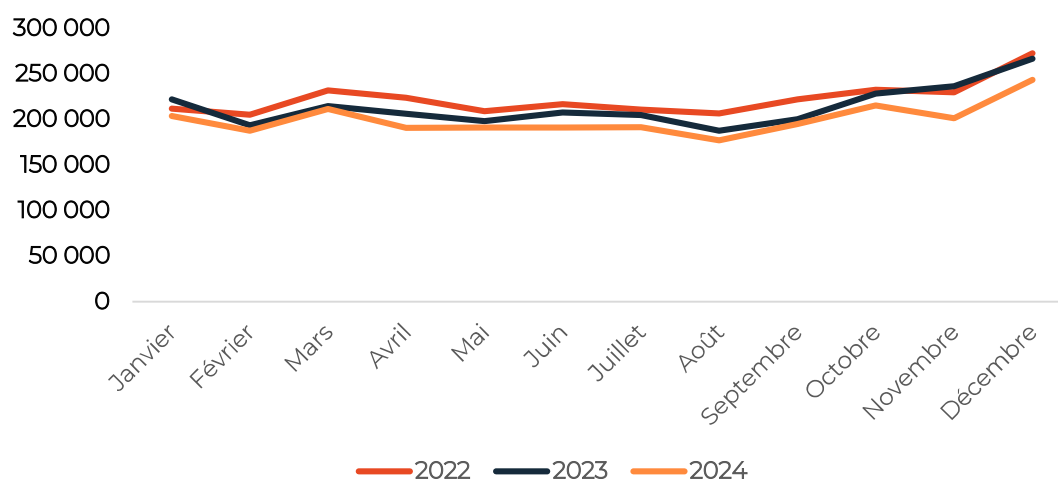


METPARK

Fréquentation Horaires

Mois	2022	2023	2024	Var 24/23	Var 24/22
Janvier	211 547	221 798	203 500	-8,2%	-3,8%
Février	205 041	193 500	187 543	-3,1%	-8,5%
Mars	231 574	214 570	211 213	-1,6%	-8,8%
Avril	223 404	205 973	190 432	-7,5%	-14,8%
Mai	208 965	197 902	190 970	-3,5%	-8,6%
Juin	216 403	207 307	190 981	-7,9%	-11,7%
Juillet	210 564	204 524	191 228	-6,5%	-9,2%
Août	206 409	187 557	176 935	-5,7%	-14,3%
Septembre	221 782	199 925	194 858	-2,5%	-12,1%
Octobre	232 444	227 989	214 975	-5,7%	-7,5%
Novembre	229 555	236 171	201 008	-14,9%	-12,4%
Décembre	272 587	266 416	243 383	-8,6%	-10,7%
TOTAL	2 670 275	2 563 632	2 397 026	-6,5%	-10,2%

Fréquentation horaires



TOTAL PARCS 2024

	Décembre N-1	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne
ABONNEMENTS	9 553	9 660	9 617	9 481	9 411	9 372	9 419	9 397	9 327	9 387	9 557	9 401	9 256	9 440
VL Résident	3 484	3 555	3 461	3 443	3 430	3 425	3 405	3 410	3 397	3 404	3 404	3 390	3 359	3 424
VL Permanent	4 766	4 723	4 773	4 645	4 602	4 548	4 577	4 535	4 479	4 510	4 671	4 520	4 393	4 581
Moto	162	161	160	165	160	160	165	167	171	167	175	177	175	167
Vélo	467	470	480	476	465	471	484	495	490	515	517	527	538	494
Autres	674	751	743	752	754	768	788	790	790	791	790	787	791	775
AMODIATIONS	1 284	1 380	1 404	1 422	1 523	1 549	1 553	1 680	1 680	1 679	1 679	1 721	1 721	1 583
Résident	741	837	861	879	980	1 006	1 013	1 140	1 140	1 139	1 139	1 181	1 181	1 041
Permanent	543	543	543	543	543	543	540	540	540	540	540	540	540	541
TOTAL CLIENTS	10 837	11 040	11 021	10 903	10 934	10 921	10 972	11 077	11 007	11 066	11 236	11 122	10 977	11 023
Cartes à décompte	1 370	1 371	1 372	1 373	1 373	1 374	1 380	1 383	1 391	1 395	1 399	1 400	1 402	1 384

Variation vs M-1	
Valeur	%
-145	-1,5%
-31	-0,9%
-127	-2,8%
-2	-1,1%
11	2,1%
4	0,5%
0	0,0%
0	0,0%
0	0,0%
-145	-1,3%
2	0,1%

Variation vs 31/12/N-1	
Valeur	%
-297	-3,1%
-125	-3,6%
-373	-7,8%
13	8,0%
71	15,2%
117	17,4%
437	34,0%
440	59,4%
-3	-0,6%
140	1,3%
32	2,3%

Commentaires :

Evènements 2024 :

- Ouverture de Amédée Phase 2 et Amplitude en Janvier
- Fermeture du parking Front du Médoc 05/12/2023
- Rénovation du parking Gambetta du 02/01 au 28/11/2024 (fermeture totale)

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2024- 033017- 111- 00- 09- -2025/5/16-10:19:17
METPARK STATIONNEMENT- METPARK STATIONNEMENT- 2024- Compte AdministratifCompte Financier Unique

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE - Contrôle de l'utilisation du plan de compte règlementaire nature au niveau requis.
Règle fonctionnelle: Les articles nature utilisés Nature/@V doivent être présents dans le plan de compte règlementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

1 erreur

- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 4091, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
45333506900010

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
METPARK STATIONNEMENT

POSTE COMPTABLE DE : SGC BX METROPOL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : METPARK STATIONNEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	56
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	57
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	61
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	63
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	64
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	66
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	67
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	68
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	69
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	70
A3.2 - Etalement des provisions	71
A4.1 - Equilibre des opérations financières	72
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	73
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	74
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	75
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	76
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	77
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	80
A8.3 - Opérations liées aux cessions	82
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	83
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	84
A10 - Etat des travaux en régie	85

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	87
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	88
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	89
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	90
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	91
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	92
B1.7 - Etat des engagements reçus	93
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	94
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	95

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	96
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	99
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	100

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	101
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	102
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	103

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération N° 2007/06/04 du 11/12/2007 .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	29 794 334,02	G	30 525 981,30	G-A 731 647,28
	Section d'investissement	B	16 847 737,92	H	7 446 280,17	H-B -9 401 457,75

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	13 557 202,70 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	4 738 558,97 (si excédent)

	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D	46 642 071,94	Q= G+H+I+J	56 268 023,14	=Q-P 9 625 951,20

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	1 347 786,77	K	0,00
	Section d'investissement	F	255 129,58	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 602 916,35	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	31 142 120,79	= G+I+K	44 083 184,00	12 941 063,21	
	Section d'investissement	= B+D+F	17 102 867,50	= H+J+L	12 184 839,14	-4 918 028,36	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	48 244 988,29	= G+H+I+J+K+L	56 268 023,14	8 023 034,85	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 1 347 786,77	K 0,00
011	Charges à caractère général	1 332 799,54	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	14 987,23	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 255 129,58	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - CA - 2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	33 143,88	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 865,61	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 120,09	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	12 092 483,22	10 394 937,98	561 138,48	1 332 799,54	-196 392,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 535 297,77	9 361 845,05	1 725,56	0,00	171 727,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	742 345,00	592 636,71	22 895,52	14 987,23	111 825,54
Total des dépenses de gestion courante		22 370 125,99	20 349 419,74	585 759,56	1 347 786,77	87 159,92
66	Charges financières	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles	351 000,00	148 688,56	0,00	0,00	202 311,44
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	1 620 000,00	1 575 878,12			44 121,88
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	200 000,00	194 309,00	0,00	0,00	5 691,00
022	Dépenses imprévues	1 700 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		26 241 225,99	22 268 295,42	585 759,56	1 347 786,77	2 039 384,24
023	Virement à la section d'investissement	10 013 844,95				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	7 003 000,00	6 940 279,04			62 720,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		17 016 844,95	6 940 279,04			10 076 565,91
TOTAL		43 258 070,94	29 208 574,46	585 759,56	1 347 786,77	12 115 950,15
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	670 000,00	691 664,55	0,00	0,00	-21 664,55
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 995 479,61	25 419 449,86	0,00	0,00	-423 970,25
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	55 742,57	20 825,42	0,00	0,00	34 917,15
Total des recettes de gestion courante		25 721 222,18	26 131 939,83	0,00	0,00	-410 717,65
76	Produits financiers	727 800,00	747 416,66	0,00	0,00	-19 616,66
77	Produits exceptionnels	343 500,00	715 240,54	0,00	0,00	-371 740,54
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	40 000,00	75 412,44			-35 412,44
Total des recettes réelles d'exploitation		26 832 522,18	27 670 009,47	0,00	0,00	-837 487,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 868 346,06	2 855 971,83			12 374,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 868 346,06	2 855 971,83			12 374,23
TOTAL		29 700 868,24	30 525 981,30	0,00	0,00	-825 113,06
Pour information		13 557 202,70				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	154 644,92	63 431,00	33 143,88	58 070,04
21	Immobilisations corporelles	463 120,44	325 819,80	71 865,61	65 435,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 938 030,59	10 264 772,55	150 120,09	3 523 137,95
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 555 795,95	10 654 023,35	255 129,58	3 646 643,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 331 261,91	2 847 101,61	0,00	484 160,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00			
	Total des dépenses financières	4 331 261,91	2 847 101,61	0,00	1 484 160,30
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 887 057,86	13 501 124,96	255 129,58	5 130 803,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 868 346,06	2 855 971,83		12 374,23
041	Opérations patrimoniales (2)	500 000,00	490 641,13		9 358,87
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 368 346,06	3 346 612,96		21 733,10
	TOTAL	22 255 403,92	16 847 737,92	255 129,58	5 152 536,42
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	15 360,00	0,00	-15 360,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	15 360,00	0,00	-15 360,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	15 360,00	0,00	-15 360,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	10 013 844,95			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	7 003 000,00	6 940 279,04		62 720,96
041	Opérations patrimoniales (2)	500 000,00	490 641,13		9 358,87
	Total des recettes d'ordre d'investissement	17 516 844,95	7 430 920,17		10 085 924,78
	TOTAL	17 516 844,95	7 446 280,17	0,00	10 070 564,78
	Pour information	4 738 558,97			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 956 076,46		10 956 076,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 363 570,61		9 363 570,61
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	615 532,23		615 532,23
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	148 688,56	481 750,99	630 439,55
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 575 878,12	6 458 528,05	8 034 406,17
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	194 309,00		194 309,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		22 854 054,98	6 940 279,04	29 794 334,02

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 794 334,02
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	631 721,83	631 721,83
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		2 224 250,00	2 224 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 847 101,61	0,00	2 847 101,61
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	63 431,00	0,00	63 431,00
21	Immobilisations corporelles (6)	325 819,80	0,00	325 819,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 264 772,55	490 641,13	10 755 413,68
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		13 501 124,96	3 346 612,96	16 847 737,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	16 847 737,92
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	691 664,55		691 664,55
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	25 419 449,86		25 419 449,86
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 825,42		20 825,42
76	Produits financiers	747 416,66	0,00	747 416,66
77	Produits exceptionnels	715 240,54	631 721,83	1 346 962,37
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	75 412,44	2 224 250,00	2 299 662,44
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		27 670 009,47	2 855 971,83	30 525 981,30

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	13 557 202,70
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	44 083 184,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 360,00	0,00	15 360,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		625 230,00	625 230,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	481 750,99	481 750,99
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	490 641,13	490 641,13
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 833 298,05	5 833 298,05
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		15 360,00	7 430 920,17	7 446 280,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	4 738 558,97
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 184 839,14
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

• • •

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	12 092 483,22	10 394 937,98	561 138,48	1 332 799,54	-196 392,78
60222	Produits d'entretien	35 000,00	23 828,64	1 341,60	2 008,69	7 821,07
60224	Fournitures de magasin	125 000,00	123 129,88	8 071,20	1 468,91	-7 669,99
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	200 000,00	235 468,81	0,00	0,00	-35 468,81
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	680 844,00	712 087,24	300 000,00	0,00	-331 243,24
6063	Fournitures entretien et petit équipt	125 997,40	63 820,63	11 872,22	23 292,20	27 012,35
6064	Fournitures administratives	13 000,00	17 872,89	11 617,54	7 682,00	-24 172,43
6066	Carburants	20 000,00	19 883,82	0,00	0,00	116,18
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	402,95	0,00	0,00	3 097,05
611	Sous-traitance générale	1 200 285,48	1 032 103,68	9 942,96	11 427,50	146 811,34
6132	Locations immobilières	40 808,96	37 978,44	0,00	0,00	2 830,52
6135	Locations mobilières	119 100,00	98 067,63	12 688,02	0,00	8 344,35
6137	Redevances, droits de passage, servitude	38 057,60	29 378,80	3 057,60	0,00	5 621,20
614	Charges locatives et de copropriété	244 257,22	286 840,19	0,00	0,00	-42 582,97
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 936 184,52	2 577 444,78	38 448,97	1 127 229,45	-806 938,68
61523	Entretien, réparations réseaux	69 300,00	39 493,87	8 730,36	0,00	21 075,77
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	9 608,01	1 001,23	0,00	19 390,76
61558	Entretien autres biens mobiliers	840,00	1 437,00	0,00	0,00	-597,00
6156	Maintenance	1 032 080,55	1 094 569,34	86 536,14	123 806,18	-272 831,11
6168	Autres	220 000,00	214 900,74	0,00	0,00	5 099,26
617	Etudes et recherches	15 000,00	47 479,77	2 361,25	0,00	-34 841,02
618	Divers	38 570,00	7 644,43	1 200,76	0,00	29 724,81
6226	Honoraires	239 228,00	117 424,86	33 500,94	14 426,11	73 876,09
6227	Frais d'actes et de contentieux	400,00	590,55	0,00	0,00	-190,55
6228	Divers	122 040,00	26 509,23	17 117,54	18 290,00	60 123,23
6231	Annonces et insertions	31 040,00	37 559,61	0,00	1 152,00	-7 671,61
6236	Catalogues et imprimés	6 200,00	1 529,28	0,00	0,00	4 670,72
6238	Divers	80 400,00	96 600,79	12 786,00	2 016,50	-31 003,29
6251	Voyages et déplacements	30 000,00	40 462,77	0,00	0,00	-10 462,77
6256	Missions	10 000,00	13 751,91	0,00	0,00	-3 751,91
6257	Réceptions	26 500,00	45 200,93	0,00	0,00	-18 700,93
6261	Frais d'affranchissement	9 600,00	8 276,71	0,00	0,00	1 323,29
6262	Frais de télécommunications	269 345,26	256 673,54	864,15	0,00	11 807,57
627	Services bancaires et assimilés	87 834,52	90 738,16	0,00	0,00	-2 903,64
6281	Concours divers (cotisations)	459 464,92	371 902,34	0,00	0,00	87 562,58
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	1 241 704,25	826 611,00	0,00	0,00	415 093,25
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	70 000,00	51 058,29	0,00	0,00	18 941,71
63512	Taxes foncières	2 160 900,54	1 706 262,00	0,00	0,00	454 638,54
63514	Taxe sur les véhicules de société	10 000,00	9 090,00	0,00	0,00	910,00
6358	Autres droits	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 000,00	21 254,47	0,00	0,00	8 745,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 535 297,77	9 361 845,05	1 725,56	0,00	171 727,16
6211	Personnel intérimaire	80 000,00	66 283,89	1 725,56	0,00	11 990,55
6312	Taxe d'apprentissage	40 823,26	0,00	0,00	0,00	40 823,26
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	11 822,75	11 617,00	0,00	0,00	205,75
6334	Particip. employeurs effort construct°	27 015,39	23 367,00	0,00	0,00	3 648,39
6411	Salaires, appointements, commissions	6 311 376,26	6 017 482,28	0,00	0,00	293 893,98
6412	Congés payés	0,00	4 745,53	0,00	0,00	-4 745,53
6413	Primes et gratifications	92 044,05	91 923,09	0,00	0,00	120,96
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 525 547,27	1 892 898,70	0,00	0,00	-367 351,43
6452	Cotisations aux mutuelles	414 965,23	437 606,85	0,00	0,00	-22 641,62
6453	Cotisations aux caisses de retraites	361 582,64	397 018,06	0,00	0,00	-35 435,42
6454	Cotisations au Pôle emploi	220 773,25	173 437,74	0,00	0,00	47 335,51
6472	Versements aux comités d'entreprise	51 029,07	55 185,48	0,00	0,00	-4 156,41
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 833,00	13 833,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	200 000,00	79,55	0,00	0,00	199 920,45
648	Autres charges de personnel	184 485,60	176 366,88	0,00	0,00	8 118,72
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - CA - 2024

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65	Autres charges de gestion courante	742 345,00	592 636,71	22 895,52	14 987,23	111 825,54
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	194 345,00	93 794,06	12 491,75	6 136,77	81 922,42
6518	Autres	537 000,00	463 207,53	10 403,77	8 850,46	54 538,24
6541	Créances admises en non-valeur	11 000,00	35 621,82	0,00	0,00	-24 621,82
6583	Déficits sur opérations de gestion	0,00	11,35	0,00	0,00	-11,35
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	1,95	0,00	0,00	-1,95
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		22 370 125,99	20 349 419,74	585 759,56	1 347 786,77	87 159,92
66	Charges financières (b) (5)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
666	Pertes de change	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	351 000,00	148 688,56	0,00	0,00	202 311,44
6713	Dons, libéralités	40 000,00	26 600,00	0,00	0,00	13 400,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	60 000,00	20 606,77	0,00	0,00	39 393,23
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	250 000,00	100 782,87	0,00	0,00	149 217,13
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	698,92	0,00	0,00	301,08
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	1 620 000,00	1 575 878,12			44 121,88
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 620 000,00	1 575 878,12			44 121,88
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	200 000,00	194 309,00	0,00	0,00	5 691,00
6951	Impôts sur les bénéfices	200 000,00	194 309,00	0,00	0,00	5 691,00
022	Dépenses imprévues (f)	1 700 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		26 241 225,99	22 268 295,42	585 759,56	1 347 786,77	2 039 384,24
023	Virement à la section d'investissement	10 013 844,95				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	7 003 000,00	6 940 279,04			62 720,96
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	410 000,00	481 750,99			-71 750,99
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 800 000,00	5 833 298,05			-33 298,05
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	793 000,00	625 230,00			167 770,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 016 844,95	6 940 279,04			10 076 565,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 016 844,95	6 940 279,04			10 076 565,91
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		43 258 070,94	29 208 574,46	585 759,56	1 347 786,77	12 115 950,15
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	670 000,00	691 664,55	0,00	0,00	-21 664,55
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	200 000,00	245 464,43	0,00	0,00	-45 464,43
64198	Autres remboursements	400 000,00	309 055,49	0,00	0,00	90 944,51
6459	Rembours charges SS et prévoyance	70 000,00	137 144,63	0,00	0,00	-67 144,63
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 995 479,61	25 419 449,86	0,00	0,00	-423 970,25
706	Prestations de services	24 368 591,98	24 716 411,00	0,00	0,00	-347 819,02
7084	Mise à disposition de personnel facturée	473 568,54	475 497,80	0,00	0,00	-1 929,26
70878	Remb. frais par des tiers	153 319,09	227 541,06	0,00	0,00	-74 221,97
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	55 742,57	20 825,42	0,00	0,00	34 917,15
752	Revenus des immeubles	5 555,56	5 555,56	0,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	45 187,01	8 510,00	0,00	0,00	36 677,01
7588	Autres	5 000,00	6 759,86	0,00	0,00	-1 759,86
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		25 721 222,18	26 131 939,83	0,00	0,00	-410 717,65
76	Produits financiers (b)	727 800,00	747 416,66	0,00	0,00	-19 616,66
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	420 000,00	0,00	0,00	-420 000,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	727 800,00	327 416,66	0,00	0,00	400 383,34
77	Produits exceptionnels (c)	343 500,00	715 240,54	0,00	0,00	-371 740,54
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00	5 590,00	0,00	0,00	-5 590,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	20 000,00	100 090,92	0,00	0,00	-80 090,92
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	390,00	0,00	0,00	9 610,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	200 000,00	241 728,00	0,00	0,00	-41 728,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	8 500,00	7 500,00	0,00	0,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	359 941,62	0,00	0,00	-259 941,62
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	40 000,00	75 412,44			-35 412,44
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	40 000,00	75 412,44			-35 412,44
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		26 832 522,18	27 670 009,47	0,00	0,00	-837 487,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 868 346,06	2 855 971,83			12 374,23
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	638 346,06	631 721,83			6 624,23
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	2 230 000,00	2 224 250,00			5 750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 868 346,06	2 855 971,83			12 374,23
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		29 700 868,24	30 525 981,30	0,00	0,00	-825 113,06
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		13 557 202,70				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	327 416,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	154 644,92	63 431,00	33 143,88	58 070,04
2031	Frais d'études	40 979,12	22 000,00	0,00	18 979,12
2051	Concessions et droits assimilés	113 665,80	41 431,00	33 143,88	39 090,92
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	463 120,44	325 819,80	71 865,61	65 435,03
2135	Installations générales, agencements	46 884,04	117 808,39	5 200,00	-76 124,35
2154	Matériel industriel	317 972,64	174 462,87	38 818,36	104 691,41
2182	Matériel de transport	8 390,00	8 389,99	0,00	0,01
2183	Matériel de bureau et informatique	89 873,76	25 158,55	27 847,25	36 867,96
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	13 938 030,59	10 264 772,55	150 120,09	3 523 137,95
2313	Constructions	213 809,02	213 809,02	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 523 086,47	1 523 086,49	0,00	-0,02
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 901 135,10	8 378 046,18	150 120,09	3 372 968,83
232	Immobilisations incorporelles en cours	300 000,00	73 700,00	0,00	226 300,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	76 130,86	0,00	-76 130,86
Total des dépenses d'équipement		14 555 795,95	10 654 023,35	255 129,58	3 646 643,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 331 261,91	2 847 101,61	0,00	484 160,30
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 331 261,91	2 847 101,61	0,00	484 160,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00			
Total des dépenses financières		4 331 261,91	2 847 101,61	0,00	1 484 160,30
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 887 057,86	13 501 124,96	255 129,58	5 130 803,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 868 346,06	2 855 971,83		12 374,23
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	2 868 346,06	2 855 971,83		12 374,23
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	8 996,55	8 996,55		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	28 403,31	28 403,31		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	29 889,06	29 889,06		0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	381 726,25	375 102,02		6 624,23
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	11 269,59	11 269,59		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	23 784,15	23 784,15		0,00
13932	Amendes de police	107 282,97	107 282,97		0,00
13935	Participat° non-réalisé° aires station.	46 994,18	46 994,18		0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	145 250,00		-145 250,00
1552	Provisions pour impôts	0,00	60 000,00		-60 000,00
15722	Provisions pour gros entretien	2 230 000,00	1 991 000,00		239 000,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	28 000,00		-28 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00	490 641,13		9 358,87
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	490 641,13		9 358,87
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 368 346,06	3 346 612,96		21 733,10
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		22 255 403,92	16 847 737,92	255 129,58	5 152 536,42
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	15 360,00	0,00	-15 360,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	15 360,00	0,00	-15 360,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	15 360,00	0,00	-15 360,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	15 360,00	0,00	-15 360,00
021	Virement de la section d'exploitation	10 013 844,95			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	7 003 000,00	6 940 279,04		62 720,96
15182	Autres provisions pour risques	0,00	12 230,00		-12 230,00
1552	Provisions pour impôts	0,00	120 000,00		-120 000,00
15722	Provisions pour gros entretien	773 000,00	493 000,00		280 000,00
1582	Autres provisions pour charges	20 000,00	0,00		20 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	257 897,84		-257 897,84
2154	Matériel industriel	410 000,00	223 853,15		186 146,85
28031	Frais d'études	62 147,58	62 147,58		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 281,64	94 276,99		-77 995,35
28131	Bâtiments	908 637,26	745 761,82		162 875,44
28135	Installations générales, agencements, ..	1 065 491,00	1 122 840,57		-57 349,57
28154	Matériel industriel	653 207,91	701 581,47		-48 373,56
28182	Matériel de transport	7 189,44	8 238,18		-1 048,74
28183	Matériel de bureau et informatique	125 065,84	132 562,35		-7 496,51
28184	Mobilier	0,00	2 545,55		-2 545,55
2823	Constructions (affectation)	2 961 979,33	2 963 343,54		-1 364,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		17 016 844,95	6 940 279,04		10 076 565,91
041	Opérations patrimoniales (6)	500 000,00	490 641,13		9 358,87
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	490 641,13		9 358,87
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 516 844,95	7 430 920,17		10 085 924,78
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 516 844,95	7 446 280,17	0,00	10 070 564,78
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		4 738 558,97			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : ETUDE PROGRAMMATIQUE COMS

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	18 550,00	A 0,00	0,00	18 550,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 550,00	0,00	0,00	18 550,00	0,00
2031	Frais d'études	18 550,00	0,00	0,00	18 550,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : VIDEOSURVEILLANCE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	600 000,00	A 16 700,00	1 295,00	582 005,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	600 000,00	16 700,00	1 295,00	582 005,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	600 000,00	16 700,00	1 295,00	582 005,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-16 700,00	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)
LIBELLE : REMPLACEMENT TGBT

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1141 (1)
LIBELLE : MGP GAMBETTA

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	8 151 749,32	A 7 260 289,11	0,00	891 460,21	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 151 749,32	7 260 289,11	0,00	891 460,21	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 151 749,32	7 260 289,11	0,00	891 460,21	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-7 260 289,11	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1142 (1)
LIBELLE : MGP CITE MONDIALE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		2 260,41	A 2 907,84	0,00	-647,43	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 260,41	2 907,84	0,00	-647,43	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	2 260,41	2 907,84	0,00	-647,43	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-2 907,84	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1143 (1)
LIBELLE : MGP REPUBLIQUE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	1 370,81	A 0,00	1 372,11	-1,30	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 370,81	0,00	1 372,11	-1,30	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 370,81	0,00	1 372,11	-1,30	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1144 (1)
LIBELLE : MGP PORTE DE BDX

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 2 164,04	1 078,51	-3 242,55	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 164,04	1 078,51	-3 242,55	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	2 164,04	1 078,51	-3 242,55	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-2 164,04	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1145 (1)
LIBELLE : CONCEPT

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 5 115,00	0,00	-5 115,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 115,00	0,00	-5 115,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	5 115,00	0,00	-5 115,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-5 115,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1201 (1)
LIBELLE : MODIF DES SSI PARC PESSAC

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	225 000,00	A 38 180,61	0,00	186 819,39	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	225 000,00	38 180,61	0,00	186 819,39	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	225 000,00	38 180,61	0,00	186 819,39	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-38 180,61	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1202 (1)
LIBELLE : MODIF DES SSI PARC MERIGNAC

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	225 000,00	A 15 294,82	0,00	209 705,18	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	225 000,00	15 294,82	0,00	209 705,18	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	225 000,00	15 294,82	0,00	209 705,18	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-15 294,82	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1270 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RESEAU SPRINKLAGE TOUS PARCS

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	200 000,00	A 58 820,28	0,00	141 179,72	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	58 820,28	0,00	141 179,72	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	58 820,28	0,00	141 179,72	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-58 820,28	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1271 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES PEY BERLAND

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 25 769,96	0,00	-25 769,96	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	25 769,96	0,00	-25 769,96	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	25 769,96	0,00	-25 769,96	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-25 769,96	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1272 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES FDM

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 5 764,31	0,00	-5 764,31	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 764,31	0,00	-5 764,31	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	5 764,31	0,00	-5 764,31	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-5 764,31	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1273 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES VICTOIRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 14 446,13	0,00	-14 446,13	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	14 446,13	0,00	-14 446,13	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	14 446,13	0,00	-14 446,13	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-14 446,13	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1274 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGE 8 MAI 45

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 23 110,45	0,00	-23 110,45	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	23 110,45	0,00	-23 110,45	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	23 110,45	0,00	-23 110,45	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-23 110,45	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1275 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES MERIGNAC

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 10 427,02	0,00	-10 427,02	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 427,02	0,00	-10 427,02	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	10 427,02	0,00	-10 427,02	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-10 427,02	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1276 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES GRANDS HOMMES

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 32 859,37	0,00	-32 859,37	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	32 859,37	0,00	-32 859,37	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	32 859,37	0,00	-32 859,37	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-32 859,37	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1277 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES PESSAC

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 15 785,77	0,00	-15 785,77	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	15 785,77	0,00	-15 785,77	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	15 785,77	0,00	-15 785,77	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-15 785,77	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 132 (1)
LIBELLE : REMPLACEMENT MATERIEL DE PEAGE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	600 000,00	A 0,00	0,00	600 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00
2315	Installat", matériel et outillage techni	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 133 (1)
LIBELLE : AMEDEE ST GERMAIN

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	213 809,02	A 213 809,02	0,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	213 809,02	213 809,02	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	213 809,02	213 809,02	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-213 809,02	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 145 (1)
LIBELLE : DUNANT AMPLITUDE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	1 523 086,47	A 1 523 086,49	0,00	-0,02	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 523 086,47	1 523 086,49	0,00	-0,02	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 523 086,47	1 523 086,49	0,00	-0,02	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-1 523 086,49	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1521 (1)
LIBELLE : PARC A VELO 8 MAI 45

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	432 323,65	A 364 559,06	830,39	66 934,20	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	429,12	0,00	0,00	429,12	0,00
2031	Frais d'études	429,12	0,00	0,00	429,12	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	431 894,53	364 559,06	830,39	66 505,08	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	431 894,53	364 559,06	830,39	66 505,08	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-364 559,06	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1522 (1)
LIBELLE : PARC A VELO SAINT JEAN

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	93 539,00	A 0,00	0,00	93 539,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	93 539,00	0,00	0,00	93 539,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	93 539,00	0,00	0,00	93 539,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1523 (1)
LIBELLE : PARC A VELO PEY B

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	45 922,35	A 112 185,51	1 963,01	-68 226,17	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	45 922,35	112 185,51	1 963,01	-68 226,17	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	45 922,35	112 185,51	1 963,01	-68 226,17	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-112 185,51	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1525 (1)
LIBELLE : PARC A VELO FDM

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	25 825,37	A 15 945,99	43 113,86	-33 234,48	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 825,37	15 945,99	43 113,86	-33 234,48	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	25 825,37	15 945,99	43 113,86	-33 234,48	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-15 945,99	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1526 (1)
LIBELLE : PARC A VELO V HUGO

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	356 958,22	A 30 485,10	23 403,82	303 069,30	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	356 958,22	30 485,10	23 403,82	303 069,30	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	356 958,22	30 485,10	23 403,82	303 069,30	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-30 485,10	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1527 (1)
LIBELLE : PARC A VELO MERIGNAC

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 20 070,84	25 833,60	-45 904,44	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 070,84	25 833,60	-45 904,44	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	20 070,84	25 833,60	-45 904,44	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-20 070,84	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1528 (1)
LIBELLE : PARC A VELO VICTOIRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 11 201,30	12 751,65	-23 952,95	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	11 201,30	12 751,65	-23 952,95	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	11 201,30	12 751,65	-23 952,95	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-11 201,30	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1529 (1)
LIBELLE : PARC A VELO PESSAC

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 3 639,38	14 015,36	-17 654,74	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 639,38	14 015,36	-17 654,74	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	3 639,38	14 015,36	-17 654,74	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-3 639,38	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 158 (1)
LIBELLE : MISE AUX NORMES IRVE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	50 000,00	A 0,00	7 066,28	42 933,72	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	7 066,28	42 933,72	0,00
2154	Matériel industriel	50 000,00	0,00	7 066,28	42 933,72	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 161 (1)
LIBELLE : REMPL PORTAILS

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	126 000,00	A 14 870,78	0,00	111 129,22	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	126 000,00	14 870,78	0,00	111 129,22	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	14 870,78	0,00	-14 870,78	0,00
2154	Matériel industriel	126 000,00	0,00	0,00	126 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-14 870,78	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 167 (1)
LIBELLE : SALLE DE PAUSE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		6 000,00	A 1 303,97	0,00	4 696,03	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	1 303,97	0,00	4 696,03	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 000,00	1 303,97	0,00	4 696,03	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-1 303,97	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : CREATION NOUVEL ACCES AU PARC LAHARPE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	43 452,31	A 41 500,01	0,00	1 952,30	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 452,31	41 500,01	0,00	1 952,30	0,00
2154	Matériel industriel	43 452,31	41 500,01	0,00	1 952,30	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-41 500,01	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 173 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT ESPACE LOGISTIQUE PARC FDM

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	131 016,72	A 73 891,93	0,00	57 124,79	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 016,72	0,00	0,00	1 016,72	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 016,72	0,00	0,00	1 016,72	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	130 000,00	73 891,93	0,00	56 108,07	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	130 000,00	73 891,93	0,00	56 108,07	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-73 891,93	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 179 (1)
LIBELLE : DVLPT INTERFACE THALES/DESIGNA PARC RELAIS

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 16 950,00	0,00	-16 950,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	16 950,00	0,00	-16 950,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	16 950,00	0,00	-16 950,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-16 950,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 181 (1)
LIBELLE : INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 189 (1)
LIBELLE : GUIDAGE A LA PLACE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	482 748,80	A 215 116,96	0,00	267 631,84	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	482 748,80	215 116,96	0,00	267 631,84	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	482 748,80	215 116,96	0,00	267 631,84	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-215 116,96	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de lissage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00		
Taux variable simple (total)							0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00		
Total							0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)																		
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial		Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié					
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié					
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	12/09/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concession et droits assimilés, logiciel info	1	12/09/2019
L	Bâtiments	40	12/09/2019
L	Inst géné, climatisation et revêtement des sols	10	12/09/2019
L	Inst. géné. plomberie canalisation	25	12/09/2019
L	Aménagement intérieur	12	12/09/2019
L	Inst. géné. câblage technique, étanchéité	15	12/09/2019
L	Agenc. install. électrique menuiseries extérieures	20	12/09/2019
L	Agencements et installations général	7	12/09/2019
L	Inst. tech. petit mat. et outillage, mat. de péage	10	12/09/2019
L	Matériel roulant	8	12/09/2019
L	Micro-ordinateurs	5	12/09/2019
L	Mat. de bureau et informatique	8	12/09/2019
L	Mobilier bureau armoire	10	12/09/2019
L	Mobilier sièges	7	12/09/2019
L	Cheptel, auxiliaire canin	6	12/09/2019
L	Agenc. second oeuvre	30	12/09/2019
L	Mobilier pupitre	20	12/09/2019
L	Frais d'études	3	11/10/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	625 230,00		5 463 875,00	6 089 105,00	2 224 250,00	3 864 855,00
ABONDEMENT DU CET	0,00	31/12/2023	251 600,00	251 600,00	28 000,00	223 600,00
PROVISION POUR LITIGES ET CONTENTIEUX	12 230,00	31/12/2023	848 275,00	860 505,00	145 250,00	715 255,00
PROVISION POUR GROS ENTRETIEN	493 000,00	31/12/2023	2 808 000,00	3 301 000,00	1 991 000,00	1 310 000,00
PROVISION POUR REMISE EN ETAT	0,00	31/12/2023	406 000,00	406 000,00	0,00	406 000,00
PROVISION POUR IMPOTS ET RISQUE FISCAL	120 000,00	31/12/2023	1 150 000,00	1 270 000,00	60 000,00	1 210 000,00
Dépréciations (2)						
DEPRECIATION CLIENT						
TOTAL BUDGETAIRES	625 230,00		5 463 875,00	6 089 105,00	2 224 250,00	3 864 855,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions, pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	1 575 878,12	31/12/2023	606 762,25	2 182 640,37	75 412,44	2 107 227,93
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	1 575 878,12		606 762,25	2 182 640,37	75 412,44	2 107 227,93

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 738 558,97
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 738 558,97

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 738 558,97
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	4 738 558,97

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	1 638 346,06	631 721,83	255 129,58	886 851,41
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	16 606 844,95	6 458 528,05	0,00	6 458 528,05
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	14 968 498,89	5 826 806,22	-255 129,58	5 571 676,64
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 738 558,97			4 738 558,97
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	4 738 558,97			4 738 558,97
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				10 310 235,61

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 638 346,06	I 631 721,83
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 638 346,06	631 721,83
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	638 346,06	631 721,83
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		16 606 844,95	III 6 458 528,05
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		16 606 844,95	6 458 528,05
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	0,00	12 230,00
1552	Provisions pour impôts	0,00	120 000,00
15722	Provisions pour gros entretien	773 000,00	493 000,00
1582	Autres provisions pour charges	20 000,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	62 147,58	62 147,58
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 281,64	94 276,99
28131	Bâtiments	908 637,26	745 761,82
28135	Installations générales, agencements, ..	1 065 491,00	1 122 840,57
28154	Matériel industriel	653 207,91	701 581,47
28182	Matériel de transport	7 189,44	8 238,18
28183	Matériel de bureau et informatique	125 065,84	132 562,35
28184	Mobilier	0,00	2 545,55
2823	Constructions (affectation)	2 961 979,33	2 963 343,54
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	10 013 844,95	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2024	PARC GRANDS HOMMES - BATIMENTS	11 054 568,30	1 364,21	40
01/01/2024	DEVELOPPEMENT SITE ESPACE CLIENT	3 150,00	3 150,00	1
01/01/2024	ACHAT BARRIERE TOURNA	2 078,54	296,93	7
01/01/2024	MISE EN PLACE ALIMENTATION POUR NOUVEAUX RIDEAUX A FERMETURE RAPIDE PARC 8 MAI 45	14 870,78	743,54	20
01/01/2024	LECTEURS PIETON ESPACE MOBILITES DOUCES - PARKING 8 MAI 45	6 322,32	632,23	10
01/01/2024	REMPLACEMENT VITRAGE PARC VICTOIRE	11 373,00	1 137,30	10
01/01/2024	EXTENSION DE LA SUPERVISION ET MISE EN PLACE DE PANNEAUX ANALOGIQUES - PARKING FDM	17 883,78	1 192,25	15
01/01/2024	ACHAT VEHICULE ELECTRIQUE AMI	8 389,99	1 048,75	8
02/01/2024	TERRAIN AMEEDÉ PHASE 2	500 029,00	0,00	0
05/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMEEDÉ ST GERMAIN PHASE 2 - FONDATIONS/GROS OEUVRE/SECOND OEUVRE	4 268 162,65	98 810,89	40
05/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMEEDÉ ST GERMAIN PHASE 2 - ELECTRICITE	860 581,32	42 675,40	20
05/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMEEDÉ ST GERMAIN PHASE 2 - PLOMBERIE	124 944,65	4 956,71	25
05/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMEEDÉ ST GERMAIN PHASE 2 - DESENFUMAGE	100 891,13	8 338,49	12
05/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMEEDÉ ST GERMAIN PHASE 2 - ASCENSEURS	120 935,73	7 996,12	15
05/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMEEDÉ ST GERMAIN PHASE 2 - MENUISERIE / SERRURERIE	387 528,86	19 217,18	20
05/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMEEDÉ ST GERMAIN PHASE 2 - PORTAIL	32 739,51	2 164,69	15
05/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMEEDÉ ST GERMAIN PHASE 2 - PEINTURE	175 724,29	14 523,33	12
05/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMEEDÉ ST GERMAIN PHASE 2 - EQUIPEMENT DE PEAGE	209 131,95	20 741,31	10
05/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMEEDÉ ST GERMAIN PHASE 2 - GUIDAGE A LA PLACE	124 944,65	12 391,77	10
05/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMEEDÉ ST GERMAIN PHASE 2 - SPRINKLAGE	275 947,27	22 806,60	12
12/01/2024	REMPLACEMENT PORTE COUPE FEU PARC CITE MONDIALE	7 918,00	641,76	12
16/01/2024	CREATION AMENAGEMENT ESPACE MOBILITE DOUCES PARC 8 MAI 45	304 290,29	50 573,91	12
16/01/2024	INSTALLATION DE RATELIER A VELO	25 166,00	3 326,90	10
16/01/2024	RANGEMENT TROTINETTE	14 225,00	1 367,94	10
16/01/2024	ARMOIRES A CASIER	21 591,00	2 076,29	10
22/01/2024	PROTECTION ANTI VANDALISME SU ECRAN E-VIEW	766,05	721,98	1
22/01/2024	PROTECTION ANTI VANDALISME SUR ECRAN E-VIEW - PARKING CITE MONDIALE	733,56	691,36	1
29/01/2024	TERRAIN PARC AMPLITUDE	70 690,59	0,00	0
29/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMPLITUDE - FONDATIONS / GROS OEUVRES / SECOND OEUVRES	4 230 207,14	97 932,19	40
29/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMPLITUDE - ELECTRICITE	852 928,43	39 491,75	20
29/01/2024	CONSTRUCTION PARC DUNANT - PLOMBERIE	123 833,55	4 586,93	25
29/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMPLITUDE - DESENFUMAGE	99 993,94	7 716,43	12
29/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMPLITUDE - ASCENSEURS	119 860,28	7 399,59	15
29/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMPLITUDE - MENUISERIE SERRURERIE	384 082,68	17 783,55	20

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - CA - 2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
29/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMPLITUDE - PORTAIL	32 448,36	2 003,20	15
29/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMPLITUDE - PEINTURE	174 161,63	13 439,87	12
29/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMPLITUDE - EQUIPEMENT DE PEAGE	207 272,20	19 193,97	10
29/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMPLITUDE - GUIDAGE A LA PLACE	123 833,55	11 467,33	10
29/01/2024	CONSTRUCTION PARC AMPLITUDE - SPRINKLER	273 493,35	21 105,19	12
29/01/2024	REMPLACEMENT AUTOMATE SALLE INFORMATIQUE - PARKING PORTE DE BORDEAUX	2 435,00	225,49	10
02/02/2024	POSE EQUIPEMENT GTC	4 289,00	490,59	8
08/02/2024	PC DELL LATITUDE 3540 15,6	826,09	740,09	1
08/02/2024	PC DELL LATITUDE 3540 15,6	826,09	740,09	1
08/02/2024	PC DELL LATITUDE 3540 15,6	826,09	740,09	1
08/02/2024	PC DELL LATITUDE 3540 15,6	826,09	740,09	1
20/02/2024	PC DELL LATITUDE 5540 15,6	1 113,04	192,72	5
20/02/2024	PC DELL LATITUDE 5540 15,6	1 113,04	192,72	5
20/02/2024	PC DELL LATITUDE 5540 15,6	1 113,04	192,72	5
21/02/2024	VOIE ENTREE ET SORTIE PEAGER PARKING LAHARPE	22 156,23	2 435,22	10
28/02/2024	FOURNITURE ET POSE DE PORTIQUE DE METALLIQUE - PARKING 8 MAI 45	1 109,90	62,44	15
29/02/2024	AMENAGEMENT FACADE SIEGE METPARK	1 303,97	156,68	7
29/02/2024	INSTALLATION DE 2 PORTES BARREAUEES PARC MERIGNAC	22 179,10	932,74	20
04/03/2024	INSTALLATION FIBRE INTERNET PARC BONNAC	2 415,00	133,21	15
07/03/2024	PC DELL PRECISION 3580 INTEL CORE 17	1 421,46	233,66	5
07/03/2024	PC DELL PRECISION 3580 INTEL CORE 17	1 421,46	233,66	5
07/03/2024	PC DELL PRECISION 3580 INTEL CORE 17	1 421,46	233,66	5
11/03/2024	INSTALLATION FIBRE INTERNET PARC AMPLITUDE	2 165,00	119,82	15
15/03/2024	POSE D UN STOCKEUR PARKING GRANDS HOMMES	1 651,08	132,09	10
15/03/2024	REMPLACEMENT CLIMATISEUR PARC MERIGNAC	2 260,90	180,87	10
15/03/2024	ACHAT PUPITRE DE CONTROLE TACTILE - PARKING PEY BERLAND	2 950,00	236,00	10
12/04/2024	PMV MOBILE DE CHANTIER AVEC CAISSON MOBILE PARKING LAHARPE	15 305,00	1 106,99	10
17/04/2024	INSTALLATION DE PORTES 1 ENTREE ET 2 SORTIES	64 878,00	2 301,84	20
23/04/2024	FOURNITURES ET POSE DE ECRANS BARRIERE PARKING GRAND HOMMES	25 000,00	1 732,88	10
23/04/2024	APPLICATION MOBILE WEB SUR LES PARCS	51 200,00	35 489,32	1
21/05/2024	ACHAT ORDINATEUR	1 059,91	130,67	5
06/06/2024	F.2406008 du 17/06/2024 - MISE A DISPOSITION AUTOMATE DE GES	3 245,00	185,81	10
11/06/2024	AMENAGEMENT MOBILITES DOUCES PARC PEY BERLAND	100 634,69	5 090,83	12
11/06/2024	RATELIER A VELOS	3 010,00	336,46	10
11/06/2024	INSTALLATION ARMOIRES AVEC CASIER	8 396,00	469,26	10
21/06/2024	CHANGEMENT CAMERA GRANDS HOMMES	2 403,88	127,77	10
24/06/2024	INSTALLATION PANNEAU D AFFICHAGE ET SIGNALISATION SUR LE PORTIQUE ENTREE	13 282,40	463,37	15
29/06/2024	INTEGRATION ET INTERFACAGE THALES PARC ARENA	16 950,00	8 637,53	1
02/07/2024	LICENCE 1 ICX POUR CONNEXION DE 4 LAN DANS LA GE300	2 426,00	1 216,32	1
03/07/2024	INSTALLATION SYSTEME DE DETECTION GAZ PARKING LHOTE	13 563,00	676,29	10
03/07/2024	REMPLACEMENT CLIMATISEUR PARKING PESSAC	2 838,68	141,55	10
08/07/2024	LICENCE CENTREON - INVENTAIRE ET SUPERVISION	18 905,00	9 167,63	1
08/08/2024	INSTALLATION CLIMATISEUR LOCAL AMPLITUDE	2 618,74	130,58	10
28/08/2024	INSTALLATION CLIM DANS LE LOCAL TRANSFORMATEUR PARC GRANDS HOMMES	4 454,98	102,53	15
02/09/2024	INSTALLATION DE SIGNALISATION DYNAMIQUE	6 820,00	226,09	10
04/09/2024	ORDINATEUR DELL LATITUDE 3550 XCTO	809,78	261,79	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
04/09/2024	ORDINATEUR DELL LATTITUDE 3550 XCTO	809,78	261,79	1
04/09/2024	ORDINATEUR DELL LATTITUDE 3550 XCTO	809,78	261,79	1
04/09/2024	ORDINATEUR DELL LATTITUDE 3550 XCTO	809,78	261,79	1
04/09/2024	ORDINATEUR DELL LATTITUDE 3550 XCTO 17	929,35	300,45	1
04/09/2024	DISQUE DUR OPTIFLEX SMALL FORM FACTOR 7	646,74	209,08	1
04/09/2024	DISQUE DUR OPTIFLEX FRM FACTOR 7	646,74	209,08	1
04/09/2024	DISQUE DUR OPTIFLEX FRM FACTOR 7	646,74	209,08	1
04/09/2024	DISQUE DUR OPTIFLEX FRM FACTOR 7	646,74	209,08	1
04/09/2024	DISQUE DUR OPTIFLEX FRM FACTOR 7	646,74	209,08	1
05/09/2024	INSTALLATION CLIMATISEUR SALLE DE CONTROLE PARC GARE ST JEAN	6 633,31	142,96	15
28/09/2024	INSTALLATION CAMERA POUR LECTURE PLAQUE ARRIERE	4 094,29	71,04	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		25 818 637,41	645 393,22	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	REPLACEMENT GROUPE ELECTROGENE	67 460,93	15	21 994,13	49 964,20	7 500,00	-42 464,20
	LOCAL 2 ROUES GAMBETTA CCM	3 555,52	12	3 531,13	24,39	0,00	-24,39
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
	REFECTION TGBT GAMBETTA	20 130,55	12	20 130,55	0,00	0,00	0,00
	ISOLEMENT ACOUSTIQUE DU SYSTEM	4 700,00	12	3 525,03	1 174,97	0,00	-1 174,97
	ISOLEMENT ACOUSTIQUE DU SYSTEM	19,91	12	14,94	4,97	0,00	-4,97
	ISOLEMENT ACOUSTIQUE DU SYSTEM	24 813,50	12	18 610,11	6 203,39	0,00	-6 203,39
	ISOLEMENT ACOUSTIQUE DU SYSTEM	12 329,42	12	9 247,05	3 082,37	0,00	-3 082,37
	ISOLEMENT ACOUSTIQUE DU SYSTEM	5 186,50	12	3 889,89	1 296,61	0,00	-1 296,61
	ISOLEMENT ACOUSTIQUE DU SYSTEM	643,77	12	482,85	160,92	0,00	-160,92
	ISOLEMENT ACOUSTIQUE DU SYSTEM	1 900,00	12	1 387,23	512,77	0,00	-512,77
	ISOLEMENT ACOUSTIQUE DU SYSTEM	998,31	12	728,88	269,43	0,00	-269,43
	AGENCEMENTS THYSSEN PORTE ASCE	2 700,00	15	2 626,03	73,97	0,00	-73,97
	SER MENUISERIE GAMBETTA	20 897,51	25	12 749,19	8 148,32	0,00	-8 148,32
	REFECTION TGBT GAMBETTA	118 204,39	25	61 479,29	56 725,10	0,00	-56 725,10
	ISOLEMENT ACOUSTIQUE DU SYSTEM	5 974,58	25	2 212,37	3 762,21	0,00	-3 762,21
	OPTIMISATION DES CONSO ELECTRI	229 912,43	25	56 035,66	173 876,77	0,00	-173 876,77
	SORREBA MACONNERIE GAMBETTA	3 745,96	50	1 142,68	2 603,28	0,00	-2 603,28
	2 CLIMATISEURS LOCAL COMPTAG	6 695,52	10	6 479,04	216,48	0,00	-216,48
	REPLACEMENT CLIMATISEUR GAMBE	4 209,29	10	2 983,41	1 225,88	0,00	-1 225,88
	REPL CLIMATISEUR GREE	2 942,65	10	855,37	2 087,28	0,00	-2 087,28
	REPLACEMENT COFFRET POMPIER SOUFFLAGE	3 850,28	10	1 003,19	2 847,09	0,00	-2 847,09
	REPL VENTILATEUR COMPLET	14 410,00	10	3 249,16	11 160,84	0,00	-11 160,84
	COMPLEMENT MATERIEL DE PEAGE-	712,36	12	704,52	7,84	0,00	-7,84

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	RUPTEUR DE TICKET AVEC 2 STOC	1 340,72	12	1 002,20	338,52	0,00	-338,52
	MATERIEL DOMINGER HONORAIRES A	5 450,00	15	5 199,10	250,90	0,00	-250,90
	MATERIEL CARCALY HONORAIRES AS	4 000,00	15	3 815,94	184,06	0,00	-184,06
	MATERIEL SOCOTEC HONORAIRES AS	470,40	15	448,75	21,65	0,00	-21,65
	MATERIEL SEMERU MISE A NIVEAU	14 237,00	15	13 371,03	865,97	0,00	-865,97
	MATERIEL DOMINGER HONORAIRES A	1 575,00	15	1 479,21	95,79	0,00	-95,79
	ASCENSSEUR GAMBETTA ESCALIER	241 775,59	15	214 396,40	27 379,19	0,00	-27 379,19
	AMO ASCENSEUR GAMBETTA	1 881,83	15	1 621,01	260,82	0,00	-260,82
	REMPLACEMENT RIDEAU COUPE FEU	35 600,00	15	23 570,75	12 029,25	0,00	-12 029,25
	CLIMATISEUR- LOCAL SERVEUR GAM	2 637,03	15	1 465,64	1 171,39	0,00	-1 171,39
	CHAUFFE EAU HYBRIDE PARC GAMBE	1 091,92	15	491,78	600,14	0,00	-600,14
	POSE DUN BI-SPLIT PARC GAMBETT	6 624,74	15	2 762,43	3 862,31	0,00	-3 862,31
	TRAVELATOR CCM	249 412,50	15	184 770,25	64 642,25	0,00	-64 642,25
	TRAVELATOR CCM COMPLEMENT	149 647,50	15	110 862,15	38 785,35	0,00	-38 785,35
	TRAVELATORS CCM- REMPLACEMENT-	13 302,00	15	7 473,42	5 828,58	0,00	-5 828,58
Divers							
TOTAL GENERAL		1 285 039,61					-474 245,25

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	7 500,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	481 750,99

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE										

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	41 215 277,57
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.5
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT		

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)													
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement			Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II		
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N				C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	158,00	158,00
AGENTS DE MAITRISE		0,00	0,00	0,00	0,00	40,00	40,00
APPRENTI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CADRES ET CADRES DIRIGEANTS		0,00	0,00	0,00	0,00	28,00	28,00
EMPLOYES		0,00	0,00	0,00	0,00	82,00	82,00
OUVRIERS		0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	8,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	158,00	158,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				6 109 405,37		
AGENTS DE MAITRISE		OTR		1 553 722,05	A	CDI Contrat à durée indéterminée
APPRENTI		OTR		0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
CADRES ET CADRES DIRIGEANTS		OTR		1 676 118,41	A	CDI Contrat à durée indéterminée
EMPLOYES		OTR		2 513 777,97	A	CDI Contrat à durée indéterminée
OUVRIERS		OTR		365 786,92	A	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				6 109 405,37		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Absence par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 10 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-5* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-6* : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - CA - 2024

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	43 258 070,94	29 969 368,76	1 347 786,77	31 317 155,53
RECETTES	43 258 070,94	44 083 184,00	0,00	44 083 184,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	22 255 403,92	16 847 737,92	255 129,58	17 102 867,50
RECETTES	22 255 403,92	12 184 839,14	0,00	12 184 839,14

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	43 258 070,94	29 969 368,76	1 347 786,77	31 317 155,53
RECETTES	43 258 070,94	44 083 184,00	0,00	44 083 184,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	22 255 403,92	16 847 737,92	255 129,58	17 102 867,50
RECETTES	22 255 403,92	12 184 839,14	0,00	12 184 839,14
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	65 513 474,86	46 817 106,68	1 602 916,35	48 420 023,03
TOTAL AGREGE DES RECETTES	65 513 474,86	56 268 023,14	0,00	56 268 023,14

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 09 mai 2025

Présenté par le président (1) ,
 A BORDEAUX, le 21 mai 2025 (1) ,

Délibéré par l'assemblée, le conseil d'administration (2), réunie en session
 A BORDEAUX, le 21 mai 2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOUROUX Géraldine	
BOBET Patrick	
CHAUSSET Gérard	
DE FRANÇOIS Béatrice	
DUPRAT Christophe	
ESCOTS Olivier	
MARI Stéphane	
PAPADATO Patrick	
RAMI Isabelle	
SALLABERRY Emmanuel	
TERRAZA Brigitte	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le **2 JUIN 2025**
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: METPARK FOURRIERE (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 45333506900192

POSTE COMPTABLE : RECETTE DES FINANCES BX METROPOL

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : FOURRIERE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	36
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	38
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	43
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	50
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	52
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	53
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	54
B7.9 - Autres engagements reçus	55
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	60
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	64
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	5 152 987,40	5 318 860,47	314 157,87	A1 480 030,94
Investissement	1 473 637,69	1 639 510,76	314 157,87	A2 480 030,94
Dont 1068		278 881,86		
Fonctionnement	3 679 349,71	3 679 349,71	0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
	I + II	28 552,20	III + IV	
TOTAL des RAR			0,00	B1 -28 552,20
Investissement			0,00	B2 0,00
Fonctionnement			0,00	B3 -28 552,20

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	451 478,74
Investissement	A2 + B2	480 030,94
Fonctionnement	A3 + B3	-28 552,20

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 28 552,20
011	Charges à caractère général (4)	28 552,20
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET			A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES
	A	3 679 349,71	G
	B	1 473 637,69	H
			1 639 510,76

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	0,00
	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	(si excédent)	
	D	0,00	J	314 157,87
				(si excédent)

+

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	5 152 987,40	= G + H + I + J	5 633 018,34
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	28 552,20	K	0,00
	Section de fonctionnement			
	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	3 707 901,91	= G + I + K	3 679 349,71
	Section de fonctionnement			
	D	1 473 637,69	= H + J + L	1 953 668,63
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L	5 633 018,34

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		1 291 915,07
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	70 530,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	1 391 196,03	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	11 911,66	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 473 637,69	1 291 915,07
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 473 637,69	II 1 291 915,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	68 713,83
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 68 713,83

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 473 637,69	II + IV	1 360 628,90
--------------	----------------	---------------------	----------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	314 157,87
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	278 881,86

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 473 637,69	II + IV + VI + VII	1 953 668,63
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	480 030,94			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	2 677 959,75	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 856 396,75
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	543 568,54	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	319 747,21	75 Autres produits de gestion courante (1)	1 635 680,21
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	437,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 541 275,50	Total recettes de gestion des services	3 492 513,96
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	31 766,00	77 Produits spécifiques (1)	449,15
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	37 594,38	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	186 386,60
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 3 610 635,88	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 3 679 349,71

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	68 713,83	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 68 713,83	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 3 679 349,71	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 3 679 349,71
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 3 679 349,71	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 3 679 349,71
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	0,00
--	-------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	70 530,00	0,00	70 530,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 1 391 196,03	0,00	1 391 196,03
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	11 911,66	0,00	11 911,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 473 637,69	0,00	1 473 637,69

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
--	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	2 677 959,75		2 677 959,75
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	543 568,54		543 568,54
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	319 747,21	0,00	319 747,21
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	31 766,00	0,00	31 766,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	37 594,38	68 713,83	106 308,21
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 610 635,88	68 713,83	3 679 349,71

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 291 915,07	0,00	1 291 915,07
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		68 713,83	68 713,83
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	1 291 915,07	68 713,83	1 360 628,90

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	278 881,86
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	314 157,87
--	-------------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	437,00		437,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 856 396,75		1 856 396,75
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	1 635 680,21	0,00	1 635 680,21
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	449,15	0,00	449,15
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	186 386,60	0,00	186 386,60
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 679 349,71	0,00	3 679 349,71

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

METPARK FOURRIERE - FOURRIERE - CA - 2024

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES				A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 095 827,01	1 473 637,69	0,00	622 189,32	0,00	1 473 637,69
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	125 893,68	70 530,00	0,00	55 363,68	0,00	70 530,00
22 Immobilisations reçues en affectation	1 395 000,00	1 391 196,03	0,00	3 803,97	0,00	1 391 196,03
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	554 400,00	11 911,66	0,00	542 488,34	0,00	11 911,66
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 075 293,68	1 473 637,69	0,00	601 655,99	0,00	1 473 637,69
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 075 293,68	1 473 637,69	0,00	601 655,99	0,00	1 473 637,69
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	20 533,33	0,00		20 533,33		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	20 533,33	0,00		20 533,33		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 095 827,01	1 473 637,69	0,00	622 189,32	0,00	1 473 637,69

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	2 157 522,63	1 639 510,76	0,00	518 011,87
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 809 900,00	1 291 915,07	0,00	517 984,93
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 809 900,00	1 291 915,07	0,00	517 984,93
10 Dotations, fonds divers et réserves	278 881,86	278 881,86	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00
Total des recettes financières	278 881,86	278 881,86	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 088 781,86	1 570 796,93	0,00	517 984,93
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	68 740,77	68 713,83		26,94
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	68 740,77	68 713,83		26,94
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	314 157,87			
Total des recettes d'investissement cumulées	2 471 680,50	1 953 668,63	0,00	518 011,87

(1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

METPARK FOURRIERE - FOURRIERE - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP		
TOTAL	2 095 827,01	1 473 637,69	0,00	622 189,32	0,00	1 473 637,69		
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles	125 893,68	70 530,00	0,00	55 363,68	0,00	70 530,00		
21351 Bâtiments publics	125 893,68	0,00	0,00	125 893,68	0,00	0,00		
2145 Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	30 330,00	0,00	-30 330,00	0,00	30 330,00		
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	40 200,00	0,00	-40 200,00	0,00	40 200,00		
22 Immobilisations reçues en affectation	1 395 000,00	1 391 196,03	0,00	3 803,97	0,00	1 391 196,03		
2228 Autres aménag° terrains (affectation)	1 395 000,00	1 391 196,03	0,00	3 803,97	0,00	1 391 196,03		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	554 400,00	11 911,66	0,00	542 488,34	0,00	11 911,66		
2312 Agencements et aménagements de terrains	1 395 000,00	0,00	0,00	1 395 000,00	0,00	0,00		
2315 Install., matériel et outill. technique	-840 600,00	0,00	0,00	-840 600,00	0,00	0,00		
238 Avances commandes immo corporelles	0,00	11 911,66	0,00	-11 911,66	0,00	11 911,66		
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses d'équipement	2 075 293,68	1 473 637,69	0,00	601 655,99	0,00	1 473 637,69		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses réelles	2 075 293,68	1 473 637,69	0,00	601 655,99	0,00	1 473 637,69		
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	20 533,33	0,00		20 533,33		0,00		

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	20 533,33	0,00		20 533,33		0,00
13911	20 533,33	0,00		20 533,33		0,00
	0,00	0,00		0,00		0,00
041	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	20 533,33	0,00		20 533,33		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	
TOTAL		2 157 522,63	1 639 510,76	0,00	518 011,87	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 809 900,00	1 291 915,07	0,00	517 984,93	
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	1 809 900,00	1 291 915,07	0,00	517 984,93	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		1 809 900,00	1 291 915,07	0,00	517 984,93	
10	Dotations, fonds divers et réserves	278 881,86	278 881,86	0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	278 881,86	278 881,86	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		
Total des recettes financières		278 881,86	278 881,86	0,00	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		2 088 781,86	1 570 796,93	0,00	517 984,93	
Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	68 740,77	68 713,83		26,94	
28128	Autres aménagements de terrains	18 018,53	6 770,91		11 247,62	
281318	Autres bâtiments publics	5 898,98	5 898,98		0,00	
281351	Bâtiments publics	5 917,03	5 917,03		0,00	
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	0,00	674,00		-674,00	
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	24 224,01	45 935,05		-21 711,04	
281838	Autre matériel informatique	7 645,81	3 447,34		4 198,47	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	70,52	70,52		0,00	

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28235	Installations générales (affectation)	6 965,89	0,00		6 965,89
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		68 740,77	68 713,83		26,94

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					B

DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		4 105 269,06	3 651 022,44	28 327,27	28 552,20	397 367,15	0,00	3 679 349,71
011	Charges à caractère général (3)	2 677 959,75	2 649 632,48	28 327,27	28 552,20	-28 552,20	0,00	2 677 959,75
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	543 568,54	543 568,54	0,00	0,00	0,00		543 568,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	600 000,00	319 747,21	0,00	0,00	280 252,79	0,00	319 747,21
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 821 528,29	3 512 948,23	28 327,27	28 552,20	251 700,59	0,00	3 541 275,50
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	90 000,00	31 766,00	0,00	0,00	58 234,00		31 766,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	125 000,00	37 594,38			87 405,62		37 594,38
Total des dépenses financières		215 000,00	69 360,38	0,00	0,00	145 639,62		69 360,38
Total des dépenses réelles		4 036 528,29	3 582 308,61	28 327,27	28 552,20	397 340,21	0,00	3 610 635,88
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	68 740,77	68 713,83			26,94		68 713,83
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		68 740,77	68 713,83			26,94		68 713,83

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
---	------	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 105 269,06	3 651 022,44	28 327,27	28 552,20	397 367,15	0,00	3 679 349,71
---	--------------	--------------	-----------	-----------	------------	------	--------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	4 105 269,06	3 679 349,71	0,00	0,00	425 919,35
013	Atténuations de charges (3)	0,00	437,00	0,00	0,00	-437,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 709 184,73	1 856 396,75	0,00	0,00	-147 212,02
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 950 551,00	1 635 680,21	0,00	0,00	314 870,79
Total des recettes de gestion des services		3 659 735,73	3 492 513,96	0,00	0,00	167 221,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	25 000,00	449,15	0,00	0,00	24 550,85
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	400 000,00	186 386,60			213 613,40
Total des recettes financières		425 000,00	186 835,75	0,00	0,00	238 164,25
Total des recettes réelles		4 084 735,73	3 679 349,71	0,00	0,00	405 386,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 533,33	0,00			20 533,33
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		20 533,33	0,00			20 533,33

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00		
--	------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 105 269,06	3 679 349,71	0,00	425 919,35
---	--------------	--------------	------	------------

(1) Recettes justifiées non litrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	4 105 269,06	3 651 022,44	28 327,27	28 552,20	397 367,15	0,00	3 679 349,71
011	Charges à caractère général (4)	2 677 959,75	2 649 632,48	28 327,27	28 552,20	-28 552,20	0,00	2 677 959,75
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 110,00	900,44	0,00	-2 010,44	0,00	2 010,44
6064	Fournitures administratives	0,00	17 447,61	114,23	0,00	-17 561,84	0,00	17 561,84
611	Contrats de prestations de services	1 836 226,52	1 727 337,68	12 977,87	0,00	95 910,97	0,00	1 740 315,55
6132	Locations immobilières	506 350,00	496 123,08	0,00	0,00	10 226,92	0,00	496 123,08
61358	Autres	0,00	10 860,62	6 842,90	0,00	-17 703,52	0,00	17 703,52
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	61 000,00	73 812,49	4 516,39	24 712,20	-42 041,08	0,00	78 328,88
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	2 425,80	379,20	0,00	2 195,00	0,00	2 805,00
6156	Maintenance	5 000,00	1 319,19	2 340,00	0,00	1 340,81	0,00	3 659,19
62268	Autres honoraires, conseils	3 000,00	3 625,20	0,00	3 840,00	-4 465,20	0,00	3 625,20
6228	Divers	1 400,00	3 324,00	0,00	0,00	-1 924,00	0,00	3 324,00
6234	Réceptions	500,00	690,00	0,00	0,00	-190,00	0,00	690,00
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	33 019,70	256,24	0,00	-21 275,94	0,00	33 275,94
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	30 509,41	0,00	0,00	-509,41	0,00	30 509,41
627	Services bancaires et assimilés	3 500,32	2 263,28	0,00	0,00	1 237,04	0,00	2 263,28
62878	Remb. frais à des tiers	213 982,91	232 027,42	0,00	0,00	-18 044,51	0,00	232 027,42
63513	Autres impôts locaux	0,00	13 737,00	0,00	0,00	-13 737,00	0,00	13 737,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	543 568,54	543 568,54	0,00	0,00	0,00		543 568,54
6218	Autre personnel extérieur	543 568,54	543 568,54	0,00	0,00	0,00		543 568,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	600 000,00	319 747,21	0,00	0,00	280 252,79	0,00	319 747,21
6541	Créances admises en non-valeur	600 000,00	312 828,06	0,00	0,00	287 171,94	0,00	312 828,06
6542	Créances éteintes	0,00	3 072,87	0,00	0,00	-3 072,87	0,00	3 072,87
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	63,20	0,00	0,00	-63,20	0,00	63,20
65888	Autres	0,00	3 783,08	0,00	0,00	-3 783,08	0,00	3 783,08

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 821 528,29	3 512 948,23	28 327,27	28 552,20	251 700,59	0,00	3 541 275,50
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	90 000,00	31 766,00	0,00	0,00	58 234,00		31 766,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	90 000,00	31 766,00	0,00	0,00	58 234,00		31 766,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	125 000,00	37 594,38			87 405,62		37 594,38
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	125 000,00	37 594,38			87 405,62		37 594,38
Total des charges financières et spécifiques		215 000,00	69 360,38	0,00	0,00	145 639,62		69 360,38
Total des dépenses réelles		4 036 528,29	3 582 308,61	28 327,27	28 552,20	397 340,21	0,00	3 610 635,88
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	68 740,77	68 713,83			26,94		68 713,83
6811	Dot. amort. immos incorporelles	68 740,77	68 713,83			26,94		68 713,83
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		68 740,77	68 713,83			26,94		68 713,83

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL						
013	Atténuations de charges (4)	0,00	437,00	0,00	0,00	425 919,35
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	437,00	0,00	0,00	-437,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 709 184,73	1 856 396,75	0,00	0,00	-147 212,02
706888	Autres	1 709 184,73	1 856 396,75	0,00	0,00	-147 212,02
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 950 551,00	1 635 680,21	0,00	0,00	314 870,79
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	1 949 251,00	1 630 550,93	0,00	0,00	318 700,07
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	1 300,00	1 199,31	0,00	0,00	100,69
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	346,63	0,00	0,00	-346,63
75888	Autres	0,00	3 583,34	0,00	0,00	-3 583,34
Total des recettes de gestion des services		3 659 735,73	3 492 513,96	0,00	0,00	167 221,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	25 000,00	449,15	0,00	0,00	24 550,85
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	25 000,00	449,15	0,00	0,00	24 550,85
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	400 000,00	186 386,60			213 613,40
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	400 000,00	186 386,60			213 613,40
Total des recettes réelles		4 084 735,73	3 679 349,71	0,00	0,00	405 386,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	20 533,33	0,00			20 533,33
777	Rac... subv inv transférées cpte résultat	20 533,33	0,00			20 533,33
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		20 533,33	0,00			20 533,33

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non tirées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	1 473 637,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	70 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	1 391 196,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	11 911,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	1 570 796,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	278 881,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 291 915,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES					IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)					A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 473 637,69
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
15	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		70 530,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		1 391 196,03
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		11 911,66
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
		0,00	0,00	0,00	0,00		1 570 796,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		278 881,86
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		1 291 915,07
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funébres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	1 473 637,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	30 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	40 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2228	Autres aménagt terrains (affectation)	1 391 196,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	11 911,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 570 796,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	278 881,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	1 291 915,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct* sol autrui - Installat* gén.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2228	Autres aménagt terrains (affectation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES							
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 473 637,69
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 330,00
2228	Autres aménagt terrains (affectation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 200,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 391 196,03
RECETTES							
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 911,66
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 570 796,93
							278 881,86
							1 291 915,07

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A2
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA	
	DEPENSES	0,00	3 610 635,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	2 677 959,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	543 568,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	319 747,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	31 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	37 594,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	3 679 349,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	437,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	1 856 396,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 635 680,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	449,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	186 386,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)										A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 610 635,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 677 959,75
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		543 568,54
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		319 747,21
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		31 766,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		37 594,38
RECETTES								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 679 349,71
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		437,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 856 396,75
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 635 680,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		449,15
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		186 386,60

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale								
		020	021	022	023	024	025	026	028	
		Admin. générale de la collectivité	Personnel non ventilé	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aide aux associations	Cimetières et pompes funèbres	Administration générale de l'Etat	Autres moyens généraux	
DEPENSES		3 610 635,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	2 010,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	17 561,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	1 740 315,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6132	Locations immobilières	496 123,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61358	Autres	17 703,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	78 328,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6156	Maintenance	3 659,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6218	Autre personnel extérieur	543 568,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
62268	Autres honoraires, conseils	3 625,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6228	Divers	3 324,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6234	Réceptions	690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	33 275,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6261	Frais d'affranchissement	30 509,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	2 263,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
62878	Remb. frais à des tiers	232 027,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
63513	Autres impôts locaux	13 737,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	312 828,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6542	Créances éteintes	3 072,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65883	Déficits sur opérations de gestion	63,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65888	Autres	3 783,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	31 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	37 594,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		3 679 349,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	437,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706888	Autres	1 856 396,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	1 630 550,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	1 199,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
75883	Excédents sur opérations de gestion	346,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	3 583,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	449,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	186 386,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseils		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034				
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports			
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV -- ANNEXES	
A -- PRESENTATION CROISEE -- SECTION DE FONCTIONNEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE	IV
A2.930	

FONCTION 0 -- Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
		DEPENSES					
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 610 635,88
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 010,44
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 561,84
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 740 315,55
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	496 123,08
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 703,52
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 328,88
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 805,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 659,19
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543 568,54
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 625,20
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 324,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	690,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 275,94
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 509,41
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 263,28
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 027,42
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 737,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 828,06
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 072,87
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63,20
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 783,08
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 766,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 594,38
							3 679 349,71
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	437,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 856 396,75
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 630 550,93

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 199,31
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346,63
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 583,34
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	449,15
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 386,60

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		12/09/2019
		1000,00 €		
		Catégories de biens amortis		Durée (en années)
L	LOGICIEL			1
L	AUTRES BATIMENTS			40
L	AUTRES INSTALLATIONS,MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQ			15
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			8
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS			7
L	Autres Agencements et Aménagements de terrains			30

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N					
Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		688 812,67	37 594,38	186 386,60	540 020,45
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		688 812,67	37 594,38	186 386,60	540 020,45
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		688 812,67	37 594,38	186 386,60	540 020,45

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social						0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL						0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour In fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien avant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	314 157,87
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	314 157,87

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	278 881,86
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	314 157,87
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	593 039,73

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	20 533,33	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	68 740,77	68 713,83	0,00	68 713,83
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	48 207,44	68 713,83	0,00	68 713,83
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	314 157,87			314 157,87
Affectation au 1068 (C)	278 881,86	278 881,86		278 881,86
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	593 039,73			593 039,73
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				661 753,56

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		20 533,33	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
1644 1	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 533,33	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	20 533,33	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV -- ANNEXES			IV
C -- ANNEXES BUDGETAIRES -- EQUILIBRE BUDGETAIRE -- RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		68 740,77	III 68 713,83
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		68 740,77	68 713,83
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		6 770,91
28128	Autres aménagements de terrains	18 018,53	5 898,98
281318	Autres bâtiments publics	5 898,98	5 917,03
281351	Bâtiments publics	5 917,03	674,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	0,00	45 935,05
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	24 224,01	3 447,34
281838	Autre matériel informatique	7 645,81	70,52
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	70,52	0,00
28235	Installations générales (affectation)	6 965,89	
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un loissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE						C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

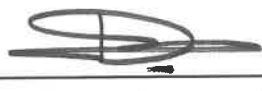
Date de convocation : 09 mai 2025

Présenté par le président (1), A BORDEAUX, le 21 mai 2025

Délibéré par l'assemblée, le conseil d'administration (2), réunie en session

A BORDEAUX, le 21 mai 2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOUROUX Géraldine	
BOBET Patrick	
CHAUSSET Gérard	
DE FRANÇOIS Béatrice	
DUPRAT Christophe	
ESCOTS Olivier	
MARI Stéphane	
PAPADATO Patrick	
RAMI Isabelle	
SALLABERRY Emmanuel	
TERRAZA Brigitte	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le **- 2 JUIN 2025**

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



METPARK

Place à la mobilité

BILAN FINANCIER SPIC 2024

METPARK

9 terrasse Front du Médoc - BP 50712 - 33007 BORDEAUX Cedex - ☎ 05.56.99.50.00

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024.....	2
2.	LE FONCTIONNEMENT.....	3
3.	L'INVESTISSEMENT	16
4.	BILAN METPARK 2024 ET EVOLUTIONS	19

1. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

FONCTIONNEMENT					Variation 24/23	
K€	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	€	%
Recettes	28 640	31 421	29 505	30 526	1 021	3%
Dépenses	24 729	30 749	29 209	29 794	585	2%
Résultat de l'exercice	3 911	672	296	732	436	147%
Reports des exercices antérieurs	8 678	12 589	13 261	13 557	296	2%
Restes à réaliser à reporter	392	501	2 115	1 348	-767	-36%
Résultat cumulé	12 197	12 760	11 442	12 941	1 498	13%

INVESTISSEMENT					Variation 24/23	
K€	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	€	%
Recettes	8 623	11 751	10 833	7 446	-3 387	-31%
Dépenses	10 244	11 536	11 397	16 848	5 451	48%
Résultat de l'exercice	-1 620	215	-564	-9 401	-8 837	1566%
Reports des exercices antérieurs	6 708	5 088	5 302	4 738	-564	-11%
Restes à réaliser à reporter	257	230	1 262	255	-1 007	-80%
Résultat cumulé	4 830	5 073	3 476	-4 918	-8 394	-241%

Total Cumulé	17 027	17 832	14 918	8 022	-6 896	-46%
---------------------	---------------	---------------	---------------	--------------	---------------	-------------

1.1 La section d'exploitation

Elle a dégagé un résultat positif de **732 K€**.

1.2 La section d'investissement

Elle a dégagé un résultat négatif de **9 401 K€**.

1.3 Le résultat cumulé (exploitation + investissement)

Le solde d'exploitation et d'investissement s'élève à **-8 670K€** pour 2024 avec 38M€ de recettes et 47M€ de dépenses. En total cumulé, le résultat ressort à quasiment **8 M€**.



MET PARK

Place
à la
Mobilité!

2. LE FONCTIONNEMENT

K€					Variation 2024/2023	
	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	€	%
Chiffre d'affaires et autres produits	22 502	24 687	25 122	25 440	319	1,3%
Atténuations de charges	1 086	622	747	692	-55	-7,4%
Reprises sur provisions	1 344	3 762	2 641	2 300	-342	-12,9%
Total produits d'exploitation	24 933	29 071	28 510	28 432	-78	-0,3%
Achats et charges externes	-5 592	-9 563	-9 163	-8 342	821	9,0%
Impôts et taxes	-2 482	-2 619	-2 860	-2 614	246	8,6%
Charges de personnel	-7 128	-7 706	-8 366	-9 364	-998	-11,9%
Autres charges	-22,192	-10,208	-308	-616	-308	-100,0%
Dotations aux amortissements des immobilisations	-4 507	-5 099	-5 221	-5 833	-612	-11,7%
Dotations aux provisions pour risques et charges	-3 946	-3 134	-2 050	-625	1 425	69,5%
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	-116	-61	-481	-1 576	-1 095	-227,6%
Valeurs comptables des actifs cédés	0	0	-312	-482	-169	-54,2%
Total charges d'exploitation	-23 793	-28 193	-28 761	-29 451	-691	-2,4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 139	879	-251	-1 020	-769	-306,3%
Produits financiers	0	0	285	747	463	162,6%
Charges financières	0	0	0	0	0	
RESULTAT FINANCIER	0	0	285	747	463	162,6%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 139	879	34	-272	-306	908,0%
Produits exceptionnels	3 708	2 350	711	1 347	636	89,5%
Charges exceptionnelles	-136	-1 599	-410	-149	261	63,7%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 572	751	301	1 198	897	297,7%
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 711	1 630	335	926	591	176,4%
Impôts sur les bénéfices	-800	-958	-39	-194	-155	-398,2%
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 911	672	296	732	436	147,2%

Le résultat d'exploitation s'élève à -1 020 K€ en 2024.

Le résultat financier s'élève à 747 K€ en 2024.

Le résultat exceptionnel s'élève à 1 198 K€ en 2024.

Le résultat de l'exercice, après impôt sur les bénéfices, s'élève à 732K€.

2.1 EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

K€	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 24/23	
					€	%
Chiffre d'affaires et autres produits	22 502	24 687	25 122	25 440	319	1,3%
Atténuation de charges	1 086	622	747	692	-55	-7,4%
Quote-part des subventions d'investissement	953	580	600	632	32	5,3%
Reprises sur provisions	1 344	3 762	2 641	2 300	-342	-12,9%
Produits financiers	0	0	285	747	463	162,6%
Produits exceptionnels	2 755	1 770	111	715	604	544,1%
Total Autres Recettes	6 138	6 734	4 384	5 086	702	16,0%
Total Recettes Fonctionnement	28 640	31 421	29 505	30 526	1 021	3,5%

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 30 526 K€ et sont en hausse de 3,5% par rapport à 2023.

Le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 25 440 K€ en 2024 et augmentent de 319 K€ par rapport à 2023 (+1,3%). Cette hausse est portée par le chiffre d'affaires des parkings.

Les atténuations de charges s'élèvent à 692K€ en 2024.

Ce montant se décline comme ci-dessous :

- 245 K€ de stock magasin,
- 309 K€ de remboursements liés aux charges de personnel (maladie, indemnités d'incapacité ...),
- 137 K€ d'indemnités de fin de carrière.

Les quotes-parts des subventions d'investissement s'élèvent à 632 K€.

Les reprises sur provisions s'élèvent à 2 300 K€ en 2024 et sont principalement liées aux PGER et donc au Plan Pluriannuel d'Investissements.

Elles concernent pour 1 085 K€ les travaux de peinture effectués aux parkings 8 mai 45, Mérignac et Victoire.

Les produits financiers s'élèvent à 747 K€ et concernent les intérêts encaissés à l'échéance du compte à terme souscrit en mai 2023 dont le placement s'élève à 14 M€ ainsi que les intérêts courus non échus du compte à terme souscrit en mai 2024 dont le placement s'élève à 26 M€.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 715 K€ et s'expliquent principalement par :

- 242 K€ d'aides électricité sur les consommations de l'année 2023,
- 108K€ de pénalités de retard facturés liées à la livraison du parking Amédée Saint Germain.

2.1.1 Evolution du chiffre d'affaires

K€	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 24/23	
					€	%
Horaires	10 688	12 780	13 405	13 343	-62	-0,5%
Abonnés	7 417	8 027	8 262	8 325	63	0,8%
Amodiés	2 060	1 257	1 466	1 773	307	20,9%
Conventions	979	1 745	1 067	1 319	252	23,6%
Total Chiffre d'affaires parking	21 144	23 809	24 200	24 760	560	2,3%
Refacturation SPIC/SPA	548	866	911	659	-252	-27,7%
Total Chiffre d'affaires	21 692	24 676	25 112	25 419	308	1,2%
Bail emphytéotique	6	6	6	6	0	0,0%
Remboursement formation	17	0	0	0		
Redevance IRVE	0	0	0	9		
Autres recettes d'exploitation	788	6	5	7	2	46,2%
Chiffre d'affaires et autres produits	22 502	24 687	25 122	25 440	319	1,3%

NB : en 2021 les autres recettes (788K€) correspondent à du chiffre d'affaires des années antérieures mais titré sur l'exercice 2021

En 2024, le chiffre d'affaires s'élève à 25 419 K€ et les autres produits à 21 K€.

A noter sur 2024, l'apparition d'une redevance dans la cadre du contrat de concession avec TOTAL ENERGIES.

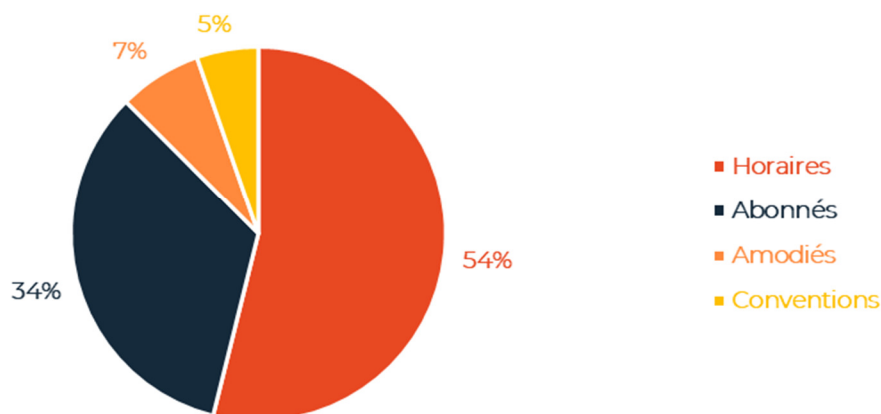
Concernant le chiffre d'affaires 2024 :

La refacturation entre le SPIC et le SPA s'élève à 659 K€.

Conformément à la convention en vigueur, cette refacturation couvre des charges de natures diverses, imputées à la fourrière.

Par ailleurs, **le chiffre d'affaires généré par l'activité parkings atteint 24 760 K€.**

Chiffre d'affaires 2024 par catégories



Les horaires représentent 54% du chiffre d'affaires en 2024 (contre 55% en 2023) alors que les abonnements représentent 34% (idem en 2023).

Le chiffre d'affaires des parkings est en hausse de 560 K€ (+2,3%) par rapport à 2023.

Chiffre d'affaires 2023 et 2024 par catégorie et par parking

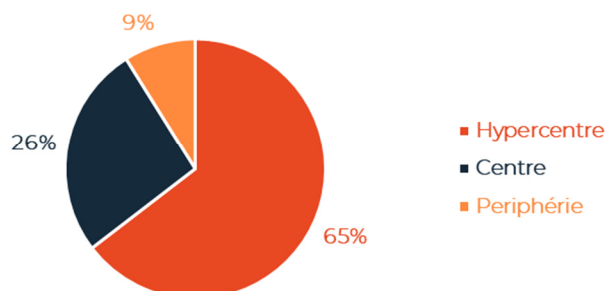
K€	Réalisé 2023					Réalisé 2024					Poids	Variation
Nom parcs	Horaires	Abonnements	Amodiations	Conventions	Total	Horaires	Abonnements	Amodiations	Conventions	Total	CA	24/23
GARE ST JEAN	2 485	231	0	10	2 726	2 454	203	0	24	2 682	11%	-2%
CC MERIADECK	893	535	1	310	1 739	1 565	560	1	482	2 609	11%	50%
PEY-BERLAND	1 584	547	21	46	2 198	1 508	568	23	74	2 173	9%	-1%
VICTOR HUGO	1 387	637	3	3	2 030	1 468	614	8	6	2 096	8%	3%
GRANDS HOMMES	1 328	292	13	33	1 666	1 463	301	13	42	1 819	7%	9%
ALLEES DE CHARTRES	1 042	526	0	0	1 568	1 154	515	0	0	1 670	7%	6%
CITE MONDIALE	513	779	29	38	1 360	562	797	27	42	1 429	6%	5%
REPUBLIQUE	473	710	2	4	1 189	484	644	0	3	1 131	5%	-5%
PALUDATE	311	472	171	6	960	298	666	156	9	1 129	5%	18%
ARENA	360	17	106	287	771	422	28	107	319	876	4%	14%
GRAND PARC	497	198	-112	1	582	497	231	38	0	767	3%	32%
VICTOIRE	463	390	19	9	881	381	341	20	15	757	3%	-14%
AMEDEE	52	45	428	0	526	76	80	570	0	725	3%	38%
8 MAI 45	354	325	0	25	703	382	286	0	3	671	3%	-5%
GAMBETTA	943	534	4	5	1 486	101	456	4	22	583	2%	-61%
SECHERIES	8	12	521	0	541	11	12	530	0	552	2%	2%
PORTE DE BORDEAUX	59	342	208	4	613	76	391	31	2	500	2%	-18%
FRONT DU MEDOC	264	542	5	35	846	4	464	6	18	492	2%	-42%
BONNAC	0	221	0	9	231	0	275	0	8	283	1%	23%
PESSAC	56	128	26	60	271	63	102	25	77	268	1%	-1%
BERGONIE	166	0	3	42	211	198	0	3	63	265	1%	25%
AMPLITUDE	0	0	0	0	0	26	41	191	0	258	1%	
MERIGNAC	51	76	0	35	162	57	98	0	38	193	1%	19%
LIBERATION	50	104	3	3	159	44	100	3	0	146	1%	-8%
ALSACE LORRAINE	0	114	0	0	115	0	142	0	0	142	1%	23%
BEAUJON	17	92	0	3	112	18	102	0	1	120	0%	7%
LHOTE	0	103	0	0	104	1	117	0	0	118	0%	14%
LAHARPE	50	45	0	3	99	29	61	0	2	93	0%	-6%
RUE DE BEGLES	0	52	0	0	52	0	63	0	0	63	0%	21%
UGC 7EME ART	0	12	0	58	70	0	20	0	32	52	0%	-26%
CROIX DE SEGUEY	0	20	16	3	39	1	22	16	3	43	0%	10%
SIEGE	0	6	0	5	11	0	22	0	6	28	0%	148%
MEGARAMA	0	0	0	25	25	0	0	0	25	25	0%	0%
TOUS PARCS	0	156	0	0	157	0	3	0	0	3	0%	-98%
TOTAL	13 405	8 262	1 466	1 067	24 200	13 343	8 325	1 773	1 319	24 760		2%

9 parkings ont un chiffre d'affaires supérieur à 1M€ et représentent 16 736 K€ soit 68 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des parcs de stationnement.

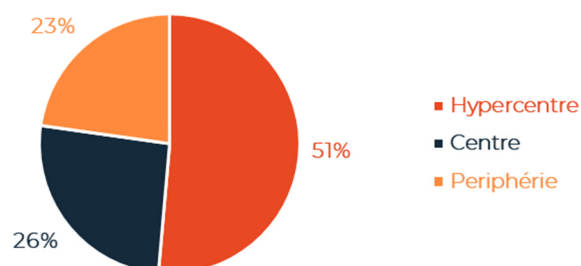
METPARK gère un total de 14 600 places de stationnement, dont 13 400 sont effectivement commercialisées au public, les autres étant réservées à la fourrière ou à un usage privé.

Le chiffre d'affaires 2024 par place est de 1 845€ en moyenne.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2024 PAR SECTEUR



NOMBRE DE PLACES 2024 PAR SECTEUR



Les 14 parkings de l'hyper centre disposent de 7 000 emplacements (51% des places de l'ensemble des parkings) et sont à l'origine de 65% du chiffre d'affaires.

A périmètre comparable (hors parkings fermés pour travaux ou autre), le chiffre d'affaires augmente de 1 495 K€ (+7%) en 2024 par rapport à 2023.

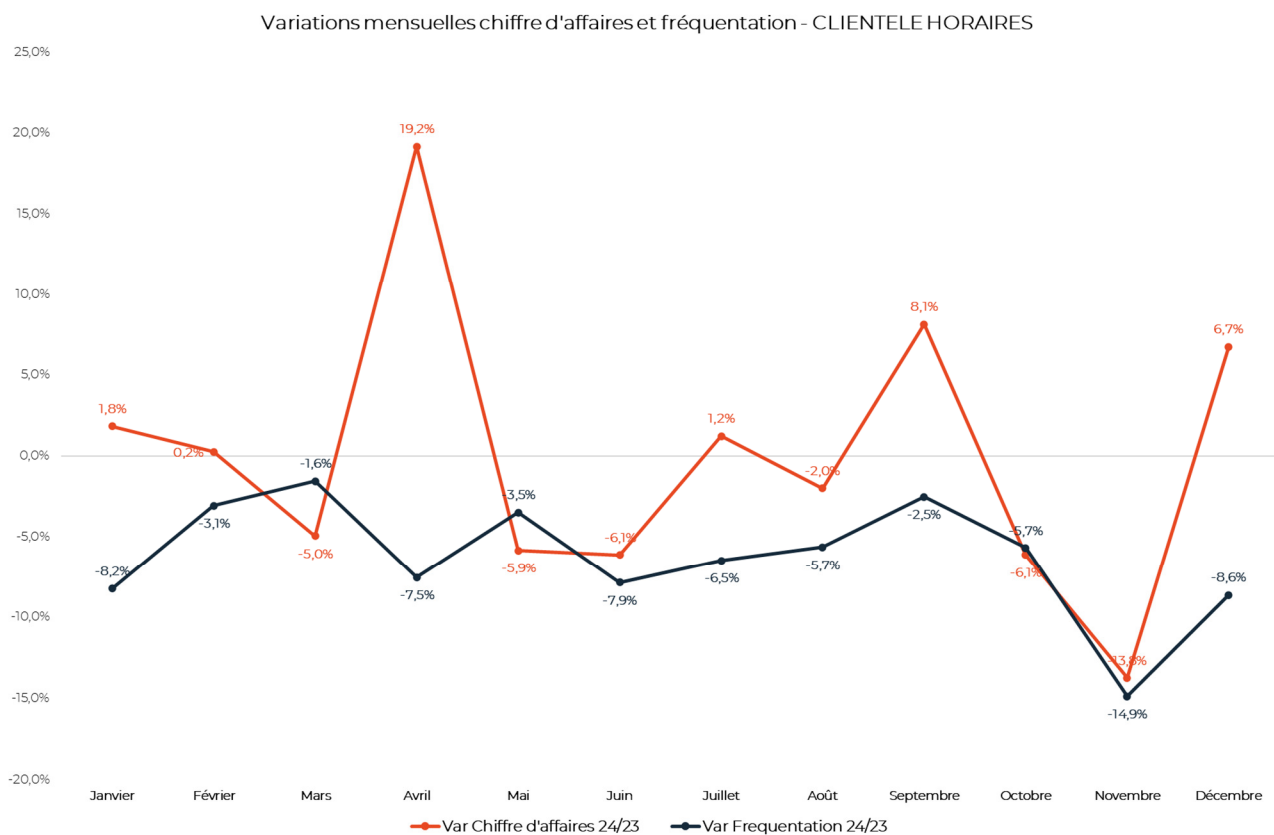
Principales variations entre 2023 et 2024 à périmètre constant

K€	Réalisé 2023	Réalisé 2024	€	%	Commentaires
CC MERIADECK	1 739	2 609	870	50,0%	Report de la fréquentation des parkings Gambetta (MGP) et Front du Médoc
GRANDS HOMMES	1 666	1 819	154	9,2%	Hausse de la fréquentation horaires
GRAND PARC	582	767	184	31,7%	Hausse de la fréquentation horaires
ALLEES DE CHARTRES	1 568	1 670	102	6,5%	Hausse de la fréquentation horaires
PORTE DE BORDEAUX	613	500	-113	-18,4%	Fin des 140 amodiations fin 2023
TOTAL	6 168	7 365	1 197	19,4%	

2.1.2 Evolution du chiffre d'affaires par catégorie

➔ Chiffre d'affaires horaires 2024 : 13 343K€ soit 54% du chiffre d'affaires total

Evolution de la fréquentation et du chiffre d'affaires horaires entre 2023 et 2024



Au 31 décembre 2024, la fréquentation horaires cumulée affiche un résultat en baisse de 6% par rapport à décembre 2023 (2 397 026 entrées en 2024 contre 2 563 632 entrées en 2023). A périmètre comparable, cette baisse est atténuée (-1%).

En parallèle, le chiffre d'affaires horaires est en baisse de 62 K€ (-0,5%) par rapport à 2023.

Certains parcs ont profité d'une hausse de la fréquentation et ont augmenté leur chiffre d'affaires horaires : Aréna +17%, Allées de Chartres +11% et Grands Hommes +10%.

À l'inverse, le chiffre d'affaires de certains parcs a connu une baisse en raison d'événements, maîtrisés ou non par METPARK : le parc Victoire enregistre une diminution de 18 %, principalement liée à des travaux de peinture, tandis que le parc Pey-Berland affiche une baisse de 5 %, conséquence de l'accessibilité restreinte au parking restreinte depuis l'été 2024 en raison d'implantation de nouvelles bornes d'accès en voirie.

Les fermetures combinées des parkings Front du Médoc (fragilité de la structure) et Gambetta (travaux MGP) ont entraîné une baisse du chiffre d'affaires de 1 102K€.

Cette année, 6 parcs ont un chiffre d'affaires horaires supérieur à 1 M€ et représentent 72% du chiffre d'affaires horaires total de 2024.

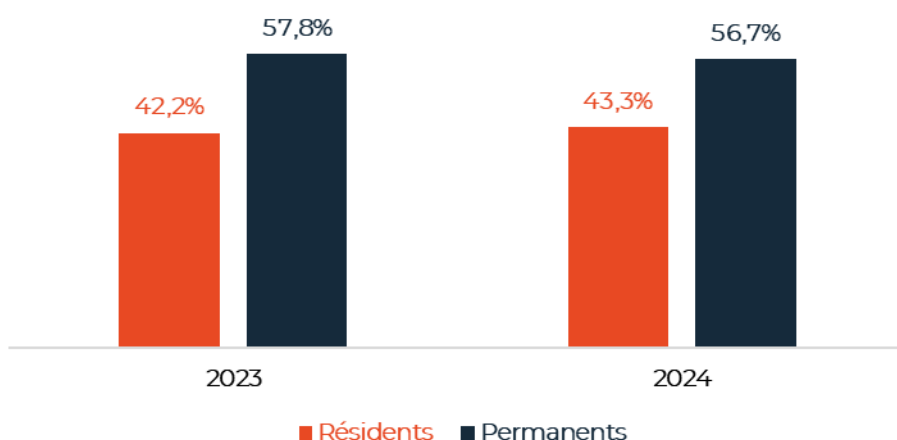
➡ Chiffre d'affaires abonnés 2024 : 8 325 K€ soit 34% du chiffre d'affaires global

Il progresse de +1% en 2024 par rapport à 2023 (+63 K€).

Au 31 décembre 2024, METPARK comptabilisait 9 256 abonnés soit -3,1% (-297 abonnés) par rapport au 31 décembre 2023 (9 553 abonnés) :

- 8 543 abonnés véhicules légers en 2024 contre 8 924 au 31 décembre 2023, -381 abonnés (soit -4,3%),
- 175 abonnements motos contre 162 au 31 décembre 2023, +13 abonnés (+8,0%),
- 538 abonnements vélos contre 467 au 31 décembre 2023, +71 abonnés (+15,2%).

Répartition abonnés VL



➔ Chiffre d'affaires conventions 2024 : 1 319 K€ soit 5% du chiffre d'affaires global

Le chiffre d'affaires conventions augmente de 252 K€ grâce à la hausse des refacturations de charges (parc relais et syndicats de copropriété).

Le chiffre d'affaires lié à de la gratuité s'élève à 661 K€ (52% du chiffre d'affaires des conventions) et concerne les parkings Mériadeck, Pessac, Mérignac et Arena.

Le chiffre d'affaires lié aux places de parking dans le cadre des spectacles de l'ARENA s'élève à 275 K€ (22% du chiffre d'affaires des conventions).

➔ Chiffre d'affaires amodiations 2024 : 1 773 K€ soit 7% du chiffre d'affaires global

Il est en hausse de 307 K€ (+21%).

Au 31 décembre 2024, 1 702 places étaient en amodiation, contre 1 273 un an plus tôt, soit une augmentation de 429 places sur l'exercice. Cette progression s'explique principalement par les nouvelles souscriptions sur les parkings Amédée (+127 amodiations) et Amplitude (+305 amodiations).

Le chiffre d'affaires des amodiations est composé du 1^{er} décaissement lissé sur la durée du contrat d'amodiation (64% en 2024) et des contributions annuelles forfaitaires.

Nombre d'amodiations			
	31/12/2023	31/12/2024	Variation 24/23
AMEDEE	384	511	127
SECHERIES	410	410	0
AMPLITUDE	0	305	305
PALUDATE	166	166	0
ARENA	100	100	0
GRANDS HOMMES	38	38	0
PESSAC	31	28	-3
GRAND PARC	30	30	0
CITE MONDIALE	25	24	-1
PORTE DE BORDEAUX	23	23	0
VICTOIRE	16	16	0
PEY-BERLAND	15	15	0
CROIX DE SEGUEY	15	15	0
VICTOR HUGO	6	6	0
FRONT DU MEDOC	4	4	0
LIBERATION	3	3	0
GAMBETTA	3	4	1
BERGONIE	3	3	0
CC MERIADECK	1	1	0
TOTAL	1 273	1 702	429

C'est désormais le parking Amédée qui dispose du plus grand nombre d'amodiations (511) avec la livraison de la phase 2 livrée en fin d'année 2023 pour un chiffre d'affaires de 570 K€ soit 32% du chiffre d'affaires des amodiations 2024.

Avec Sécheries et Amplitude, ces 3 parkings représentent 73% du chiffre d'affaires amodiations sur l'année 2024.

2.1.3 Exécution budgétaire du chiffre d'affaires parkings

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité parkings s'établit à 24 760 K€, soit une hausse de 392 K€ par rapport aux prévisions du budget primitif, correspondant à un taux de réalisation de 102 %. Cette progression provient principalement de la hausse du chiffre d'affaires généré par le stationnement horaire.

2.2 EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

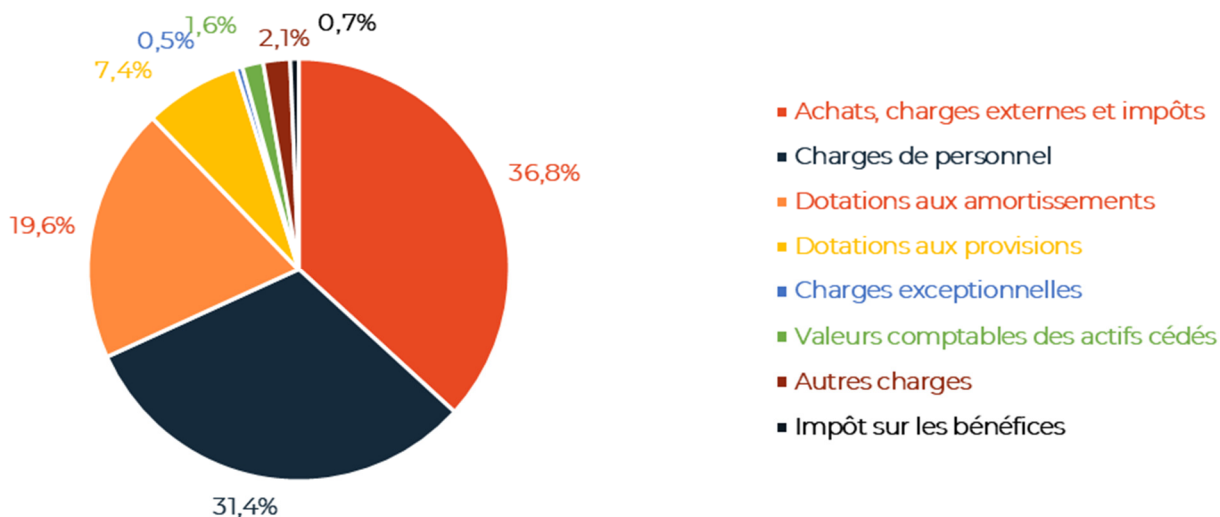
Chapitre K€		Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 24/23	
						€	%
011	Achats et charges externes	5 590	9 563	9 163	8 342	-821	-9,0%
011	Impôts et taxes	2 484	2 619	2 860	2 614	-246	-8,6%
012	Charges de personnel	7 128	7 706	8 366	9 364	998	11,9%
65	Autres charges	22	10	308	616	308	100,0%
042	Dotations aux amortissements	4 507	5 099	5 221	5 833	612	11,7%
042	Dotations aux provisions pour risques et charges	3 946	3 134	2 050	625	-1 425	-69,5%
042	Valeurs comptables des actifs cédés	0	0	312	482	169	
68	Dotations aux provisions pour dépréciation clients	116	61	481	1 576	1 095	227,6%
67	Charges exceptionnelles	136	1 599	410	149	-261	-63,7%
69	Impôt sur les bénéfices	800	958	39	194	155	398,2%
TOTAL		24 729	30 749	29 209	29 794	585	2,0%

2.2.1 Analyse des dépenses de fonctionnement réalisées

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 29,8M€ en 2024.

Elles augmentent de 0,6 M€ par rapport à 2023 (+2%).

Poids des dépenses de fonctionnement



Les achats, charges externes et impôts représentent 37% des charges de fonctionnement et s'élèvent à 11 M€ en 2024 soit -1 067 K€ (-9%) par rapport à 2023.

Détail des achats, charges externes et impôts

Nature	Libellé	Réalisé 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 24/23	
						€	%
615	Entretien et réparations	2 032	4 413	4 646	3 857	-789	-17,0%
63	Impôts et taxes (hors impôts liés au personnel)	2 482	2 619	2 860	2 614	-246	-8,6%
600	Achats d'exploitation	787	1 721	1 805	1 529	-275	-15,3%
611	Sous traitance générale	924	745	853	1 042	189	22,1%
628	Concours divers	288	769	400	372	-29	-7,1%
614	Charges locatives	199	248	268	287	19	7,2%
626	Frais postaux et de télécommunications	155	227	258	266	8	3,1%
622	Honoraires	727	757	256	195	-61	-23,7%
616	Assurances	110	237	214	215	1	0,6%
613	Locations	132	127	179	181	2	1,2%
61, 62	Autres charges externes	130	154	178	249	71	40,0%
623	Communication, relations publiques	107	164	107	148	42	39,3%
TOTAL		8 074	12 182	12 023	10 956	-1 067	-9%

Les principales charges de 2024 sont les suivantes :

- Entretien des parkings : 2 616 K€,
- Taxes foncières : 1 706 K€,
- Maintenance : 1 181 K€,
- Électricité : 965 K€,
- Cotisations foncières des entreprises (impôts) : 827 K€,
- Prestations ménages : 602 K€,
- Redevance SNCF : 354 K€,
- Frais de télécommunications : 258 K€.

Le principal poste des charges externes concerne les travaux d'entretien des parkings pour un montant de 2 616 K€ :

- Centre Commercial Mériadeck : 1 222 K€ (peinture),
- Victoire : 772 K€ (peinture),
- Grands Hommes : 367 K€ (rénovation électrique),
- Mérignac : 218 K€ (peinture).

Des provisions pour grosses réparations avaient été provisionnées au 31 décembre 2023 sur les travaux de peinture ainsi que sur la rénovation électrique du parking Grands Hommes.

L'impact sur le résultat est donc atténué avec les reprises de ces provisions.

Toutefois, ce poste est en diminution par rapport à 2023, année au cours de laquelle d'importants travaux avaient été engagés, notamment des travaux d'étanchéité sur le parc Mériadeck (1 013 K€) et des opérations d'étalement consécutives à la fermeture du parking Front du Médoc (272 K€).

Les impôts s'élèvent à 2 614 K€ et diminuent de 246 K€ par rapport à 2023.

Ils sont composés de :

- 1 706 K€ de taxes foncières,

- 827 K€ de cotisations foncières des entreprises (CFE),
- 51 K€ de cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

La baisse s'explique par un rattrapage de taxe foncière des années précédentes sur le parking Victor Hugo en 2023.

Les achats d'exploitation s'élèvent à 1 529 K€ et diminuent de 275 K€ entre 2023 et 2024 grâce à la baisse du coût de l'électricité.

Le poste électricité s'élève à 965 K€ en 2024 (-290K€ par rapport à 2023) et représente 63% du poste achats d'exploitation.

Le poste sous-traitance s'élève à 1 042 K€ en 2024.

La sous-traitance est composée des prestations ménages (601 K€), du gardiennage dans les parkings (205 K€), l'astreinte informatique (105 K€), des prestations paysagers (42 K€) et de l'accueil téléphonique (41 K€).

Ce montant est en hausse en raison de la pérennisation, depuis avril 2024, de la prestation de gardiennage des parkings, entraînant un surcoût de 180 K€.

Le poste concours divers s'élève à 372 K€ en 2024 et concerne principalement la redevance versée à la SNCF pour le parking de la gare Saint Jean.

La redevance 2023 a été provisionnée à hauteur de 354 K€ (13% du chiffre d'affaires du parking).

Le montant de la redevance diminue par rapport à 2023 du fait de la baisse du chiffre d'affaires sur le parking gare Saint Jean (-2%).

Les assurances s'élèvent à 215 K€ et sont composées principalement de :

- 162K€ de multirisques industriels,
- 26K€ de responsabilité civile,
- 17K€ de flotte automobile.

Poids des achats et charges externes dans les dépenses de fonctionnement

K€	Réalisé 2024	Poids
Achats d'exploitation	1 529	5,1%
<i>Entretien et réparations</i>	<i>3 857</i>	<i>12,9%</i>
<i>Sous traitance générale</i>	<i>1 042</i>	<i>3,5%</i>
<i>Concours divers</i>	<i>372</i>	<i>1,2%</i>
<i>Charges locatives</i>	<i>287</i>	<i>1,0%</i>
<i>Frais postaux et de télécommunications</i>	<i>266</i>	<i>0,9%</i>
<i>Honoraires</i>	<i>195</i>	<i>0,7%</i>
<i>Assurances</i>	<i>215</i>	<i>0,7%</i>
<i>Locations</i>	<i>181</i>	<i>0,6%</i>
<i>Autres charges externes</i>	<i>249</i>	<i>0,8%</i>
<i>Communication, relations publiques</i>	<i>148</i>	<i>0,5%</i>
Charges externes	6 812	22,9%
Impôts et taxes (hors impôts liés au personnel)	2 614	8,8%
Total Achats, Charges externes et Impôts	10 956	36,8%

Les achats, charges externes et impôts (hors impôts liés au personnel) représentent 36,8% des dépenses de fonctionnement avec :

- 12,9% pour l'entretien et les réparations des parkings,
- 8,8% pour les impôts.

Ces deux postes représentent 59% des achats, charges externes et impôts (hors impôts liés au personnel).

Les charges de personnel s'élèvent à 9 364 K€ en 2024 avec un effectif moyen de 158 salariés.

Les effectifs sont maîtrisés avec 157 salariés en 2023.

Le coût moyen brut d'un salarié est de 38,7 K€ en 2024 contre 36 K€ en 2023. Cette hausse est principalement liée aux augmentations réglementaires (minimas conventionnels, etc.) mais également aux négociations annuelles obligatoires des exercices 2023 (effet année pleine) et 2024.

Les frais de personnel intérimaire s'élèvent à 68 K€ en 2024 pour un budget de 80K€ qui s'explique par une volonté de maîtrise des coûts.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 5 833 K€ en 2024.

Elles sont en augmentation de 612 K€ par rapport à 2023 notamment avec les intégrations de la phase 2 d'Amédée St Germain (+255 K€) et du parking Amplitude (+242 K€) dans le patrimoine de METPARK ainsi que l'effet année pleine des

régularisations des parkings Victor Hugo et Alsace Lorraine effectuées en juillet 2023 (+124 K€).

Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 625 K€ en 2024 et sont comptabilisées conformément à la délibération 2024/07/12P.

Les provisions pour dépréciation des clients s'élèvent à 1 576 K€ en 2024 et suivent le plan de dépréciation des créances clients adopté par la Régie (affaire 2024/07/09P).

Les autres charges s'élèvent à 616 K€ en 2024 et sont en hausse de 308 K€ par rapport à 2023.

Cette augmentation est liée principalement à un ajustement comptable d'exercice antérieur effectué avec la trésorerie pour 216 K€.

Cet ajustement n'a aucun impact sur le résultat de METPARK car il est compensé dans le compte 778 Autres produits exceptionnels.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 149 K€ en 2024 et sont composées de :

- 101 K€ de titres annulés sur exercices antérieurs principalement liés à des régularisations de contrats d'abonnements annuels,
- 21 K€ d'autres charges exceptionnelles,
- 27 K€ de dons et mécénats.

Les impôts sur les sociétés s'élèvent à 194 K€ en 2024.

2.2.2 Exécution budgétaire des dépenses de fonctionnement

Le budget primitif 2024 estimé à 31 123K€ a été réalisé à 96 %. Pour rappel, en 2023, le budget primitif avait été réalisé à 92%.

3. L'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT					Variation 24/23	
K€	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	€	%
Recettes	8 623	11 751	10 833	7 446	-3 387	-31%
Dépenses	10 244	11 536	11 397	16 848	5 451	48%
Résultat de l'exercice	-1 620	215	-564	-9 401	-8 837	1566%
Reports des exercices antérieurs	6 708	5 088	5 302	4 738	-564	-11%
Restes à réaliser à reporter	257	230	1 262	255	-1 007	-80%
Résultat cumulé	4 830	5 073	3 476	-4 918	-8 394	-241%

La section d'investissement présente **un résultat négatif de 9 401 K€** en 2024.

3.1 EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

K€	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 24/23	
					€	%
Emprunts et dettes assimilées	0	2 322	1 308	0	-1 308	-100,0%
Subventions d'investissement	83	0	0	15	15	
Immobilisations corporelles	17	0	598	482	-116	
Immobilisations en cours	70	0	1 656	0	-1 656	
Opérations pour le compte d'un tiers	0	0	0	0	0	
Dotations	4 508	6 264	5 221	5 833	612	11,7%
Provisions risques et charges	3 946	3 134	2 050	625	-1 425	-69,5%
Avances versées sur commandes d'immobilisations	0	31	0	491	491	
Total Recettes investissement	8 624	11 751	10 833	7 446	-3 387	-31,3%

Les recettes d'investissement 2024 s'élèvent à 7 446 K€.

Les recettes d'investissement sont principalement constituées par les amortissements des immobilisations ainsi que par les provisions pour risques et charges.

L'ensemble de ces éléments a été précédemment commenté et n'appelle pas de remarques supplémentaires.

3.2 EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

K€	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 24/23	
					€	%
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	560	388	178	63	-115	-64,4%
Chap 21 - Immobilisations corporelles	2 102	645	995	326	-669	-67,3%
Chap 23 - Immobilisations en cours	4 368	6 287	6 994	10 265	3 271	46,8%
Subventions d'investissement	300	0	0	0	0	
Emprunts ou dettes assimilées	0	0	0	2 847	2 847	
Opérations pour le compte d'un tiers	721	0	0	0	0	
Quote-Parts des subventions d'investissement virées au résultat	953	580	600	632	32	5,3%
Provisions risques et charges (reprises)	1 239	3 635	2 630	2 224	-406	-15,4%
Avances versées sur commandes d'immobilisations	0	0	0	491	491	
Total Dépenses Investissement	10 243	11 536	11 397	16 848	5 451	47,8%

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 16 848 K€ en 2024 et sont en hausse de 5 451 K€ par rapport à 2023 (+48%).

3.2.1 Les immobilisations : 63% des dépenses d'investissement

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 63 K€ en 2024 et sont principalement composées de :

- 25 K€ liés au développement du site web,
- 20 K€ liés au développement d'un logiciel de supervision.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 326 K€ en 2024 et sont principalement composées de :

- 80 K€ liés à l'opération n°61 du PPI : Remplacement de portails rapides sur le parking 8 mai 45,
- 42 K€ liés à l'opération n°69 du PPI : Création d'un nouvel accès au parking Laharpe,
- 21 K€ liés à de l'achat de matériels informatiques,
- 13 K€ liés à l'achat d'un véhicule.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 10 265 K€ en 2024 et sont principalement composées de :

- MGP pour 7 270 K€ (PPI n°14),
- Construction du parking Amédée Saint Germain pour 214 K€ (PPI n°33),
- Construction du parking Amplitude pour 1 523 K€ (PPI n°45),
- Création d'espaces mobilités douces et mise à niveau des locaux vélos pour 542 K€ (PPI n°52).

Au total les acquisitions d'immobilisations 2024 s'élèvent à 10 654 K€.

Les travaux dans le cadre du MGP représentent 67% des investissements 2024. 99% des investissements 2024 sont liés au PPI.

3.2.2 Les autres dépenses d'investissement

Le poste emprunts ou dettes assimilées s'élève à 2,8 M€ et correspond aux acomptes antérieurs à 2024 reçus sur les contrats d'amodiation et dont le décaissement initial est intervenu en 2024 (Amplitude principalement).

Les quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat s'élèvent à 632 K€ en 2024 contre 600 K€ en 2023.

Les reprises sur provisions pour risques et charges sont le miroir des comptes de reprises sur provisions pour risques et charges présents en recettes de fonctionnement.

3.2.3 Exécution budgétaire des dépenses d'investissement

Les dépenses d'immobilisations prévues au budget primitif 2024 pour un montant de 14,6 M€ ont été réalisées à 73%.

L'écart avec le budget s'explique par des décalages ou des annulations d'opérations du PPI :

- Opération n°5 : Création d'un système de supervision : décalage du début des travaux à partir de 2025 (600 K€),
- Opération n°14 : MGP : décalage de facturation avec la prévision (877 K€),
- Opération n°20 : Modification des SSI : décalage du début des travaux à partir de 2025 (400 K€),
- Opération n°32 : Remplacement du matériel de péage : démarrage des travaux au cours du dernier trimestre 2024 et finalisation prévue au premier semestre 2025 (600 K€),
- Opération n°89 : Guidage à la place : opération terminée en 2025 (283 K€),
- Opérations liées au développement de l'application et du nouveau site web décalées (200 K€).



METPARK

Place
à la
Mobilité!

4. BILAN METPARK 2024 ET EVOLUTIONS

ACTIF NET METPARK							PASSIF METPARK						
en K€	2021	2022	2023	2024	VAR R24/23 %	VAR R24/23 %	en K€	2021	2022	2023	2024	VAR R24/23 %	VAR R24/23 %
1. Immobilisations incorporelles	527	419	169	150	-19	-11%	1. Ressources propres	113 802	113 894	137 920	138 090	170	0%
2. Immobilisations corporelles	102 074	103 208	128 480	132 893	4 413	3%	Report à nouveau	8 678	12 589	13 261	13 557	296	2%
Terrains	2 660	2 660	14 255	15 399	1 144	8%	Résultat de l'exercice	3 911	672	296	732	436	147%
Constructions	85 221	80 198	95 088	103 242	8 154	9%	Subventions transférables	24 155	23 575	22 975	22 359	-616	-3%
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	3 982	3 732	4 305	4 580	275	6%	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	77 058	77 058	101 388	101 443	55	0%
Immobilisations corporelles en cours	9 694	15 951	14 136	9 057	-5 080	-36%	2. Provisions	6 544	6 043	5 464	3 865	-1 599	-29%
Autres immobilisations corporelles	517	667	695	615	-80	-11%	Provisions pour risques et charges	6 544	6 043	5 464	3 865	-1 599	-29%
3. Immobilisations financières	0	0	0	0	0		3. Dettes financières à long terme	0	2 322	3 630	783	-2 847	-78%
I ACTIF IMMOBILISE	102 601	103 627	128 650	133 043	4 394	3%	I RESSOURCES STRUCTURELLES	120 346	122 260	147 014	142 738	-4 276	-3%
4. Actif d'exploitation	4 787	13 334	5 770	5 064	-706	-12%	4. Dettes d'exploitation	15 566	23 965	23 858	29 500	5 642	24%
Créances	4 476	11 847	5 050	4 679	-371	-7%	Dettes fournisseurs	1 015	2 983	3 044	2 400	-644	-21%
Autres actifs circulant	311	1 488	720	385	-335	-47%	Autres dettes	14 551	20 982	20 814	27 100	6 286	30%
5. Trésorerie active	28 524	29 263	36 452	34 131	-2 322	-6%	5. Trésorerie passif	0	0	0	0	0	
Disponibilités	28 524	29 263	36 452	34 131	-2 322	-6%					0		
II ACTIF CIRCULANT	33 311	42 598	42 223	39 195	-3 028	-7%	II DETTES COURANTES	15 566	23 965	23 858	29 500	5 642	24%
TOTAL ACTIF	135 912	146 225	170 872	172 238	1 366	1%	TOTAL PASSIF	135 912	146 225	170 872	172 238	1 366	1%

L'actif s'élève à 172 238 K€.

K€	Montant Actif				Poids dans l'actif			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
Actif immobilisé	102 601	103 627	128 650	133 043	75,5%	70,9%	75,3%	77,2%
Actif circulant	33 311	42 598	42 223	39 195	24,5%	29,1%	24,7%	22,8%
TOTAL ACTIF	135 912	146 225	170 872	172 238				

L'actif immobilisé représente 77% de l'actif total.

L'actif immobilisé net s'élève à 133 043 K€ au 31 décembre 2024. Il augmente de 4 394 K€ soit + 3% par rapport au 31 décembre 2023.

L'actif brut s'élève à 257 911 K€ au 31 décembre 2024 avec 124 868 K€ d'amortissements cumulés au 31 décembre 2024 soit 48% de l'actif immobilisé amorti à la même date.

L'actif circulant s'élève à 39 195 K€ au 31 décembre 2024.

L'actif d'exploitation s'élève à 5 064 K€ en 2024 contre 5 770 K€ en 2023 soit une baisse de 706 K€ qui s'explique principalement par une baisse des créances.

K€	2021	2022	2023	2024	VAR 2024/2023	
					€	%
Créances clients	3 366	4 320	3 128	4 291	1 163	37%
Dépréciation des comptes clients	-203	-137	-607	-2 107	-1 500	247%
Factures à établir	801	6 964	2 427	1 875	-552	-23%
Avances	0	56	27	85	57	211%
Créances fiscales	444	576	5	457	452	8685%
Opérations pour le compte d'un tiers	68	68	68	79	10	15%
TOTAL CREANCES	4 476	11 847	5 050	4 679	-371	-7%

Les créances s'élèvent à 4 679 K€ en 2024 contre 5 050 K€ en 2023 soit une baisse de 371 K€.

K€	2023	2024	VAR 2024/2023	
			€	%
411 - Créances clients	2 763	1 554	-1 209	-44%
416 - Créances douteuses	363	2 351	1 988	548%
4672 - Autres créances	3	387	384	14788%
Total créances clients	3 128	4 291	1 163	37%

Les créances clients sont en baisse de 1,2 M€ par rapport à 2023 grâce à une amélioration du recouvrement.

Parallèlement, les créances douteuses augmentent en raison de la créance de 1 463 K€ détenue sur le promoteur REALITES, placé en redressement judiciaire, dont le recouvrement a été effectué au cours du premier trimestre 2025.

Le calcul d'un délai moyen de paiement des clients ne semble pas pertinent puisque le chiffre d'affaires horaires est payé comptant et le chiffre d'affaires liés aux amodiations fait l'objet d'un étalement sur la durée du contrat d'amodiation.

Une analyse des créances clients au 31 décembre 2024 semble plus appropriée.

85% des créances concernent l'exercice 2024 et sont donc récentes.

Année	Clients	Créances douteuses	TOTAL	Poids
2019		26 871	26 871	0,6%
2020	49 436	7 330	56 767	1,3%
2021	27 053	20 824	47 878	1,1%
2022	105 435	309 698	415 133	9,7%
2023	63 851	24 613	88 465	2,1%
2024	1 307 762	2 348 345	3 656 107	85,2%
TOTAL	1 553 538	2 737 682	4 291 219	100,0%

5 créanciers représentent 74% des créances au 31 décembre 2024.

Clients	Créances au 31/12/2024	Commentaires
REALITES	1 462 655	Amplitude - 1er décaissement contrat d'amodiation
SAS LES ECHOPES	847 964	Amplitude - 1er décaissement contrat d'amodiation
CENTRE HOSPITALIER REGIONA	393 629	Abonnement 2024
BOUYGUES IMMOBILIER	370 194	Amédée - Pénalités de retard, contribution annuelle amodiation, non conformités des pla
SNCF RESEAU DGII	111 070	Abonnement 2024
TOTAL	3 185 512	74 % des créances au 31/12/2024

Les dépréciations des comptes clients s'élèvent à 2 107 K€ au 31 décembre 2024. Elles sont en hausse par rapport à 2023 à la suite principalement d'un litige (promoteur REALITES sur le parking Amplitude pour 1,5 M€).

Les factures à établir s'élèvent à 1 875 K€ au 31 décembre 2024.

Les autres actifs circulants s'élèvent à 385 K€ au 31 décembre 2024 et sont composés de :

- Stock : 245 K€,
- Charges constatées d'avances : 95 K€,
- Remboursement de l'impôt sur les sociétés : 45 K€.

La trésorerie s'élève à 34,1 M€ au 31 décembre 2024 contre 36,5 M€ au 31 décembre 2023 soit une diminution de 2,3 M€ liée aux investissements réalisés sur l'exercice.

Le passif s'élève à 172 238 K€. Il est composé de 142 738 K€ de ressources structurelles et 29 500 K€ de dettes courantes. Les ressources structurelles représentent 83% du passif total (contre 86% en 2023).

Les ressources propres de METPARK s'élèvent à 138 090 K€ au 31 décembre 2024 contre 137 920 K€ au 31 décembre 2023 soit une variation positive de 170 K€.

Les droits de l'affectant s'élèvent à 101 443 K€ au 31 décembre 2024 et ont augmenté de 55 K€ par rapport à 2023.

Cette hausse s'explique par l'intégration en 2024 du parc Grands Hommes pour 55 K€ mis en affectation par Bordeaux Métropole.

Sur un actif brut de 257 911 K€, 101 443 K€ ont été mis en affectation par Bordeaux Métropole soit 39% de l'actif immobilisé (43% en 2023).

Les provisions s'élèvent à 3 865 K€ au 31 décembre 2024 contre 5 464 K€ au 31 décembre 2023 soit une variation de -1 599 K€ (-29%).

Nature des provisions	Provisions 2023	Dotations 2024	Reprises 2024	Provisions 2024	VAR 24/23
Provision pour litiges et contentieux	848 275	12 230	145 250	715 255	-133 020
Provision pour risque fiscal	1 150 000	120 000	60 000	1 210 000	60 000
Provision pour gros entretiens	2 808 000	493 000	1 991 000	1 310 000	-1 498 000
Provision pour remise en état	406 000	0	0	406 000	0
Provision pour abondement du CET	251 600	0	28 000	223 600	-28 000
TOTAL PROVISIONS	5 463 875	625 230	2 224 250	3 864 855	-1 599 020

Les provisions concernent principalement les provisions pour gros entretiens (34%) et les provisions pour risque fiscal (31%).

Les dettes financières à long terme s'élèvent à 783 K€ et correspondent aux acomptes reçus sur les contrats d'amodiation signés mais dont le décaissement initial n'a pas encore eu lieu.

Les dettes d'exploitation s'élèvent à 29 500 K€ au 31 décembre 2024 contre 23 858K€ au 31 décembre 2023 soit une augmentation de 5 642 K€ qui s'explique principalement par la hausse des produits constatés d'avance avec la facturation des amodiations sur les parkings Amédée et Amplitude.

K€					VAR 2024/2023	
	2021	2022	2023	2024	€	%
Dettes fournisseurs	1 015	2 983	3 044	2 400	-644	-21%
Produits constatés d'avance	10 177	17 558	17 370	25 215	7 845	45%
Dettes sociales	994	829	643	1 067	425	66%
Dettes fiscales	3 259	2 625	2 563	774	-1 788	-70%
Opérations pour le compte d'un tiers	0	0	0	0	0	
Recettes perçues avant émission de titres	47	0	0	0	0	
Autres dettes et comptes à régulariser	74	-30	238	44	-194	-81%
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	15 566	23 965	23 858	29 500	5 642	24%



FOURRIÈRE
UN SERVICE METPARK

BILAN FINANCIER SPA 2024



M E T P A R K
FOURRIERE

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024.....	2
2. LE FONCTIONNEMENT	3
3. L'INVESTISSEMENT	13
4. BILAN METPARK 2024 ET EVOLUTIONS.....	14

1. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

FONCTIONNEMENT				Variation 24/23	
K€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	€	%
Recettes	3 921	3 612	3 679	67	2%
Dépenses	3 921	3 612	3 679	67	2%
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	
Reports des exercices antérieurs	279	279	0	-279	
Restes à réaliser à reporter	0	0	29	29	
Résultat cumulé	279	279	-29	-307	

INVESTISSEMENT				Variation 24/23	
K€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	€	%
Recettes	75	782	1 640	857	110%
Dépenses	14	775	1 474	698	90%
Résultat de l'exercice	61	7	166	159	2228%
Reports des exercices antérieurs	246	307	314	7	2%
Restes à réaliser à reporter	4	66	0	-66	-100%
Résultat cumulé	304	248	480	232	93%

Total Cumulé	582	527	451	-76	-14%
---------------------	------------	------------	------------	------------	-------------

1.1 LA SECTION D'EXPLOITATION

Elle dégage **un résultat à 0 €** comme en 2023 en raison de la subvention d'équilibre versée par Bordeaux Métropole qui s'élève à 1 631K€ en 2024 contre 490K€ en 2023.

1.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle a dégagé **un résultat positif de 166 K€** soit **+159 K€** par rapport à 2023. Cette variation s'explique par les excédents antérieurs de la section fonctionnement capitalisés en section d'investissement sur l'exercice 2024.

1.3 Le résultat cumulé (exploitation + investissement)

Le solde d'exploitation et d'investissement s'élève à 166 K€ pour 2024 avec **5 319 K€** de recettes et **5 153 K€** de dépenses. En total cumulé, le résultat ressort à **+ 451 K€**.

2. LE FONCTIONNEMENT

				Variation 24/23	
K€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	€	%
Chiffre d'affaires	2 576	2 326	1 856	-469	-20%
Autres produits	0	0	5	5	
Subvention d'équilibre (*)	0	0	1 631	1 631	
Chiffre d'affaires et autres produits	2 576	2 326	3 492	1 166	50%
Reprises sur provisions	851	769	186	-582	-75,7%
Total produits d'exploitation	3 428	3 094	3 678	584	18,9%
Achats et charges externes	-2 305	-2 212	-2 678	-466	-21,1%
Charges de personnel	-358	-396	-544	-147	-37,2%
Autres charges	-212	-768	-320	449	58,4%
Dotations aux amortissements et provisions	-976	-147	-106	41	27,8%
Total charges d'exploitation	-3 850	-3 524	-3 648	-124	-3,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-422	-430	31	461	107,2%
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	0	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-422	-430	31	461	107,2%
Produits exceptionnels	493	517	0	-517	-99,9%
Charges exceptionnelles	-71	-88	-32	56	63,9%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	422	429	-31	-461	-107,3%
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	0	0	0	

* La subvention d'équilibre versée par Bordeaux Métropole est affectée au compte 7574 à compter du 1er janvier 2024 du fait de l'application M57. Pour mémoire, en M14, elle était précédemment comptabilisée en 774 (produits exceptionnels).

Le **résultat d'exploitation s'élève à 31 K€** en 2024, il est en hausse de **461 K€** par rapport à 2023. Si l'on retrace la subvention d'équilibre, le résultat d'exploitation s'élève à -1 600 K€.

Les produits d'exploitation augmentent de **584 K€** et les dépenses d'exploitation augmentent de **124 K€**.

Le **résultat exceptionnel s'élève à -31 K€** en 2024.

Le **résultat de l'exercice s'élève à 0 K€**.

2.1 L'EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2.1.1 Evolution du chiffre d'affaires et nombre de véhicules enlevés

2.1.1.1 Typologies de chiffre d'affaires

REGIE DE RECETTES :

Les recettes encaissées via la régie de recettes correspondent aux sommes payées par les propriétaires à l'accueil de la fourrière.

- Véhicules enlevés récupérés par leur propriétaire :
 - o Frais d'enlèvement : 127,60 € par véhicule (augmentation effective depuis le 1^{er} juillet 2024)
 - o Frais de garde : 10 € par jour pour les voitures et 3 € par jour pour les 2 roues
- Véhicules abandonnés volontairement par leur propriétaire facturé au forfait destruction.

Les véhicules non récupérés par leur propriétaire sont soit détruits pour ferraille soit vendus aux enchères par les domaines.

En cas de vente aux enchères, METPARK ne récupère pas plus que la somme due par le propriétaire du véhicule. Le solde reste en attente au Domaine. Le propriétaire doit alors se manifester auprès des services du Domaine pour récupérer le montant restant.

DESTRUCTION DES VEHICULES :

Facturation du forfait destruction aux propriétaires qui ne sont pas venus récupérer leur véhicule : 226 € pour les véhicules 4 roues et 113 € pour les véhicules 2 roues. Lorsque le véhicule est vendu aux enchères, le propriétaire ne se voit pas facturer le forfait destruction.

VALORISATION DES VEHICULES :

Recettes liées à la ferraille des véhicules détruits : 130 € pour les voitures et 12 € pour les 2 roues. C'est la société DECONS qui a actuellement la charge de ces destructions.

VENTES AUX DOMAINES :

Recettes liées aux véhicules vendus aux enchères.

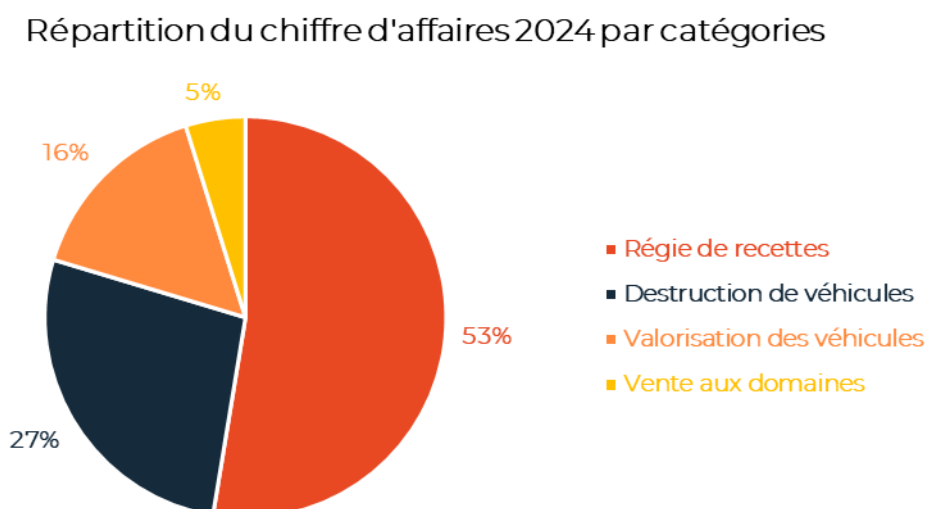
2.1.1.2 Evolution du chiffre d'affaires global

K€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 24/23	
				€	%
Régie de recettes	1 289	1 310	965	-345	-26,3%
Destruction de véhicules	715	532	496	-36	-6,8%
Valorisation des véhicules	400	342	285	-57	-16,7%
Vente aux domaines	172	106	89	-18	-16,9%
Autres recettes	0	34	21	-13	
Total Chiffre d'affaires	2 576	2 326	1 856	-469	-20,2%

Le **chiffre d'affaires s'élève à 1 856 K€** en 2024 contre **2 326 K€** en 2023, soit une diminution de **469 K€ (-20 %)**.

La baisse du chiffre d'affaires entre 2023 et 2024 s'explique principalement par une diminution du nombre de véhicules pris en charge : 9 227 véhicules en 2024 contre 11 492 en 2023 (-20%). Cette baisse s'explique par la fermeture du site principal fourrière au parking Front du Médoc le 05 décembre 2023. Aucun autre site de stockage de véhicules n'a pu être trouvé avant avril 2024 sur la commune du Haillan.

Le chiffre d'affaires 2024 se répartit de la manière suivante selon les catégories :





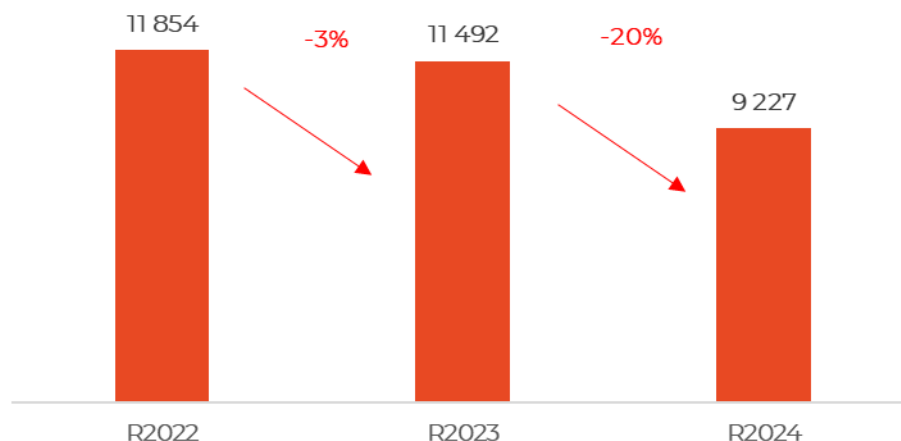
Le taux de réalisation budgétaire (par rapport au budget primitif 2024) du chiffre d'affaires est de 78%.

L'année 2024 a débuté dans un contexte dégradé, en raison de la fermeture, le 5 décembre 2023, du parking Front du Médoc, principal site de stockage. Cette situation contrastait avec les prévisions plus optimistes du budget primitif.

K€	Budget Primitif 2024	Réalisé 2024	Variation €	% réalisation BP
Régie de recettes	1 348	965	-383	71,6%
Destruction de véhicules	617	496	-121	80,4%
Valorisation des véhicules	294	285	-9	97,0%
Vente aux domaines	100	89	-11	88,5%
Autres recettes	10	21	11	212,5%
Total Chiffre d'affaires	2 369	1 856	-513	78,4%

2.1.1.3 Evolution du nombre d'entrées

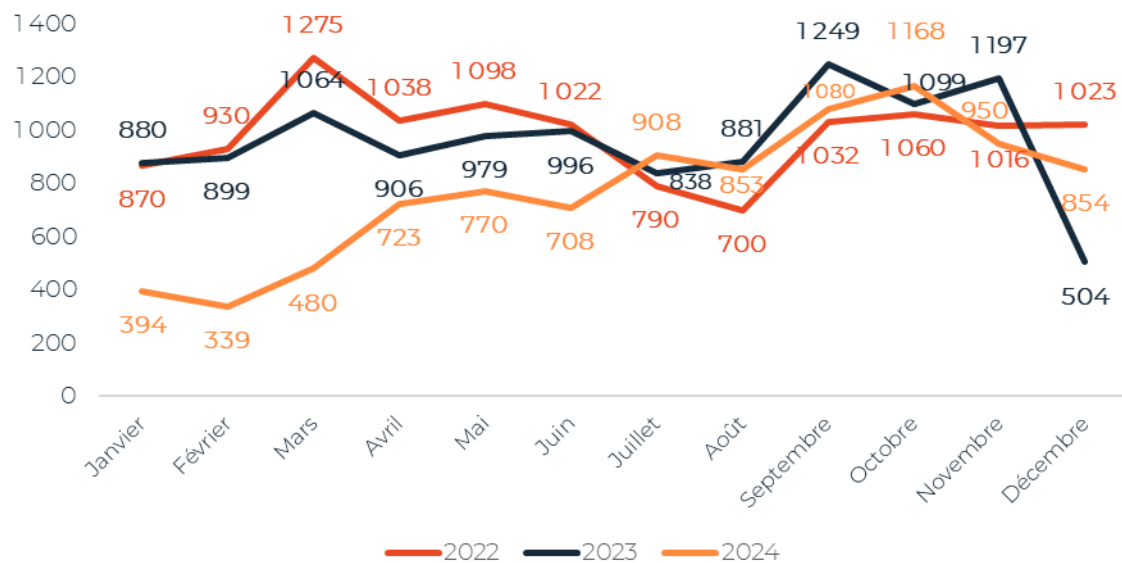
Nombre véhicules rentrés en fourrière



L'activité de la fourrière est en baisse en 2024 par rapport à 2023 suite à la fermeture du parking Front du Médoc le 05 décembre 2023.

La fourrière a fonctionné sur un mode dégradé durant le premier semestre 2024 le temps de trouver un nouveau site de stockage (situé au Haillan) et a retrouvé son rythme de « croisière » dès le mois de juillet 2024.

Nombre d'entrées mensuelles



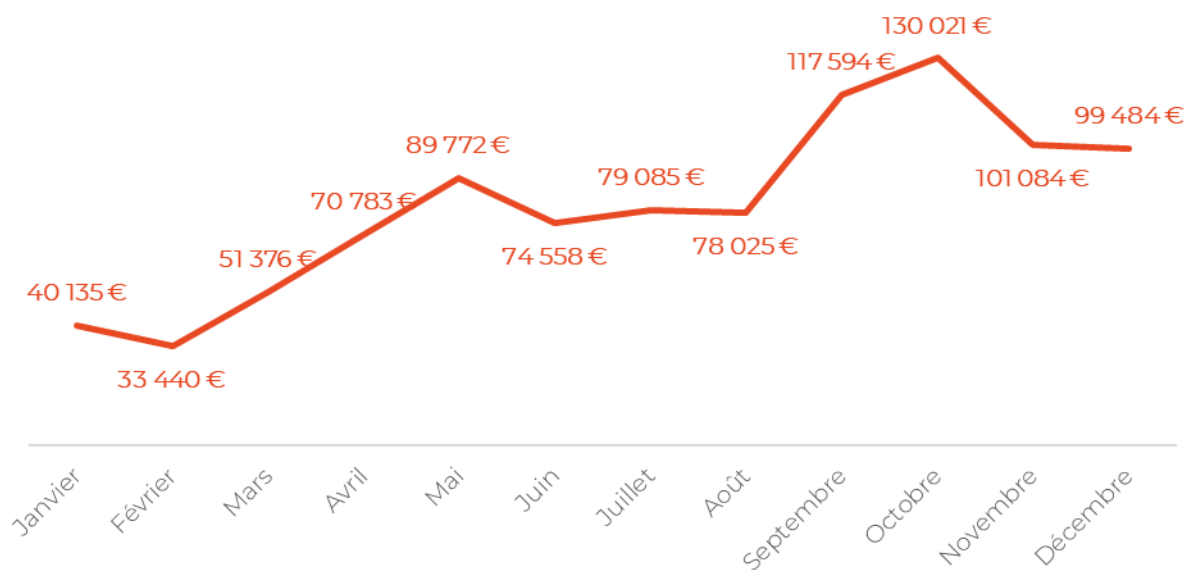
Le chiffre d'affaires est directement impacté par cette forte baisse du nombre d'enlèvements.

2.1.2 Détail du chiffre d'affaires par catégorie

2.1.2.1 Régie de recettes : 53 % du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la régie de recettes diminue de 26,3 % entre 2023 et 2024 pour atteindre **965 K€ (-345 K€)**.

Chiffre d'affaires mensuel 2024





5 676 véhicules ont été récupérés par leurs propriétaires en 2024 pour un chiffre d'affaires de **927 K€**, soit une moyenne de **163€** par véhicule.

En 2023, 8 315 véhicules avaient été récupérés par leur propriétaire soit une baisse de 32 % des véhicules récupérés entre 2023 et 2024. Cette baisse est liée à l'activité dégradée sur le premier semestre ainsi que la nature des véhicules enlevés (nombre de véhicules non roulants de plus en plus important).

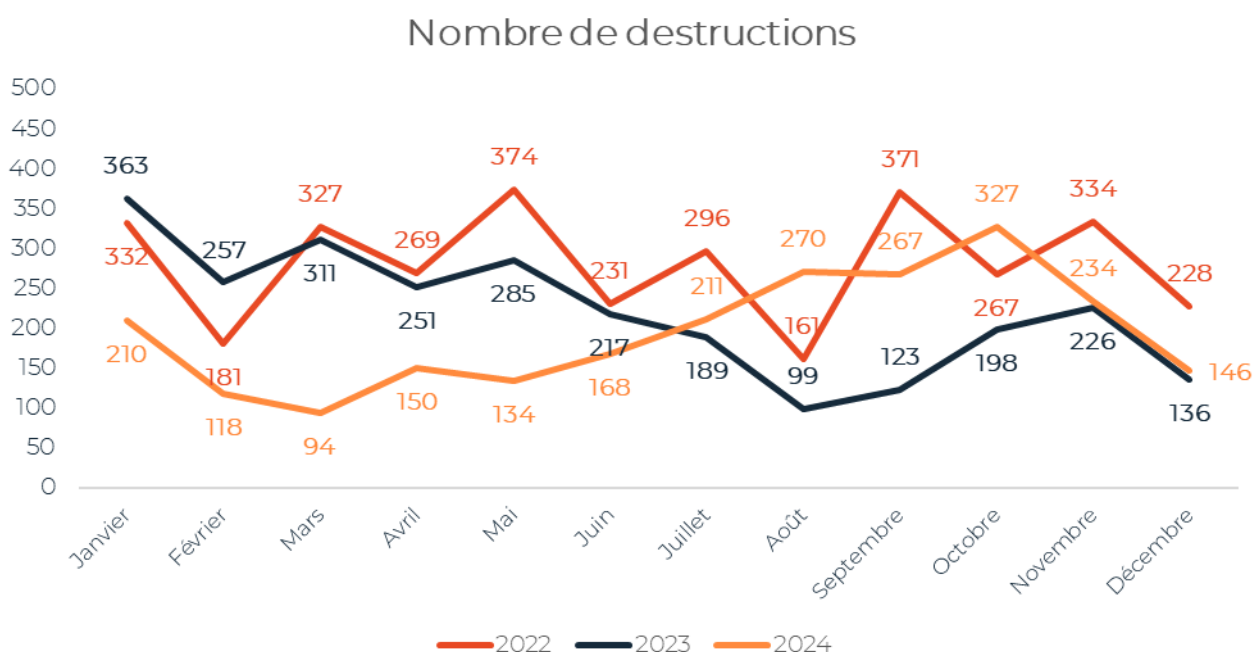
Le chiffre d'affaires lié aux véhicules récupérés par leurs propriétaires est en baisse de 29% soit **-380 K€** entre 2023 et 2024.

171 véhicules ont été abandonnés volontairement en 2024 contre **127** en 2023 pour un chiffre d'affaires de **35 K€** en 2024.

2.1.2.2 Destruction de véhicules : 27 % du chiffre d'affaires

2 329 véhicules ont été déclarés « à détruire » pour un chiffre d'affaires de **496 K€**.

Par rapport à 2023, on constate une hausse du nombre de véhicules facturés en destruction (+7%). Sur l'année 2024, le poids des planifications a augmenté dans le nombre de véhicules enlevés. Ces planifications (enlèvements sur les autres communes que Bordeaux) concernent essentiellement des véhicules non roulants et donc non récupérés en régie pour leur propriétaire.



2.1.2.3 Valorisation des véhicules : 16 % du chiffre d'affaires

3 172 véhicules ont été vendus pour ferraille en 2024 pour un chiffre d'affaires total de **285 K€** et un chiffre d'affaires moyen de 90 € par véhicule.



Le nombre de véhicules vendus pour ferraille augmente de 7% en 2024 alors que le chiffre d'affaires baisse de 17% par rapport à 2023. Cette diminution est liée à la revalorisation à la baisse du prix d'achat de DECONS depuis le 1^{er} janvier 2024 passant de 130€ TTC à 105€ TTC ainsi que le mix des véhicules vendus pour ferraille (poids des VL 4 roues en baisse dans le volume).

2.1.2.4 Ventes aux Domaines : 5 % du chiffre d'affaires

53 véhicules ont été vendus aux enchères en 2024 pour un chiffre d'affaires de **88,5 K€** avec une moyenne de **1 670 €** par véhicule.

102 véhicules avaient été vendus aux enchères en 2023, soit une baisse de 48 % entre 2023 et 2024.

2.1.3 Autres recettes de fonctionnement

K€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 24/23	
				€	%
Total Chiffre d'affaires	2 576	2 326	1 856	-469	-20,2%
Recouvrement sur créances admises en non valeur	0	0	1	1	
Autres produits divers de gestion courante	0	0	0	0	
Excédents sur opérations de gestion	0	0	0	0	
Autres produits de gestion courante	0	0	4	4	
Recouvrement sur créances admises en non valeur	3	1	0	-1	-100,0%
Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	1	1	0	-1	-100,0%
Mandats annulés ou déchu	0	26	0	-25	-98,2%
Subventions de fonctionnement	0	0	1 631	1 631	
Subventions exceptionnelles	489	490	0	-490	-100,0%
Remboursement sur charges de sécurité sociale	0	0	0	0	91,7%
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	851	769	186	-582	-75,7%
Total Recettes de fonctionnement	3 921	3 612	3 679	67	1,9%

Les autres recettes de fonctionnement sont principalement composées de :

- La subvention d'équilibre versée par Bordeaux Métropole pour 1 631K€,
- Des reprises sur provision pour dépréciation des actifs circulants pour 186 K€.

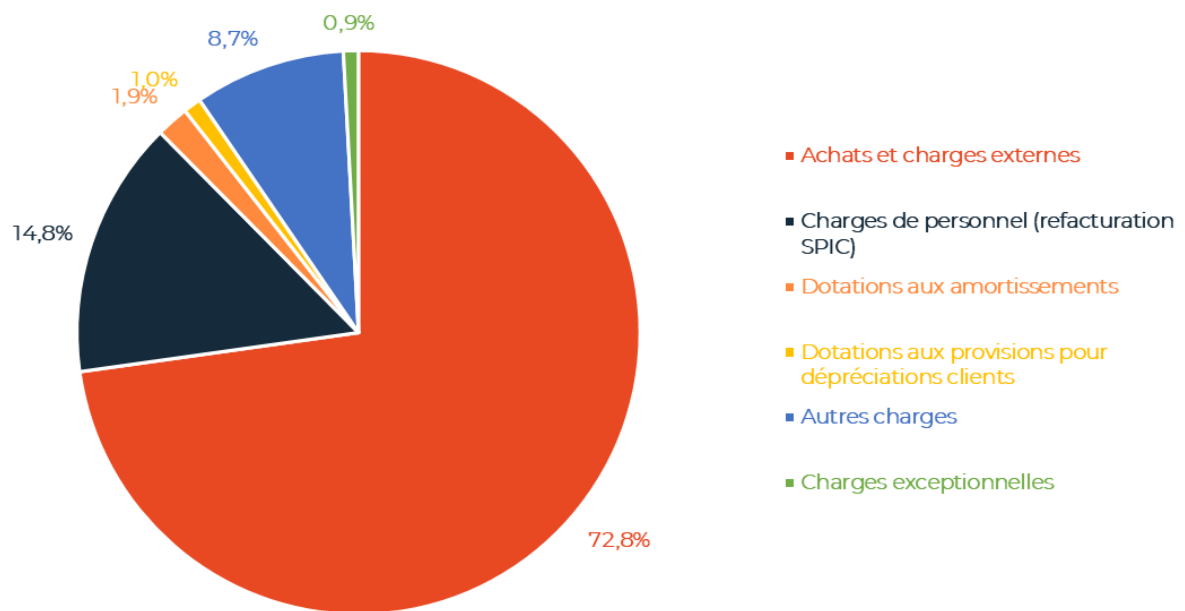
Les reprises pour provisions pour dépréciation des actifs circulants concernent des créances clients préalablement provisionnées. Ce montant diminue par rapport à l'année dernière (-76%). En effet, le taux de recouvrement s'est amélioré ces dernières années et de ce fait, la formule de calcul a été adaptée.

2.2 L'EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

K€

Chapitre Libellé		Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionne I 2024	Variation 24/23	
					€	%
011	Achats et charges externes	2 305	2 212	2 678	466	21,1%
012	Charges de personnel	292	396	544	148	37,3%
012	Charges de personnel (salariés SPA)	66	0	0	0	-100,0%
042	Dotations aux amortissements	75	65	69	4	6,0%
68	Dotations aux provisions pour dépréciations client	901	82	38	-45	-54,3%
65	Autres charges	212	768	320	-449	-58,4%
67	Charges exceptionnelles	71	88	32	-56	-63,9%
Total Dépenses de fonctionnement		3 921	3 612	3 679	67	1,9%

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **3 679 K€ en 2024** contre 3 612 K€ en 2023 soit une hausse de 2%.



Les achats et charges externes représentent 73 % des charges de fonctionnement. Elles s'élèvent à **2 678 K€** et augmentent de **466 K€** par rapport à 2023 (+21 %).

2.2.1 Détail des achats et charges externes

Chapitre Libellé		Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 24/23	
					€	%
611	Sous traitance générale	1 508	1 547	1 740	194	12,5%
613	Locations	0	0	514	514	
62878	Charges refacturées par le SPIC	690	619	220	-398	-64,4%
62878	Remboursement décision OMP	0	0	12	12	
626	Frais postaux et télécommunications	31	22	31	8	38,4%
615	Entretien et maintenance	8	9	85	76	817,6%
622	Honoraires	53	1	7	6	420,5%
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	14	14	
60,61,62	Autres achats et charges externes	15	14	56	42	294,0%
Total Achats et charges externes		2 305	2 212	2 678	466	21,1%

Les plus gros postes des achats et charges externes sont la sous-traitance générale (65 %) et les locations (19 %).

2.2.1.1 Sous-traitance générale

La sous-traitance-générale s'élève à **1 740 K€** et représente 65% des dépenses d'achats et charges externes (contre 70 % en 2023).

Ce poste est composé de :

- La mise en fourrière des véhicules, enlèvement et transport pour **1 423 K€**.
Les frais d'enlèvement sont facturés par GFM/AD33 via un contrat de prestation de service,
- Les frais de sécurité/sureté pour **176 K€**,
- Les frais de gardiennage de véhicules d'environ 100 véhicules pour **130 K€** par le prestataire FEREOL (fin de prestation en août 2024),
- Les frais de nettoyage et d'entretien du site du Haillan pour **11 K€**.

2.2.1.2 Locations

Avec la fermeture du site principal de la fourrière situé dans le parking Front du Médoc le 05 décembre 2023, METPARK a pris possession d'un nouveau site au Haillan. Le loyer du nouveau site pour l'année 2024 s'élève à **496 K€** (début du bail le 15 mars 2024).

Le site du Haillan ayant une configuration différente du parking Front du Médoc, un chariot élévateur a été loué (**18 K€**).

Cette location s'ajoute à l'achat du même matériel effectué en 2024 (**40 K€**).

2.2.1.3 Charges refacturées par le SPIC (chapitre 011 et 012)

Conformément à la convention de refacturation établie entre le SPIC et le SPA, des charges de différentes natures sont refacturées à la fourrière.

Au titre de 2024, elles sont composées par :

- Les dépenses fourrière payées par le SPIC,
- Les charges du parking 8 mai 45 dont une partie est occupée par la fourrière affectée via une clé de répartition liée au nombre de places utilisées pour le SPA,
- Un forfait lié au frais de structure,
- Les salariés du SPIC mis à disposition du SPA.

Les moyens humains dédiés à l'exploitation de la fourrière sont :

- Un responsable fourrière,
- Un référent opérateur fourrière,
- 7 opérateurs de stationnement.

En plus de ces 9 personnes, il faut ajouter un assistant administratif ainsi qu'un régisseur fourrière.

Soit au total 220K€ de frais de structure et 475K€ de frais de personnel.

2.2.1.4 Honoraires

En 2024, les honoraires correspondent principalement aux frais de notaire de rédaction du bail commercial (**4 K€**) et des formations (**3 K€**).

2.2.2 Autres dépenses de fonctionnement

Le chapitre 012 s'élève à 544 K€ contre 396K€ en 2023.

Le chapitre 012 est mouvementé par la refacturation SPIC/SPA (475 K€) ainsi que des frais d'intérim (69 K€).

L'augmentation des charges de personnel s'explique par la gestion de l'activité de la fourrière sur deux sites distincts depuis avril 2024, ce qui a contraint la Régie à recourir à l'intérim.

Les dotations aux amortissements des immobilisations s'élèvent à 69 K€.

Avec le passage en M57, les immobilisations doivent être intégrées l'année de leur mise en service.

Les dotations aux provisions pour dépréciations des clients s'élèvent à 38 K€.



Les autres charges s'élèvent à **320 K€** et sont liées aux créances irrécouvrables constatées en 2024.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à **32 K€** et sont liées à des titres annulés en 2024 sur exercices antérieurs.

3. L'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT				Variation 24/23	
K€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	€	%
Recettes	75	782	1 640	857	110%
Dépenses	14	775	1 474	698	90%
Résultat de l'exercice	61	7	166	159	2228%
Reports des exercices antérieurs	246	307	314	7	2%
Restes à réaliser à reporter	4	66	0	-66	-100%
Résultat cumulé	304	248	480	232	93%

La section d'investissement a dégagé un résultat positif de **166 K€** en 2024, en augmentation de **159 K€**.

3.1 L'EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

				Variation 24/23	
K€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	€	%
Dotations, fonds divers et réserves	0	717	279	-439	
Subvention d'investissement	0	0	1 292	1 292	
Dotations aux amortissements des immobilisations	75	65	69	4	6,0%
Total Recettes d'investissement	75	783	1 640	857	109,6%

Les recettes d'investissement s'élèvent à **1 640 K€** en 2024.

Sur l'année 2024, on constate l'affectation de l'excédent d'exploitation vers la section d'investissement pour un montant de 279 K€.

De plus, METPARK a reçu une subvention d'investissement de **1 292 K€** au titre des travaux d'extension du site de la fourrière à Mérignac. Ce montant représente 90% du montant des travaux comme prévu dans l'avenant au contrat d'objectif entre Bordeaux Métropole et METPARK. Les travaux se sont terminés au premier trimestre 2025.

Les amortissements sont constitués des biens immobilisés par le SPA depuis sa création jusqu'à ce jour. Ils atteignent **69 K€** en 2024.

3.2 L'EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **1 474 K€** en 2024 qui correspondent à des acquisitions d'immobilisation :

- achat d'un tracteur industriel de remorquage pour 40 K€,
- installation de portails sur le site du Haillan pour 30 K€,
- travaux d'extension du site de la fourrière situé Impasse Maurice Lévy à Mérignac réalisés sur l'année 2024 à hauteur de 1 403K€.

4. BILAN METPARK 2024 ET EVOLUTIONS

ACTIF NET METPARK							PASSIF METPARK						
en K€	2021	2022	2023	2024	VAR R24/23	VAR R24/23 %	en K€	2021	2022	2023	2024	VAR R24/23	VAR R24/23 %
1. Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0		1. Ressources propres	1 009	1 009	2 765	4 057	1 292	47%
2. Immobilisations corporelles	1 202	1 140	2 172	3 577	1 405	65%	Réserves	730	730	730	1 009	279	38%
Terrains	278	271	1 303	2 687	1 384	106%	Report à nouveau	670	279	279	0	-279	-100%
Constructions	445	428	413	431	18	4%	Résultat de l'exercice	-391	0	0	0	0	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0	0	0	0	0		Dotations	0	0	717	0	-717	-100%
Installations techniques, agencements et matériels	0	0	0	411	411		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	0	0	1 039	1 039	0	0%
Immobilisations corporelles en cours	0	14	17	29	12	69%	Apports et subventions d'investissement	0	0	0	2 009	2 009	
Autres immobilisations corporelles	479	428	439	19	-420	-96%	2. Provisions	0	0	0	0	0	
3. Immobilisations financières	0	0	0	0	0		Provisions pour risques et charges	0	0	0	0	0	
I ACTIF IMMOBILISE	1 202	1 140	2 172	3 577	1 405	65%	3. Dettes structurelles moyen/long terme	717	717	0	0	0	
4. Actif d'exploitation	614	1 341	709	655	-54	-8%	I RESSOURCES STRUCTURELLES	1 726	1 726	2 765	4 057	1 292	47%
Créances	614	1 341	709	655	-54	-8%	4. Dettes d'exploitation	434	992	1 303	1 642	339	26%
Autres actifs circulants	0	0	0	0	0		Dettes fournisseurs	421	991	285	1 641	1 356	475%
5. Trésorerie active	345	237	1 187	1 467	280	24%	Autres dettes	13	1	1 018	1	-1 017	-100%
Disponibilités	345	237	1 187	1 467	280	24%	5. Trésorerie passif	0	0	0	0	0	
II ACTIF CIRCULANT	959	1 578	1 896	2 122	226	12%	II DETTES COURANTES	434	992	1 303	1 642	339	26%
TOTAL ACTIF	2 161	2 719	4 068	5 699	1 631	40%	TOTAL PASSIF	2 161	2 719	4 068	5 699	1 631	40%

L'actif s'élève à **5 699 K€**.

Il est composé au 31 décembre 2024 de **3 577 K€ d'actif immobilisé** net et de **2 122 K€ d'actif circulant**.

L'actif immobilisé représente 63 % de l'actif total et augmente de 1 405 K€ par rapport au 31 décembre 2023.

En K€

01/01/2024	Acquisitions	Cessions	Amortissements	31/12/2024	VAR € 2024/2023
2 172	1 474	0	69	3 577	1 405



Au 31 décembre 2024, l'actif immobilisé brut s'élève à 4 501K€ avec 924 K€ d'amortissements cumulés, portant l'actif net à 3 577 K€.

L'actif circulant est composé de :

- 581 K€ de créances clients nettes,
- 75 K€ d'autres créances,
- 1 467 K€ de disponibilité.

Les créances clients nettes s'élèvent à 581 K€ au 31 décembre 2024 et diminuent de 7 % entre 2023 et 2024.

K€					VAR 2024/2023	
	2021	2022	2023	2024	€	%
Créances clients	1 138	1 040	510	370	-140	-27%
Créances clients douteux	802	1 158	794	730	-64	-8%
Dépréciation des comptes clients	-1 326	-1 375	-689	-540	149	22%
Factures à établir	0	29	8	20	13	164%
TOTAL CREANCES CLIENTS	614	852	624	581	-43	-7%

Les créances clients au 31 décembre 2024 sont composées de :

- 370 K€ de créances clients,
- 730 K€ de créances clients douteux,
- 540 K€ de créances provisionnées pour risque d'impayé.

Pour mémoire et par délibération n°2024/07/01F, la méthode de provisionnement est établie comme suit :

- Prise en charge de la créance exercice N : taux de dépréciation 10 %,
- Prise en charge de la créance exercice N-1 : taux de dépréciation 30 %,
- Prise en charge de la créance exercice N-2 : taux de dépréciation 75 %,
- Prise en charge de la créance exercice N-3 et exercices antérieurs : taux de dépréciation : 100 %.

Sur 1 100 K€ de créances clients, 66 % sont douteuses et donc présentent un risque de recouvrement compromis.

Les autres créances s'élèvent à 75 K€ au 31 décembre 2024 et concernent la subvention d'équilibre versée par Bordeaux Métropole.

Les disponibilités s'élèvent à 1 467 K€ au 31 décembre 2024.

L'augmentation de la trésorerie à la clôture (+280K€) s'explique par le versement en 2024 d'une subvention d'investissement au titre des travaux sur le site de Mérignac. Un premier appel de fond a été versé en décembre 2024.



Le passif s'élève à 5 699 K€.

Il est composé de **4 057 K€ de ressources structurelles** et **1 642 K€ de dettes courantes**. Les ressources structurelles représentent 71 % du passif total.

Les ressources propres de METPARK s'élèvent à 4 057K€ au 31 décembre 2024. Le montant augmente de 1 292 K€ lié à la subvention d'investissement versée au titre des travaux d'extension du site de la fourrière à Mérignac.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 1 641 K€ au 31 décembre 2024 et correspondent à des factures non parvenues des fournisseurs (695 K€ concernant la refacturation SPIC/SPA et 222 K€ concernant la facturation de la mise en fourrière des véhicules pour les mois de novembre et décembre 2024).

Les autres dettes s'élèvent à 1 K€ au 31 décembre 2024.